

RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2019**

# SOMMAIRE

	<b>1 Rapport de gestion au 31 décembre 2019 sur les comptes consolidés et les comptes annuels</b>	<b>3</b>
	<b>2 Déclaration de performance extra-financière 2019</b> <span style="border: 1px solid black; padding: 0 2px;">DPEF</span>	<b>23</b>
	2.1 Politique RSE & Les valeurs du groupe	24
	2.2 Identification des Risques pour mieux les maîtriser	26
	2.3 Nos principaux risques et objectifs à atteindre	26
	2.4 Risque fiscal	35
	2.5 Risques non intégrés à la DPEF	35
	2.6 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la Déclaration de performance extra-financière	36
	<b>3 Comptes consolidés et notes annexes au 31 décembre 2019</b>	<b>39</b>
	3.1 Comptes consolidés	40
	3.2 Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2019	45
	3.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	76
	<b>4 Comptes sociaux 2019</b>	<b>81</b>
	4.1 Comptes sociaux de l'exercice 2019	82
	4.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	97
	<b>5 Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel 2019</b>	<b>101</b>
	5.1 Attestation du responsable du rapport financier annuel 2019	102



## RAPPORT FINANCIER ANNUEL **2019**



# Rapport de gestion au 31 décembre 2019 sur les comptes consolidés et les comptes annuels



## RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1	Périmètre de consolidation	4
2	Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation	5
3	Activité en matière de recherche et développement du Groupe	8
4	Déclaration de performance extra-financière (en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce)	8
5	Événements importants intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport	8
6	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	9
7	Environnement de contrôle interne	9

## RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

Au titre de l'Assemblée générale ordinaire	12
Au titre de l'Assemblée générale extraordinaire	18
Annexes	20



## RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

### 1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

#### 1.1 Variation du périmètre de consolidation

Néant.

#### 1.2 Liste des entreprises consolidées

Sociétés (Activité)	Siège	n° Siret	31/12/2019		Mode de consolidation
			% de contrôle	% d'intérêt	
<b>Le Bélier S.A.</b> (société mère)	Vérac (33), France	39362977900017	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Fonderies et Ateliers du Bélier</b> (fonderie d'alliages légers)	Vérac (33), France	59615014400019	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>LBO</b> (location machines)	Vérac (33), France	40307761300012	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Hongrie SA</b> (fonderie d'alliages légers)	Ajka, Hongrie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>BSM Hungary Machining Ltd</b> (usinage)	Szolnok, Hongrie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Mohács</b> (fonderie d'alliages légers)	Mohács, Hongrie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>LBQ Foundry SA de CV</b> (fonderie d'alliages légers)	Querétaro, Mexique	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>BQ Machining SA de CV</b> (usinage)	Querétaro, Mexique	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Kikinda</b> (fonderie d'alliages légers)	Kikinda, Serbie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Dalian</b> (fonderie d'alliages légers)	Dalian, Chine	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>HDPCI</b> (holding)	Hong Kong	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Lushun</b> (fonderie d'alliages légers)	Lushun, Chine	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Wuhan</b> (fonderie d'alliages légers)	Wuhan, Chine	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale

- Le Bélier a une activité de Holding active rendant des prestations de services au profit du Groupe.
- HDPCI filiale à 100 % de Le Bélier, est la holding des sociétés Le Bélier Lushun et Le Bélier Wuhan.
- Les autres filiales consolidées ont une activité de fabrication de pièces en aluminium destinées aux équipementiers et constructeurs de moyens de transport, à l'exception de LBO qui a une activité de location de machines.

La société tête de groupe est Le Bélier Participations.

## 2 SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUÉ PAR LES SOCIÉTÉS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

### 2.1 Faits marquants

#### Le Bélier Holding

Le siège a été particulièrement actif dans le domaine des projets où des progrès substantiels ont été réalisés en 2019 et où 55 nouveaux produits ont été lancés. L'activité commerciale a permis de totaliser 340 M€ de nouvelles commandes (Chiffres d'affaires cumulés sur la durée de vie des produits). Les équipes du siège ont largement contribué à l'amélioration de la performance qualité du Groupe qui réalise sa meilleure année en la matière.

Le Groupe a investi dans l'innovation avec un nouveau procédé de fabrication de produits de châssis autorisant des caractéristiques mécaniques supérieures et/ou un poids allégé des produits.

#### Le Bélier Vérac (France)

Le site a vu sa performance réduite par rapport à 2018. Les volumes attendus en aéronautique ont été en retrait par rapport aux attentes. Notamment les difficultés techniques rencontrées ont retardé le démarrage de certains nouveaux produits limitant le chiffre d'affaires en la matière. Les prises d'affaires ont pourtant été significatives laissant espérer une croissance pour la période à venir pour peu que les difficultés techniques rencontrées en 2019 soient dépassées.

#### Le Bélier Ajka (Fonderie – Hongrie)

Dans un marché en retrait, le site a vu ses volumes diminués en maintenant un bon niveau de résultats économiques tout en maîtrisant pleinement son activité opérationnelle.

#### Le Bélier Mohács (Fonderie – Hongrie)

Le site a souffert de manque de volumes en 2019 à la suite de la fin de vie de références à fort volumes. Une réorganisation avec automatisation partielle a été réalisée en fin d'année. Ceci et également des volumes additionnels permettront une meilleure performance en 2020.

#### Le Bélier Szolnok (Usinage – Hongrie)

Cette filiale a particulièrement souffert des baisses de volumes européens. Un changement de management opéré en seconde partie d'année a permis de restaurer la performance en fin d'année.

#### Le Bélier Dalian, Lushun, Wuhan (Chine)

La forte baisse de volumes du marché a fortement impacté les résultats de nos activités en Chine. Pour autant une réorganisation avec réduction d'effectif et le démarrage de l'usinage en Chine a permis de terminer l'année de meilleure manière.

#### Le Bélier Querétaro (Fonderie & Usinage Mexique)

La croissance de l'activité et une excellente maîtrise industrielle a permis de délivrer des résultats de très bon niveau.

#### Le Bélier Kikinda (Serbie)

Malgré des volumes en retrait *versus* 2018 et des difficultés techniques en fonderie les résultats ont progressé grâce à un mix produit favorable et à un très bon niveau de performance de l'usinage.

### 2.2 Résultats économiques consolidés

#### 2.2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé 2019 ressort en retrait de - 10,9 % à 319,5 M€, dans un contexte de marché de production automobile morose. Corrigé des variations de prix de l'aluminium et des effets de change, le chiffre d'affaires est en retrait de - 8,9 % sur l'exercice.

CA En milliers d'euros	2019	2018	Variation en %
Fonderies	266 116	301 719	- 11,8 %
Usinage	38 677	37 314	3,7 %
Outillages	9 065	13 238	- 31,5 %
Autres	5 675	6 487	- 12,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>319 533</b>	<b>358 758</b>	<b>- 10,9 %</b>
1 <sup>er</sup> Trimestre	88 412	93 520	- 5,5 %
2 <sup>e</sup> Trimestre	79 155	94 311	- 16,1 %
3 <sup>e</sup> Trimestre	73 822	86 545	- 14,7 %
4 <sup>e</sup> Trimestre	78 144	84 382	- 7,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>319 533</b>	<b>358 758</b>	<b>- 10,9 %</b>

À fin décembre, le tonnage vendu de 64 780 tonnes décroît de - 9,9 % par rapport à l'année 2018, avec néanmoins une tendance à la reprise sur le dernier trimestre.



## RAPPORT DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

L'activité usinage ressort en croissance de 3,7 % sur l'année, renforcée par le démarrage des deux nouvelles unités de production en Serbie et en Chine, pleinement opérationnelles. L'activité outillages, non linéaire dans sa facturation, est en retrait de - 31,5 % par rapport à 2018, année qui avait été particulièrement forte en montant facturé.

Les activités commerciales sont restées très soutenues tout au long de l'année, permettant de totaliser 340 M€ de nouvelles commandes (chiffre d'affaires cumulé sur la vie des programmes), malgré l'attentisme actuel du marché de la production automobile.

### 2.2.2 Résultats

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018	Variation 2019/2018
Produit des activités ordinaires	320 519	360 274	- 11,0 %
Résultat opérationnel des activités <sup>(1)</sup>	21 457	33 876	- 36,7 %
Résultat opérationnel	18 674	33 355	- 44,0 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 414	27 152	- 54,3 %
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>12 414</b>	<b>27 152</b>	<b>- 54,3 %</b>

(1) Résultat Opérationnel des Activités : correspond au Résultat Opérationnel avant « coûts des plans d'actions de performance » et avant « autres produits et charges opérationnels ».

Le Résultat Opérationnel des Activités s'établit à 21 457 K€ contre 33 876 K€ en 2018.

Le Résultat opérationnel s'élève à 18 674 K€, contre 33 355 K€ en 2018, et intègre d'une part les mesures d'ajustement des effectifs et des coûts prises sur le premier semestre et d'autre part une provision pour dépréciation d'actifs sur l'usine de Vérac, liée à une évolution encore limitée de l'activité Aéronautique.

Après un résultat financier de - 947 K€ contre - 665 K€ M€ en 2018, le résultat avant impôt ressort à 17 727 K€ contre 32 690 K€ en 2018.

Après une charge d'impôt courant de - 5 131 K€ qui concerne toutes les sociétés sauf Le Bélier Querétaro Machining au Mexique et le groupe fiscal français, et après une charge d'impôt différé de - 182 K€, le Résultat Net de l'ensemble consolidé s'élève à 12 414 K€ en 2019, soit 3,9 % du chiffre d'affaires, contre 27 152 K€ en 2018 (7,6 %).

### 2.2.3 Effectifs disponibles au 31/12/2019 des sociétés consolidées

Les effectifs disponibles du Groupe (y compris intérimaires) s'élèvent à 3 415 personnes au 31 décembre 2019 contre 4 044 personnes au 31 décembre 2018.

L'effectif moyen est de 3 618 personnes en 2019 contre 4 024 personnes en 2018.

### 2.2.4 Structure financière et variation d'endettement

La capacité d'autofinancement est de 38,0 M€ sur l'exercice, soit 11,9 % du chiffre d'affaires, contre 46,6 M€ en 2018 (13 % du CA).

La variation du besoin en fonds de roulement est de 12,3 M€ sur l'exercice.

Les investissements nets réalisés en 2019 s'élèvent à 31 M€ contre 23,5 M€ en 2018 et correspondent essentiellement aux besoins liés à l'industrialisation des nouveaux produits.

En 2019, le Groupe a levé des crédits bancaires moyen terme pour 50 M€ (en France exclusivement), et en parallèle, a remboursé 45,2 M€ de dettes financières.

Par ailleurs, un dividende de 7,8 M€ sur le résultat 2018 a été distribué aux actionnaires.

La trésorerie nette à la clôture est en excédent de 145,6 M€ contre 128 M€ fin 2018.

Enfin, l'endettement net du Groupe est négatif à - 9,2 M€ (la trésorerie est excédentaire par rapport aux dettes) en 2019, contre un montant de 1,5 M€ en 2018.

## 2.2.5 Immobilisations corporelles nettes par pays

Au 31/12/2018 <i>En milliers d'euros</i>	France	Hongrie	Chine	Mexique	Serbie	Total 2018
Terrains	440	1 374	0	1 229	0	3 043
Constructions	5 088	12 521	4 215	1 883	3 175	26 882
Matériel industriel	1 251	44 521	4 702	8 179	7 087	65 740
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	4 694	16 735	5 615	748	2 822	30 614
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>11 473</b>	<b>75 151</b>	<b>14 532</b>	<b>12 039</b>	<b>13 084</b>	<b>126 279</b>

Au 31/12/2019 <i>En milliers d'euros</i>	France	Hongrie	Chine	Mexique	Serbie	Total 2019
Terrains	402	1 336	0	1 303	57	3 098
Constructions	3 174	13 201	6 051	1 877	3 450	27 753
Matériel industriel	1 879	43 322	11 929	7 336	13 522	77 988
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	1 186	12 430	844	5 631	1 676	21 767
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>6 641</b>	<b>70 289</b>	<b>18 824</b>	<b>16 147</b>	<b>18 705</b>	<b>130 606</b>

## 2.2.6 Investissements

Le tableau présente nos investissements y compris les locations financières et crédits-bails mais hors immobilisations financières et écarts d'acquisition.

<i>En milliers d'euros</i>	2019	2018
Biens incorporels	1 590	579
Terrains, bâtiments et aménagements	4 842	10 822
Matériel industriel	33 299	32 216
Autres immos corporelles	2 608	1 528
Immobilisations en cours et acomptes <sup>(1)</sup>	- 10 483	- 16 351
<b>TOTAL PAR NATURE</b>	<b>31 856</b>	<b>28 794</b>
France	- 1 725	4 642
Hongrie	10 935	10 623
Chine	6 866	5 642
Mexique	6 309	2 417
Serbie	9 471	5 470
<b>TOTAL PAR PAYS</b>	<b>31 856</b>	<b>28 794</b>

(1) Les immobilisations en cours à l'ouverture liées au lancement de nouveaux projets ont été mises en service sur l'exercice.

## 2.2.7 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction entre parties liées n'a influencé significativement la situation financière ni la performance du Groupe au cours de l'exercice 2019.

La nature des transactions réalisées par Le Bélier avec des parties liées est exposée dans la note 4.4.1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2019.



## RAPPORT DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

### 3 ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Le Groupe met en œuvre de façon permanente des travaux d'innovation afin de rendre plus performants ses procédés de fabrication. Le résultat abouti de ces travaux est mis à disposition de produits nouveaux que le Groupe est amené à développer et à mettre ensuite en production.

En 2019 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 201 K€, dont 121 K€ de frais de personnel, contre respectivement 179 K€ et 150 K€ en 2018.

### 4 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE)

Ces informations sont présentées en annexe dans la Déclaration de performance extra-financière.

L'organisme tiers indépendant désigné pour l'exercice 2019, conformément aux dispositions légales et réglementaires,

la société Ernst & Young et Associés, remettra son rapport sur cette Déclaration de performance extra-financière. Ce rapport demeurera annexé à la Déclaration de performance extra-financière.

### 5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT

#### Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 a eu pour conséquence la fermeture des trois filiales du Groupe en Chine pendant 2 semaines pour les deux plus importantes et pour 7 semaines pour la plus petite qui se trouve en proximité de Wuhan. Dans ce cadre, le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 devrait ressortir en baisse par rapport au haut niveau d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sur la base des hypothèses de production connues à ce jour, et hors effet systémique lié au Covid-19 dont il n'est pas possible d'estimer à date l'impact sur l'activité du 2<sup>nd</sup> trimestre, le Groupe

anticipe un retour de la croissance au cours du 2<sup>nd</sup> semestre et confirme ses perspectives moyen terme positives grâce au bon niveau de commandes et au nombre accru de nouveauxancements : 85 prévus en 2020 (dont 20 issus des reports de 2019).

Le Bélier suit avec attention l'évolution du Covid-19 et prend les mesures nécessaires pour protéger ses salariés et l'activité avec ses clients. La situation de trésorerie du Groupe permet d'assurer la continuité d'exploitation.

#### Projet de cession d'un bloc majoritaire

Faisant suite à l'annonce le 9 décembre 2019 de l'entrée en négociations exclusives entre ses principaux actionnaires majoritaires, dont Copernic, holding de contrôle de la famille Galland, et M. Philippe Dizier, Directeur Général de Le Bélier, et Guangdong Wencan Die Casting Co. Ltd., société cotée sur la Bourse de Shanghai (603348 (SHA) (« Wencan »), et à l'accomplissement par Le Bélier des procédures applicables en matière de droit social, Le Bélier a pris connaissance de la signature le 8 janvier 2020 du contrat de cession d'une participation majoritaire représentant environ 61,96 % du capital de Le Bélier à Wencan au prix de 38,18 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation de la cession notamment en cas de distribution de dividendes, étant précisé que les principaux actionnaires majoritaires de Le Bélier se sont engagés dans ce cadre à faire leurs meilleurs efforts à ce que Le Bélier ne distribue pas de dividendes) qui serait suivie

du dépôt d'une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix de 38,18 € par action.

La cession du bloc majoritaire, et par conséquent le dépôt du projet d'offre publique, reste sujette à la réalisation de certaines conditions suspensives usuelles, dont l'obtention des autorisations réglementaires en France au titre du contrôle des investissements étrangers, et en Chine au titre des investissements directs à l'étranger, l'approbation des autorités de concurrence allemande et slovaque et l'approbation de l'acquisition à la majorité des deux tiers des droits de vote par les actionnaires de Wencan, (étant précisé que les actionnaires de contrôle de Wencan représentant environ 68,18 % du capital de Wencan ont consenti un engagement irrévocable de voter en faveur de l'acquisition).

La réalisation du transfert du bloc majoritaire devrait intervenir fin du premier semestre 2020.

Pour financer l'intégralité de l'opération, Wencan aura recours à ses fonds propres à hauteur de 60 % et à des financements bancaires sécurisés auprès de la Société Générale et d'Industrial Bank of China pour le solde.

Le Conseil d'administration de Le Bélier réuni en formation non conflicté a mandaté le 16 mars 2020 ses administrateurs indépendants afin de désigner et suivre les travaux d'un expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre et présenter ses conclusions sous la forme d'une attestation d'équité et se prononcer sur l'appréciation du prix dans le cadre de l'intention de Wencan de se réserver la possibilité de procéder à un retrait obligatoire à l'issue de l'offre publique.

L'identité de l'expert indépendant sera communiquée dès sa désignation.

Le Conseil d'administration se prononcera sur l'intérêt de l'offre et sur ses conséquences pour Le Bélier, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant.

Le projet d'offre publique sera soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers qui appréciera sa conformité par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément aux règles applicables en matière de communication financière des sociétés cotées, Le Bélier communiquera de nouveau sur l'opération en cours à l'occasion de sa prochaine étape.

## 6 ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'épidémie de Covid-19 a eu pour conséquence la fermeture des trois filiales du Groupe en Chine pendant 2 semaines pour les deux plus importantes et pour 7 semaines pour la plus petite qui se trouve en proximité de Wuhan. Dans ce cadre, le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 devrait ressortir en baisse par rapport au haut niveau d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sur la base des hypothèses de production connues à ce jour, et hors effet systémique lié au Covid-19 dont il n'est pas possible d'estimer à date l'impact sur l'activité du 2<sup>nd</sup> trimestre, le Groupe

anticipe un retour de la croissance au cours du 2<sup>nd</sup> semestre et confirme ses perspectives moyen terme positives grâce au bon niveau de commandes et au nombre accru de nouveauxancements : 85 prévus en 2020 (dont 20 issus des reports de 2019).

Le Bélier suit avec attention l'évolution du Covid-19 et prend les mesures nécessaires pour protéger ses salariés et l'activité avec ses clients. La situation de trésorerie du Groupe permet d'assurer la continuité d'exploitation.

## 7 ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE

### 7.1 Objectifs des procédures de contrôle interne et de gestion des risques au niveau du Groupe

#### 7.1.1. Procédures de contrôle interne

Les objectifs des procédures de contrôle interne d'un groupe tel que Le Bélier, visent notamment à optimiser le contrôle de celui-ci sur les filiales qu'il détient et à garantir la fiabilité des comptes consolidés. En substance, il s'agit des processus mis en œuvre par les dirigeants du Groupe destinés à leur donner une assurance raisonnable qu'un contrôle est exercé sur les filiales.

Les procédures de contrôle interne actuellement en vigueur au sein de Le Bélier ont essentiellement pour objet :

- › de veiller à ce que les actes de gestion s'inscrivent dans le cadre des orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration et qu'ils soient conformes aux règles et procédures internes au Groupe ainsi qu'aux objectifs

budgétaires annuels, et aux lois, à la réglementation en vigueur, et aux dispositions du Code AFEP-MEDEF ;

- › de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil d'administration et aux actionnaires reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe ;
- › de garantir la préservation des actifs.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.



## RAPPORT DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### 7.1.2 Procédures de gestion des risques

Le Groupe, conscient de la nécessité d'avoir un contrôle interne efficace tant au sein de la holding Le Bélier que dans chacune des filiales opérationnelles a décidé de mettre en œuvre une démarche de cartographie des risques fondée sur les principes suivants :

- › l'analyse des processus de l'entreprise a permis l'identification et la hiérarchisation des risques opérationnels et financiers auxquels est exposé le Groupe ;

## 7.2. Organisation du contrôle

La démarche retenue par le groupe Le Bélier est structurée conformément au cadre de référence prescrit par l'AMF et adapté pour les VaMP <sup>(1)</sup>. À ce titre, cette démarche s'appuie sur les 5 composantes du contrôle interne définies par l'AMF.

### 7.2.1 Organisation et modes opératoires

**Informations sur les structures chargées du contrôle interne au sein du Groupe :**

- › Directeur Général du Groupe : il est responsable de l'établissement des procédures et des moyens mis en œuvre pour les faire fonctionner et en contrôler l'application ;
- › Directeur Administratif et Financier du Groupe : ses actions sont coordonnées avec celles du Directeur Général, il est notamment responsable du contrôle interne et financier du siège et des filiales ainsi que de l'élaboration et de la production de l'information financière.

**Premier niveau :**

- › chaque site industriel est doté d'un comité de pilotage. Les Managers opérationnels sont responsables de l'évaluation et de la diminution des risques sur le processus dont ils ont la charge, notamment au travers du respect des procédures internes ;
- › concernant la production de l'information financière, les Responsables Administratifs et Financiers décentralisés au niveau des filiales, assurent la production des comptes. Ils sont fonctionnellement ou hiérarchiquement rattachés au Directeur Administratif et Financier Groupe.

**Second niveau :**

- › les Directions Fonctionnelles – membres du Comité de direction – sont responsables dans leur domaine d'expertise du dispositif global de maîtrise des risques, de la rédaction jusqu'à la mise en œuvre des procédures groupe avec l'appui du contrôle interne ;
- › concernant la production de l'information financière, le Responsable du Contrôle de Gestion, basé au siège, assiste la Direction Administrative et Financière sur les missions de contrôle et ce de façon régulière. Le Responsable Consolidation établit des instructions de clôtures détaillées à destination des filiales comprenant notamment un calendrier et le suivi

- › un calcul de criticité de chacun des risques identifiés est réalisé. La criticité est obtenue par le produit de la gravité, de l'occurrence et de la détectabilité du risque ;
- › pour les risques dont l'indice de criticité est considéré comme significatif, des plans d'action sont mis en œuvre afin de réduire l'indice.

des principaux postes de bilan et des flux intercompagnies du compte de résultat.

### Procédures de contrôle interne en place

La Direction Administrative et Financière (y compris les contrôleurs financiers) effectue également des missions de contrôle des procédures et autorisations décrites dans le Manuel des Procédures Administratives et Financières.

### Réalisation et suivi des missions

La Direction Générale et la Direction Administrative et Financière de Le Bélier s'assurent de la mise en place des recommandations et de leur suivi.

Le Groupe a fait le choix d'adresser la problématique du contrôle interne non plus par un service dédié, mais à travers un rôle accru des équipes de contrôle de gestion. Pour ce faire, il vise à renforcer progressivement ses contrôles sur les risques clés, ce qui se traduira notamment par la mise en œuvre d'auto-évaluations régulières des responsables de la maîtrise de ces risques et par des contrôles réalisés par le contrôle de gestion et/ou de la direction fonctionnelle concernée.

### Référentiels de contrôle

Il s'agit du Manuel des Procédures Administratives et Financières. Celui-ci fait l'objet d'une revue permanente, de manière à intégrer les évolutions des normes comptables intervenues récemment (normes IFRS) ainsi que les changements des processus et d'outils d'arrêté et de consolidation.

Il traite principalement les points suivants :

- › règle de présentation comptable des principaux points spécifiques à notre métier ;
- › procédures et autorisations ;
- › un plan comptable « Le Bélier » ;
- › les manuels de procédures qualité ISO ;
- › les définitions de fonction des différents collaborateurs du département Administratif et Financier.

(1) VaMP : acronyme désignant les Valeurs Moyennes et Petites.



## 7.2.2 Diffusion et utilisation des informations

### Instances et processus de contrôle

Les procédures spécifiques à l'élaboration de l'information financière et comptable comprennent :

- › le rapport mensuel d'activité ;
- › les arrêtés comptables mensuels, ces derniers donnant lieu à consolidation et publication, pour les arrêtés semestriels et annuels ;
- › le tableau de bord mensuel de la performance industrielle ;
- › des outils logiciels dédiés à la gestion de l'ensemble de l'information financière et au suivi de la performance.

### Détail des procédures d'élaboration et de suivi mensuel de budget

S'appuyant sur les orientations stratégiques et les objectifs précisés par la Direction Générale, les sociétés filiales établissent un budget annuel et le présentent, pour validation. L'objectif du cycle budgétaire est de s'assurer de la conformité des budgets vis-à-vis de la stratégie Groupe, de l'adéquation des moyens et des ressources, de l'amélioration de la performance industrielle et financière, de l'optimisation du cash et de l'endettement. Les principaux documents constitutifs d'une liasse budgétaire sont le compte de résultat, le bilan, les flux de trésorerie, le détail des investissements, les indicateurs de performance industrielle.

Mensuellement, les sociétés filiales effectuent un suivi de leur réalisation en transmettant à la maison mère un rapport d'indicateurs industriels accompagné de commentaires et des plans d'actions en cours. Un compte de résultat et des éléments bilanciels sont établis mensuellement depuis mi-2006. Ce rapport comprend les informations clés comptables et non comptables, avec un comparatif N, N-1 et budget. Mensuellement, les filiales annoncent les chiffres clés prévisionnels sur 3 mois (CA, production, effectifs, stocks, trésorerie, résultat), ce qui permet d'anticiper et de gérer les risques et opportunités.

Un cycle de réunions mensuelles est établi. Les comptes rendus sont formalisés et diffusés aux participants ainsi qu'au Comité de direction Groupe.

## 7.3 Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière

La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et consolidés du Groupe est assurée par la Direction Administrative et Financière, sous l'autorité du Directeur Général. Les procédures budgétaires et de reporting mensuel sont des outils clés dans le pilotage des opérations.

Le cœur du système d'information du groupe repose sur un ERP couramment utilisé et implémenté dans l'ensemble des filiales.

## 7.2.3 Gestion des risques

Une cartographie des risques est remise à jour régulièrement par le Comité de direction et communiquée aux administrateurs.

Ce travail couvre l'ensemble des risques auxquels le Groupe est exposé : risques technologiques, de fraude, d'approvisionnement, opérationnel, stratégique, etc. Chacun de ces risques a été noté en fonction de sa gravité, de sa probabilité d'occurrence, de sa détectabilité, il est affecté à un responsable, et fait l'objet d'une revue d'avancement annuelle à travers un plan de progrès.

Après analyse, les risques identifiés concernent les processus :

- › industriels ;
- › stratégiques ;
- › techniques et qualité ;
- › achats et approvisionnements ;
- › système d'information ;
- › ressources humaines ;
- › commerciaux ;
- › financiers.

## 7.2.4 Activités de contrôle

Les principaux cycles opérationnels (achats, ventes, stocks, personnel, trésorerie) ont été analysés, cartographiés et découpés en processus. Pour ceux présentant les risques les plus significatifs, des objectifs et des activités de contrôle seront progressivement déployés tels que décrits dans le paragraphe « Réalisation et suivi des missions ».

Certaines des activités de contrôle dédiées à la production d'informations comptables et financières sont décrites dans les paragraphes « Organisation et modes opératoires », « Diffusion et utilisation des informations » et « Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière ».

## 7.2.5 Pilotage du contrôle interne

En coordination avec la Direction Générale, la Direction Financière s'assure du déploiement progressif du plan de contrôle des risques clés tel que spécifié ci-dessus. Nous vous rappelons que la procédure de contrôle mise en place par le Groupe vise toutes les filiales comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.





## RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

### AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

#### I. Situation et activité de la Société

##### Le Bélier Holding

Le siège a été particulièrement actif dans le domaine des projets où des progrès substantiels ont été réalisés en 2019 où 55 nouveaux produits ont été lancés. L'activité commerciale a permis de totaliser 340 M€ de nouvelles commandes (Chiffres d'affaires cumulés sur la durée de vie des produits). Les équipes du siège ont largement contribué à l'amélioration de la performance qualité du Groupe qui réalise sa meilleure année en la matière.

Le Groupe a investi dans l'innovation avec un nouveau procédé de fabrication de produits de châssis autorisant des caractéristiques mécaniques supérieures et/ou un poids allégé des produits.

#### II. Événements importants intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport

##### Épidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 a eu pour conséquence la fermeture des trois filiales du Groupe en Chine pendant 2 semaines pour les deux plus importantes et pour 7 semaines pour la plus petite qui se trouve en proximité de Wuhan. Dans ce cadre, le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 devrait ressortir en baisse par rapport au haut niveau d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sur la base des hypothèses de production connues à ce jour, et hors effet systémique lié au Covid-19 dont il n'est pas possible d'estimer à date l'impact sur l'activité du 2<sup>nd</sup> trimestre, le Groupe anticipe un retour de la croissance au cours du 2<sup>nd</sup> semestre et confirme ses perspectives moyen terme positives grâce au bon niveau de commandes et au nombre accru de nouveaux lancements : 85 prévus en 2020 (dont 20 issus des reports de 2019).

Le Bélier suit avec attention l'évolution du Covid-19 et prend les mesures nécessaires pour protéger ses salariés et l'activité avec ses clients. La situation de trésorerie du Groupe permet d'assurer la continuité d'exploitation.

##### Projet de cession d'un bloc majoritaire

Faisant suite à l'annonce le 9 décembre 2019 de l'entrée en négociations exclusives entre ses principaux actionnaires majoritaires, dont Copernic, holding de contrôle de la famille

Galland, et M. Philippe Dizier, Directeur Général de Le Bélier, et Guangdong Wencan Die Casting Co. Ltd., société cotée sur la Bourse de Shanghai (603348 (SHA) (« Wencan »), et à l'accomplissement par Le Bélier des procédures applicables en matière de droit social, Le Bélier a pris connaissance de la signature le 8 janvier 2020 du contrat de cession d'une participation majoritaire représentant environ 61,96 % du capital de Le Bélier à Wencan au prix de 38,18 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation de la cession notamment en cas de distribution de dividendes, étant précisé que les principaux actionnaires majoritaires de Le Bélier se sont engagés dans ce cadre à faire leurs meilleurs efforts à ce que Le Bélier ne distribue pas de dividendes) qui serait suivie du dépôt d'une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix de 38,18 € par action.

La cession du bloc majoritaire, et par conséquent le dépôt du projet d'offre publique, reste sujette à la réalisation de certaines conditions suspensives usuelles, dont l'obtention des autorisations réglementaires en France au titre du contrôle des investissements étrangers, et en Chine au titre des investissements directs à l'étranger, l'approbation des autorités de concurrence allemande et slovaque et l'approbation de l'acquisition à la majorité des deux tiers des droits de vote par les actionnaires de Wencan, (étant précisé que les actionnaires de contrôle de Wencan représentant environ 68,18 % du capital de Wencan ont consenti un engagement irrévocable de voter en faveur de l'acquisition).

La réalisation du transfert du bloc majoritaire devrait intervenir fin du premier semestre 2020.

Pour financer l'intégralité de l'opération, Wencan aura recours à ses fonds propres à hauteur de 60 % et à des financements bancaires sécurisés auprès de la Société Générale et d'Industrial Bank of China pour le solde.

Le Conseil d'administration de Le Bélier réuni en formation non conflictuelle a mandaté le 16 mars 2020 ses administrateurs indépendants afin de désigner et suivre les travaux d'un expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre et présenter ses conclusions sous la forme d'une attestation d'équité et se prononcer sur l'appréciation du prix dans le cadre de l'intention de Wencan de se réserver la possibilité de procéder à un retrait obligatoire à l'issue de l'offre publique.

L'identité de l'expert indépendant sera communiquée dès sa désignation.

Le Conseil d'administration se prononcera sur l'intérêt de l'offre et sur ses conséquences pour Le Bélier, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant.

Le projet d'offre publique sera soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers qui appréciera sa conformité par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément aux règles applicables en matière de communication financière des sociétés cotées, Le Bélier communiquera de nouveau sur l'opération en cours à l'occasion de sa prochaine étape.

### III. Résultats économiques et financiers des comptes sociaux

En milliers d'euros	2019	2018
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>23 349</b>	<b>24 801</b>
Produits d'exploitation	24 775	26 866
Charges d'exploitation	- 19 935	- 18 650
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4 840</b>	<b>8 216</b>
<b>Résultat Financier</b>	<b>2 299</b>	<b>15 217</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>165</b>	<b>- 123</b>
Participation des salariés	0	- 80
Impôt sur les bénéfices	97	- 669
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>7 402</b>	<b>22 561</b>

En Annexe au présent rapport figure le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

### IV. Activité en matière de recherche et développement de la Société

La Société met en œuvre de façon permanente un travail sur des projets d'innovation afin de rendre plus performants ses procédés de fabrication. Le résultat abouti de ces travaux bénéficie aux produits nouveaux que la Société est amenée à développer et à mettre ensuite en production.

En 2019 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 201 K€, dont 121 K€ de frais de personnel, contre respectivement 179 K€ et 150 K€ en 2018.

### V. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

#### Activité et résultat

Le résultat d'exploitation s'inscrit en retrait, à 4 840 K€ contre 8 216 K€ en 2018.

Le résultat financier s'inscrit à 2 299 K€ contre 15 217 KE en 2018 (l'exercice 2018 était marqué par un dividende exceptionnel en provenance de HDPCI pour 12 000 K€)

Le résultat exceptionnel s'élève à 165 K€ contre - 123 K€ en 2018.

#### Situation financière

La Société poursuit le renforcement de sa situation financière.

La trésorerie nette (hors actions en auto-détention) s'élève à 84 410 K€ contre 68 034 K€ fin 2018.

### VI. Présentation des comptes sociaux annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent en annexe des comptes sociaux annuels.

### VII. Information sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, et conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, nous vous indiquons en Annexe ci-après la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ainsi que les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice.

### VIII. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est intégré dans l'annexe aux comptes annuels, conformément aux dispositions de l'article L. 233-15 modifié du Code de commerce.

Les principaux commentaires relatifs à l'activité des filiales sont donnés dans l'exposé relatif à l'activité des sociétés du Groupe relatée dans la première partie de ce rapport.



## IX. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 7 402 136,56 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Ceci portera le « Report à nouveau » à 91 467 201,91 €.

### Rappel des dividendes distribués

Il est rappelé, ci-après, le montant des dividendes, des revenus distribués éligibles audit abattement et des revenus distribués non éligibles à l'abattement au titre des trois exercices précédents.

Au titre de l'exercice	Montant total des distributions éligibles à l'abattement	Dividende par action	Montant par action des revenus distribués éligibles à l'abattement	Montant par action des revenus distribués non éligibles à l'abattement
2016	6 917 367 €	1,10 € par action ayant droit au dividende	1,10 € par action ayant droit au dividende	0
2017	7 724 950 €	1,18 € par action ayant droit au dividende	1,18 € par action ayant droit au dividende	0
2018	7 724 756 €	1,18 € par action ayant droit au dividende	1,18 € par action ayant droit au dividende	0

## X. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge 52 764 € de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## XI. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

L'épidémie de Covid-19 a eu pour conséquence la fermeture des trois filiales du Groupe en Chine pendant 2 semaines pour les deux plus importantes et pour 7 semaines pour la plus petite qui se trouve en proximité de Wuhan. Dans ce cadre, le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 devrait ressortir en baisse par rapport au haut niveau d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sur la base des hypothèses de production connues à ce jour, et hors effet systémique lié au Covid-19 dont il n'est pas possible d'estimer à date l'impact sur l'activité du 2<sup>nd</sup> trimestre, le Groupe anticipe un retour de la croissance au cours du 2<sup>nd</sup> semestre et confirme ses perspectives moyen terme positives grâce au bon niveau de commandes et au nombre accru de nouveaux lancements : 85 prévus en 2020 (dont 20 issus des reports de 2019).

Le Bélier suit avec attention l'évolution du Covid-19 et prend les mesures nécessaires pour protéger ses salariés et l'activité avec ses clients. La situation de trésorerie du Groupe permet d'assurer la continuité d'exploitation.

## XII. Utilisation des instruments financiers

Aucun nouvel instrument n'a été mis en place sur l'exercice.

La Société possède toujours un *swap* de taux variable à fixe de 6 000 K€.

## XIII. Informations sur la détention du capital par certains actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

En application des dispositions de l'article L. 225-123 alinéa 3 du Code de commerce modifié par la loi Florange n° 2014-384 du 29 mars 2014, la société Copernic a informé l'AMF du franchissement en hausse, le 3 avril 2016, du seuil de 2/3 des droits de vote de la Société et détenir à cette date 3 796 771 actions de la Société, représentant 7 593 542 droits de vote.

Le groupe familial Galland a, à cette occasion, franchi en hausse, le 3 avril 2016, le seuil de 2/3 des droits de vote de la Société.

Au 31 décembre 2019, le groupe familial Galland détient, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés par actions simplifiées Le Bélier Participations et Copernic

qu'il contrôle, 3 809 532 actions de la Société, représentant 7 617 859 droits de vote, soit 57,88 % du capital et 68,01 % des droits de vote de la Société répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
<b>Copernic</b>	3 796 771	57,68 %	7 593 542	67,79 %
<b>Famille Galland <sup>(1)</sup></b>	12 761	0,19 %	24 317	0,22 %
<b>TOTAL GROUPE FAMILIAL GALLAND</b>	<b>3 809 532</b>	<b>57,88 %</b>	<b>7 617 859</b>	<b>68,01 %</b>

(1) dont Le Bélier Participations (10 actions et 15 droits de vote).

#### **XIV. État récapitulatif établi en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (Opérations sur titres réalisées par les dirigeants)**

La Société n'a eu connaissance d'aucune opération intervenue dans le cadre de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, publiée sur le site de l'AMF en 2019.

#### **XV. Déclaration de performance financière**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, telles que modifiées par l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, l'ordonnance 2017-1180 du 19 juillet 2017 et la loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 ainsi qu'à celles de l'article R. 225-105-1 du Code de commerce modifiées par les décrets n° 2016-1138 du 19 août 2016, n° 2017-1174 du 18 juillet 2017 et n° 2017-1265 du 9 août 2017, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sur le changement climatique de l'activité de la Société et de l'usage des biens et services qu'elle produit, à ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, aux accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés, aux actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées.

#### **XIX. Politique sociale**

##### **ÉVOLUTION DES EFFECTIFS**

	2019	2018	2017	2016
Cadres	80	80	82	82
Non cadres	35	43	39	33
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>123</b>	<b>121</b>	<b>115</b>

Les chiffres présentés sont des effectifs de fin de période.

La moyenne d'âge est de 43,71 ans.

L'ancienneté moyenne est de 9,99 ans.

Ces informations sont présentées en annexe dans la Déclaration de performance extra-financière.

Comme indiqué au point 4 du rapport de gestion sur les comptes consolidés ci-dessus, le rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations figurant dans la Déclaration de performance extra-financière consolidée demeurera annexé à cette Déclaration.

#### **XVI. Prévention des risques technologiques**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations sur la politique de prévention du risque d'accident technologique, sur la couverture responsabilité civile de la Société et sur les moyens prévus pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique.

Compte tenu de son activité de holding, la Société n'a pas d'information particulière à communiquer dans ce cadre.

#### **XVII. Principaux risques et incertitudes**

Les principaux risques et incertitudes sont décrits au point 7 de la première partie de ce rapport.

#### **XVIII. Procédures de contrôle interne**

Les procédures de contrôle interne sont décrites au point 8 de la première partie de ce rapport.





## XX. Prises de participation et de contrôle

Néant.

## XXI. Participations réciproques

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société ne détient aucune participation réciproque aux sens des articles L. 233-29 et R. 233-19 du Code de commerce.

## XXII. Auto-contrôle et options de souscription d'actions

Détention d'actions propres : 35 754

Options de souscription d'actions : néant

La Société n'a pas mis en place de nouveaux plans d'option de souscription d'actions depuis l'expiration des précédents au 30 juin 2005.

## XXIII. Ajustement en cas d'émission de titres donnant accès au capital

Néant.

## XXIV. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés (FCPE Fonderies du Bélier et actions gratuites attribuées dans le cadre de plans d'attributions gratuites d'actions) au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019 : 4,01 %.

## XXV. Informations relatives aux options d'achat d'actions et aux attributions gratuites d'actions

Plan d'options d'achat d'actions au cours de l'exercice 2019 : néant.

Plan d'attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice 2019 : néant.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, votre Conseil d'administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce.

Il est rappelé par ailleurs que le Conseil d'administration, dans sa séance du 22 mars 2016, a décidé que les dirigeants mandataires sociaux visés à l'article L. 225-197-1 II al 4 du Code de commerce seront tenus de conserver au nominatif 15 % des actions attribuées, et ce jusqu'à l'expiration de leurs fonctions.

## XXVI. Détention d'actions propres dans le cadre du programme de rachat

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 al.2 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations d'achat et de vente effectuées sur nos propres actions au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 :

- dans le cadre d'opération de rachat de ses propres actions :
  - nombre d'actions achetées : 0,
  - nombre d'actions vendues : 0,
  - cours moyen des achats : 0 €,
  - cours moyen des ventes : 0 €,
  - nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 34 379,
  - valeur au cours d'achat : 1 347 K€,
  - valeur nominale : 1,52 €,
  - motifs des acquisitions : rachat de ses propres actions,
  - fraction du capital que représentent les actions détenues : 0,52 % ;
- dans le cadre du contrat de liquidité :
  - nombre des actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 1 375,
  - valeur au cours de clôture : 50 K€,
  - valeur nominale : 1,52 €,
  - motifs des acquisitions : animation du cours de Bourse de l'action,
  - fraction du capital que représentent les actions détenues : 0,02 %.

Au 31 décembre 2019, la Société a donc acheté :

- 0 titre sur le marché au titre du contrat de rachat ;
- 1 375 titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité ;

Ceci porte à 35 754 le nombre total d'actions en auto-détention.

## XXVII. Programme de rachat des actions

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale mixte en date du 16 mai 2019 a autorisé le Conseil d'administration à racheter des actions de la Société dans une limite de 10 % du capital.

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, ainsi que du règlement européen n° 596/2014 du 16 avril 2014.

La Société a fait partiellement usage de cette autorisation au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, et souhaite poursuivre les opérations de rachat d'actions.

Nous vous proposerons ainsi de renouveler l'autorisation permettant au Conseil d'administration de procéder à l'acquisition des actions de la Société, conformément aux dispositions du Code de commerce rappelées ci-dessus.



Les actions propres détenues par la Société seraient utilisées par ordre de priorité décroissant, en vue :

- › d'assurer l'animation du cours de Bourse de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF ;
- › d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions à des salariés et des mandataires sociaux du Groupe et céder ou attribuer des actions aux salariés dans le cadre des dispositions légales ;
- › de procéder à l'acquisition d'actions en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- › d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société.

La Société envisage l'annulation des actions qu'elle serait éventuellement amenée à détenir.

Cette autorisation permettrait à la Société de procéder au rachat de ses propres actions :

- › sur une période de 18 mois suivant la date de l'Assemblée générale, soit jusqu'au 18 novembre 2021 ;
- › dans la limite du plafond de 10 % du capital social de la Société arrêté à la date de l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2020, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée générale :
  - à un prix maximal unitaire de 75 € par action,
  - Part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres : néant.

Dans le cadre de sa gestion financière globale, la Société se réserve la possibilité d'utiliser une partie de sa trésorerie disponible pour financer les rachats d'actions, de recourir à l'endettement à court et moyen terme pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Le programme de rachat n'aura pas d'incidence financière significative sur le bénéfice net par action et les capitaux propres par action.

Tous éléments d'information complémentaires sont contenus dans le document d'enregistrement universel établi par la Société, à la disposition du public sur simple demande, et mis en ligne sur le site internet de la Société et celui de l'AMF.

## **XXVIII. Prêts interentreprises consentis en application de l'article L. 511-6, 3 bis al. 2 du Code monétaire et financier**

Néant.

## **XXIX. Contrôle des Commissaires aux comptes**

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de vos Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et s. du Code de commerce.

Nous soumettons à vos suffrages les conventions approuvées par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2019.

Le rapport des Commissaires aux comptes mentionne également les conventions approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2019.

## **XXX. Rémunération des administrateurs**

Nous vous demanderons de vous prononcer sur l'attribution, aux administrateurs, d'une rémunération de leur activité au titre de l'exercice 2019.

Nous vous proposons ainsi d'attribuer la somme de 80 000 € aux membres de votre Conseil.

Nous vous demanderons également de vous prononcer sur l'attribution, aux administrateurs, d'une rémunération de leur activité au titre de l'exercice 2020 d'un montant de 80 000 €.

## **XXXI. Informations sur les succursales existantes (en application des dispositions de l'article L. 232-1 II du Code de commerce)**

Néant.

## **XXXII. Condamnation de la Société pour pratiques anticoncurrentielles**

Conformément aux dispositions de l'article L. 464-2, I-al.5 du Code de commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la condamnation de la Société pour des pratiques anticoncurrentielles prononcées par l'Autorité de la concurrence : néant.





## AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### **XXXIII. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce**

Parmi les objectifs du programme de rachat (17<sup>e</sup> résolution), figure l'annulation des actions acquises.

À cette fin, nous vous demandons, par le vote de la 18<sup>e</sup> résolution, d'autoriser le Conseil d'administration pour une durée de 18 mois, à annuler tout ou partie des actions de la Société qu'elle pourrait acquérir dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, dans la limite de 10 % du capital actuel de la Société par période de vingt-quatre mois, étant précisé que cette limite s'applique à un montant du capital social de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte des opérations affectant le capital social postérieurement à la présente Assemblée générale, et à procéder à la réduction corrélative du capital social, en imputant la différence entre le prix d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

Cette autorisation serait valable pour une durée de dix-huit mois et remplacerait l'autorisation de même nature conférée par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2019.

Aucune action n'a été annulée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2019.

La participation des salariés (FCPE Fonderies du Bélier et actions gratuites attribuées dans le cadre de plans d'attributions gratuites d'actions) au capital de la Société ayant dépassé 3 % du capital social, il convient de mettre à jour les statuts en vue de la mise en place de la procédure de désignation des administrateurs représentant les actionnaires salariés.

Nous vous proposons également de modifier les statuts de la Société afin d'autoriser le Conseil d'administration à recourir au mode de consultation écrite autorisé par la loi Soihili en date du 19 juillet 2019.

### **XXXIV. Proposition de modifications statutaires en vue de proposer la désignation des administrateurs représentant les salariés**

À la clôture du précédent exercice, la part du capital détenue – dans le cadre prévu par les dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce – par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 dudit Code, représentant plus de 3 % du capital social de la Société, un administrateur représentant les salariés actionnaires doit être élu par l'Assemblée générale ordinaire, parmi les deux candidats proposés par les salariés actionnaires visés à l'article L. 225-102

précité, selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur ainsi que les statuts de la Société.

Nous vous proposons ainsi de mettre à jour l'article 12 « Conseil d'administration » des statuts et d'intégrer un alinéa 10 fixant les conditions de désignation des deux candidats à l'élection au poste d'administrateur salarié actionnaire qui serait rédigé comme suit :

« Article 12 – Conseil d'administration

.../...

10 – Administrateur représentant les salariés actionnaires

*Lorsque le rapport, présenté annuellement par le Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, établit que les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représentent plus de 3 % du capital de la Société, un administrateur représentant les salariés actionnaires est nommé par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires selon les modalités fixées par les présents statuts.*

*Les candidats à la nomination au poste d'administrateur représentant les salariés actionnaires sont désignés dans les conditions suivantes :*

a) *lorsque le droit de vote attaché aux actions détenues par les salariés est exercé par les membres du Conseil de surveillance d'un fonds commun de placement, ledit Conseil de surveillance peut désigner au plus deux candidats.*

*Le Conseil d'administration saisit les conseils de surveillance des fonds commun en vue de la désignation d'au plus deux candidats ;*

b) *lorsque le droit de vote attaché aux actions détenues par les salariés est directement exercé par ceux-ci, les candidats sont désignés par un vote des salariés actionnaires dans les conditions ci-après définies.*

*Le Conseil d'administration arrête les modalités de consultation des salariés actionnaires exerçant directement leurs droits de vote en vue de la désignation d'au plus deux candidats.*

*La consultation des salariés peut intervenir par tout moyen technique permettant d'assurer la fiabilité du vote, en ce compris le vote électronique ou par correspondance. Chaque salarié actionnaire dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient, soit directement, soit indirectement au travers de parts d'un fonds commun de placement à exercice individuel des droits de vote.*

*Seules les candidatures ayant recueilli 5 % des voix exprimées lors de la consultation des salariés actionnaires peuvent être soumises au suffrage de l'Assemblée générale.*

*Les modalités de désignation de deux candidats non définies par les présents statuts sont arrêtées par le Conseil d'administration, notamment en ce qui concerne le calendrier de désignation des candidats. Il en est de même pour les modalités de désignation des mandataires représentant les salariés actionnaires à l'Assemblée générale.*

Chacune des procédures visées au a) et b) ci-dessus fait l'objet d'un procès-verbal comportant le nombre de voix recueillies pour chacune des candidatures. Une liste de tous les candidats valablement désignés est établie. Celle-ci doit comporter au moins deux candidats.

La liste des candidats est annexée à l'avis de convocation de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à nommer l'administrateur représentant les salariés actionnaires.

Est nommé par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires le candidat ayant obtenu, lors de cette Assemblée générale, le plus grand nombre de voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'administrateur représentant les salariés actionnaires n'est pas pris en compte pour la détermination du nombre minimal et du nombre maximal d'administrateurs prévus à l'alinéa 1 de l'article 12 des présents statuts.

La durée des fonctions de l'administrateur représentant les salariés actionnaires est de six (6) années. Les fonctions de l'administrateur représentant les salariés actionnaires prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Toutefois en cas de perte de la qualité de salarié de la Société ou d'une société qui lui est liée au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, l'administrateur représentant les salariés actionnaires est réputé démissionnaire d'office et son mandat d'administrateur prend fin de plein droit. Jusqu'à la date de remplacement de l'administrateur représentant les salariés actionnaires, le Conseil d'administration pourra se réunir et délibérer valablement.

L'administrateur représentant les salariés actionnaires devra détenir, soit individuellement, soit à travers un fonds commun de placement d'entreprise, au moins 10 actions au nominatif ou un nombre de parts dudit fonds équivalant à au moins 10 actions. À défaut, il est réputé démissionnaire d'office à la date à laquelle il a cessé de détenir au moins 10 actions de la Société ou un nombre de parts du fonds représentant au moins 10 actions de la Société.

En cas de vacance, pour quelque raison que ce soit, l'administrateur représentant les salariés actionnaires, la désignation d'un candidat à son remplacement s'effectuera dans les conditions prévues ci-dessus. Jusqu'à la date de remplacement de l'administrateur représentant les salariés actionnaires, le Conseil d'administration pourra se réunir et délibérer valablement. »

### **XXXV. Proposition de modifications statutaires en vue d'autoriser le Conseil d'administration à recourir au mode de consultation écrite**

Nous vous proposons d'user de la faculté offerte par la nouvelle rédaction de l'article L. 225-37 du Code de commerce qui permet au Conseil d'administration de prendre des décisions par consultations écrites dans les conditions fixées par la réglementation.

En conséquence, nous vous demandons de modifier l'article 14 « Réunions et délibérations du Conseil » des statuts de la manière suivante (les parties modifiées sont signalées en gras) :

« Article 14 – Réunions et délibérations du Conseil

Les alinéas 1 à 5 restent inchangés.

6 – Le Conseil d'administration a également la faculté de prendre des décisions écrites dans les conditions prévues à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

À l'initiative du Président, le Conseil d'administration peut adopter par voie de consultation écrite, les décisions relevant de ses attributions propres, telles que :

- la nomination provisoire de membre du Conseil en cas de vacance d'un siège portant le nombre d'administrateur à un niveau inférieur au minimum légal ou au minimum statutaire requis ;
- l'autorisation des cautions, avals et garanties données par la Société ;
- la mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives et réglementaires prise sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire ;
- la convocation de l'Assemblée générale ;
- le transfert de siège social dans le même département ;

et plus généralement toute décision relevant de ses attributions propres expressément visée par la loi ou la réglementation en vigueur.

Dans ce cas, les administrateurs sont appelés par le Président du Conseil d'administration à se prononcer par tout moyen écrit sur la décision qui leur a été adressée et ce, dans les 3 jours ouvrés (ou moins selon le délai prévu dans la demande) suivant la réception de celle-ci. À défaut d'avoir répondu à la consultation, par écrit au Président du Conseil d'administration, dans ce délai et conformément aux modalités prévues dans la demande, ils seront réputés absents et ne pas avoir participé à la décision.

Les membres du Comité social et économique doivent être consultés selon les mêmes modalités que les administrateurs.

À l'initiative du Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, des membres de la Direction, les Commissaires aux comptes ou d'autres personnes ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent participer à cette consultation.

La décision ne peut être adoptée que si la moitié au moins des administrateurs ont participé à la consultation écrite, et qu'à la majorité des membres participant à cette consultation.

La voix du Président de séance est prépondérante en cas de partage.

L'ancien alinéa 6 est renuméroté 7. »

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**Le Conseil d'administration**



## ANNEXES

### Décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombre de factures concernées			341		
Montant total des factures concernées	€ TTC 170 025	€ TTC 245 273	€ TTC 28 816	€ TTC 876 897	€ TTC 1 321 011
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	2,8 %	4,1 %	0,5 %	14,5 %	21,8 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice			5,7 %		
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues			0		
Montant total des factures exclues			0		
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</b>					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			Application de la loi LME pour les fournisseurs français et application des conditions contractuelles pour les fournisseurs hors France		

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombre de factures concernées			327		
Montant total des factures concernées	€ TTC 2 469 774	€ TTC 375 484	€ TTC 14 049	€ TTC 22 988 414	€ TTC 25 847 721
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	10,6 %	1,6 %	0,1 %	98,5 %	110,7 %
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues			0		
Montant total des factures exclues			0		
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)</b>					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement			Application de la loi LME pour les filiales françaises		

## Tableau des résultats des 5 derniers exercices (R. 225-102 Code de commerce)

### ÉTATS FINANCIERS EN EUROS AU 31/12/2019

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
<b>Durée de l'exercice (mois)</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	10 004 822	10 004 822	10 004 822	10 004 822	10 004 822
Nombre d'actions					
■ ordinaires	6 582 120	6 582 120	6 582 120	6 582 120	6 582 120
■ à dividende prioritaire					
<b>Opérations et résultats</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	23 349 207	24 801 132	30 255 733	29 661 328	22 785 344
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	8 170 945	23 575 433	18 122 206	16 863 546	12 595 490
Impôts sur les bénéfices et participation	97 432	- 749 649	- 418 101	- 199 764	265 096
Dot. Amortissements et prov.	1 197 839	1 664 266	1 366 608	1 248 689	2 072 486
Rep. Amortissements et prov.	331 599	1 399 017	1 382 018	2 864 928	1 980 656
Résultat Net	7 402 137	22 560 535	17 719 515	18 280 021	12 768 756
Résultat distribué	0	7 724 755	7 724 950	6 917 367	4 969 932
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	1,26	3,47	2,69	2,53	1,95
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,12	3,43	2,69	2,78	1,94
Dividende versé	0	1,18	1,18	1,10	0,80
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	123	126	118	115	114
Masse salariale	8 918 206	7 991 748	9 256 427	8 772 673	8 421 119
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	3 704 858	3 505 138	7 736 518	9 817 136	4 440 058

1



## RAPPORT DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2019

# Déclaration de performances extra-financière 2019

**DPEF**

2



2.1	POLITIQUE RSE & LES VALEURS DU GROUPE	24	2.4	RISQUE FISCAL	35
2.2	IDENTIFICATION DES RISQUES POUR MIEUX LES MAÎTRISER	26	2.5	RISQUE NON INTÉGRÉS À LA DPEF	35
2.3	NOS PRINCIPAUX RISQUES ET OBJECTIFS À ATTEINDRE	26	2.6	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	36
2.3.1	Risques environnementaux	26			
2.3.2	Risques sociaux	29			
2.3.3	Risques, de corruption et de non-respect des Droits de l'Homme	33			



Le modèle d'affaires est décrit dans l'introduction du document, dans le chapitre « L'Essentiel 2019 ».

## 2.1 POLITIQUE RSE & LES VALEURS DU GROUPE

Conscient de sa responsabilité sociale en tant qu'entreprise, Le Bélier a déterminé et mis en œuvre une politique claire en la matière depuis janvier 2018.



Depuis 2007, conscient de ses responsabilités envers l'environnement, le Groupe a déployé une politique environnementale, en dotant son organisation de moyens afin de prévenir les pollutions, respecter la réglementation et mettre en place tous les moyens nécessaires à la préservation de l'environnement. *Since 2007, conscious of its environmental responsibilities, the Group has deployed an environmental policy, providing the organization with means to prevent pollution, to comply with regulations and to implement all necessary means for the preservation of the environment.*

***A compter de 2012, le Groupe s'est engagé en termes sociétaux :***

*Since 2012, the corporate social commitments are:*

- En privilégiant le dialogue social, en améliorant la sécurité au sein de ses sites de production, en renforçant sa politique de formation et en confirmant l'exclusion de toute discrimination, travail forcé ou travail de mineur ; *Emphasizing social dialogue, improving safety at its production sites, reinforcing its training policy and confirming the exclusion of all discrimination, forced labor or child labor;*
- En entretenant la relation avec toute personne ou organisation concernée par l'activité de l'entreprise (Clients, Fournisseurs, Actionnaires, Autorités,...) ; *Sustaining the relationship with any person or organization related to the activity of the company (Customers, Suppliers, Shareholders, Authorities,...);*
- En prévenant la corruption par la responsabilisation des ses managers et aujourd'hui, grâce à notre code d'éthique et de conduite, et à des procédures associées ; *Preventing corruption by the empowerment of the management and today, through our ethics code, code of conduct and by means of related procedures;*

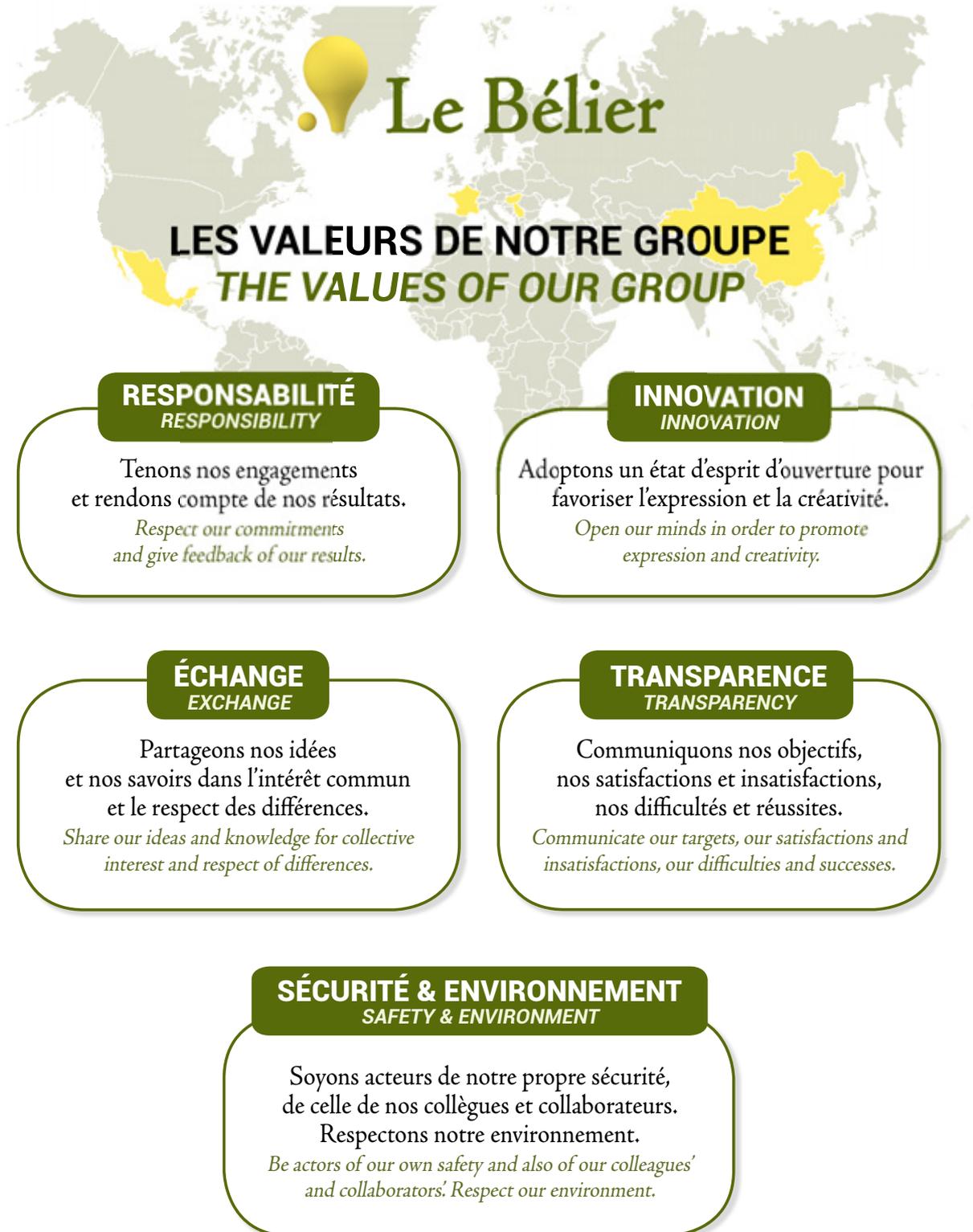
***Je m'engage, comme tous les dirigeants du Bélier, à persévérer dans nos efforts de mise en œuvre de notre politique RSE.***

*I commit myself, as all Le Bélier's managers, to persevere in our efforts to implement our CSR policy.*

Philippe DIZIER

Directeur Général / Chief Executive Officer

Le Groupe a par ailleurs souhaité souligner et définir les valeurs fondamentales qui la régissent. Elles sont au nombre de 5 : Responsabilité, Innovation, Échange, Transparence, Sécurité & Environnement.



2

Ces différents éléments constituent un socle sur lequel le Groupe s'appuie afin de renforcer progressivement sa politique RSE.



## 2.2 IDENTIFICATION DES RISQUES POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Depuis début 2008, l'entreprise a établi une cartographie des risques auxquels elle peut être confrontée.

Les domaines ciblés par cette cartographie sont les suivants :

- › opérationnels et industriels ;
- › stratégiques ;
- › techniques et qualité ;
- › achats et approvisionnements ;
- › système d'information ;
- › ressources humaines ;
- › commerciaux ;
- › financiers.

La méthode employée a consisté à faire l'inventaire par chaque membre du Comité de direction des risques connus, à mesurer leur criticité et à rechercher des solutions pour limiter leur impact.

La criticité du risque est calculée par le produit des 3 facteurs suivants :

- › gravité ;
- › probabilité d'occurrence ;
- › difficulté de détection préalable.

Chaque facteur est évalué sur une échelle de 1 à 3. L'indice de criticité est le produit des facteurs. Sa valeur se situera donc sur une échelle croissante allant de 1 à 27. Une mise à jour des risques, de leur criticité et des solutions de réduction d'impact est réalisée chaque année et validée par la Direction Générale.

Les risques en relation avec la DPEF (Déclaration de Performance Extra-financière) en ont été extraits et figurent au nombre de 4. Ces risques, ainsi que les objectifs que Le Bélier s'est assigné pour y palier sont décrits dans les paragraphes suivants.

## 2.3 NOS PRINCIPAUX RISQUES ET OBJECTIFS À ATTEINDRE

Les principaux risques identifiés au sein de Le Bélier sont regroupés autour de 3 thématiques distinctes. À chaque risque ou domaine de risque identifié un ou plusieurs objectifs clairs sont associés.

### Maîtrise des risques/Domaine environnemental

En matière environnementale, l'entreprise a pour objectif de :

- › garantir le respect de la réglementation en réduisant l'impact sur l'environnement ;
- › assurer une gestion responsable des déchets.

### Maîtrise des risques/Domaine Social

En matière social, les risques identifiés sont au nombre de 2 :

- › risque d'accident au travail. Le Bélier a – dans ce cas – pour objectif de garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs ;

- › risque lié au taux de rotation des effectifs. Par la maîtrise de ce risque le Groupe vise donc à conserver ses talents et, dans le cadre de sa croissance, renforcer son attractivité pour en recruter de nouveaux.

### Maîtrise des risques/Droits de l'Homme et Lutte contre la corruption

Dans le domaine des Droits de l'Homme et de la lutte contre la corruption, Le Bélier vise à :

- › prévenir et lutter contre la corruption ;
- › garantir le respect des droits de l'homme.

### 2.3.1 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

#### 2.3.1.1 Explication du risque/enjeu

Depuis 2007, conscient de ses responsabilités vis à vis de l'environnement et des générations futures, le Groupe a choisi le respect de l'environnement comme l'une de ses valeurs fondamentales : la politique environnementale, datée du 16 mars 2007, réactualisée en 2017, a été déployée dans tous les sites, permettant ainsi de prévenir les pollutions, respecter

la réglementation, et de mettre en place tous les moyens nécessaires à la préservation de l'environnement.

Par ailleurs, il a été décidé de mettre en place un Système de Management Environnemental, selon la norme ISO 14001.

### 2.3.1.2 Politique environnementale

La politique environnementale, datée du 16 mars 2007, réactualisée en 2017 est reproduite dans son intégralité ci-dessous.



Le Bélier, Groupe mondial de fonderie, spécialisé dans la fabrication de composants moulés en aluminium participant à l'allègement et à la réduction de CO<sub>2</sub> pour les marchés automobile et aéronautique, a choisi depuis 2007 le respect de l'environnement comme l'une de ses valeurs fondamentales. Le Groupe Le Bélier renforce sa volonté d'être une entreprise responsable, avec une croissance économique durable en harmonie avec son environnement. Pour cela, la Direction du Groupe Le Bélier s'engage à :

*Le Bélier, a global foundry Group, specialised in the manufacturing of moulded aluminium parts involved in weight and CO<sub>2</sub> reduction for the automotive and aeronautical markets, has chosen respect for the environment as one of his core values since 2007. Le Bélier Group strengthens its willingness to be a responsible company with a sustainable economic growth in harmony with its environment. For this, the Le Bélier Group Directors commits to:*

**Accompagner ses clients** pour réduire la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> / **Accompany its customers to reduce fuel consumption and CO<sub>2</sub> emissions**

**Promouvoir le respect de l'environnement** auprès de ses collaborateurs et de ses fournisseurs et sous-traitants / **Promote respect for the environment** among its employees, its suppliers and its subcontractors

**Privilégier les sources d'approvisionnement** qui prennent en compte les enjeux environnementaux / **Favour supplier sources** that take environmental issues into account

**Satisfaire à toutes les exigences** réglementaires ou autres identifiées / **Comply to all** legal or other identified requirements

**Améliorer en continu son système de management environnemental** afin d'améliorer la performance environnementale de ses usines / **Continuously improve its environmental management system** in order to increase the environmental performance of its plants



**Protéger l'environnement et prévenir les pollutions**, en maîtrisant et en réduisant l'impact environnemental de ses sites de production, notamment :

- en optimisant les consommations d'énergie et d'eau,
- en limitant et en triant les déchets dangereux et non dangereux,
- en privilégiant le recyclage des matériaux,
- en réduisant les rejets liquides et gazeux dans le milieu naturel,
- en minimisant l'impact des produits chimiques.

**Protect the environment and prevent pollution**, by controlling and by reducing the environmental impact of its production sites, in particular:

- optimizing energy and water consumption,
- limiting and sorting hazardous and non-hazardous waste,
- favoring material recycling,
- reducing liquid and gaseous discharges into the natural environment,
- minimizing the impact of chemical products.

Chaque Dirigeant du Groupe s'engage à promouvoir la Politique Environnementale Le Bélier, à la décliner ainsi qu'à mettre en œuvre les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à son application. Elle représente, avec la Politique Qualité et la Politique Sécurité de notre Groupe, les principes fondateurs et fédérateurs de nos organisations. Le respect de l'environnement doit être une préoccupation collective, il participe à la maturité de notre culture d'entreprise et est l'un des piliers de notre ambition de développement durable.

*Each Group Director commits to promote the Le Bélier Environmental Policy, to enforce it and to implement the human, technical and organisational means necessary for its application. It represents, along with the Quality Policy and the Safety Policy of our Group, the founding and unifying principles of our organisations. Respect for the environment must be a collective concern, it contributes to the maturity of our corporate culture and is one of the pillars of our ambition for sustainable development.*

Philippe DIZIER, Directeur Général / CEO



### 2.3.1.3 Plan d'actions/d'amélioration/actions mises en œuvre

#### 2.3.1.3.1 Politique Générale

Le Groupe veille à allouer les ressources humaines et financières nécessaires à la prévention des pollutions et des risques environnementaux.

Sur chaque site, un responsable environnement veille sur le terrain à la préservation de l'environnement. Il bénéficie si nécessaire de l'appui du responsable environnement du Groupe,

Des reportings périodiques sont réalisés, concernant notamment la gestion des déchets, la conformité réglementaire et tous les événements notables concernant l'environnement.

Des actions de formation et de sensibilisation sont menées sur chaque site, notamment dans le cadre du système de management environnemental, telles que par exemple le tri des déchets et les économies d'énergie, et en particulier le partage d'expérience et de bonnes pratiques entre filiales sur l'efficacité énergétique

Par ailleurs, chaque année des ressources financières sont attribuées à chaque site pour les problématiques environnementales.

Le Groupe et ses filiales ne sont pas présents dans des zones à risques du point de vue du changement climatique (zones désertiques, zones à proximité du niveau de la mer, implantations insulaires).

Nos implantations ont un impact limité sur l'utilisation du sol. De plus, pour chaque nouvelle construction, les impacts de l'implantation sur l'utilisation des sols sont pris en compte.

#### 2.3.1.3.2 Pollution et gestion des déchets

Chaque site veille à la prévention et à la réduction des impacts sur l'environnement : le stockage des produits dangereux et des déchets dangereux est géré conformément aux exigences réglementaires de chaque pays. Les eaux industrielles sont soit traitées en interne soit stockées et traitées par des entreprises extérieures spécialisées.

Les rejets atmosphériques sont gérés conformément aux exigences réglementaires de chaque pays.

L'aluminium utilisé comme matière première est propre sans mélange à des matières organiques (huile et graisse), diminuant ainsi considérablement l'éventualité de rejets polluants lors de la fusion. Nos copeaux d'usinage sont revendus à des prestataires extérieurs pour les valoriser en matière première dans tous les sites à l'exception du site de Kikinda en Serbie. En effet une partie des copeaux d'usinage y sont nettoyés puis refondus depuis mars 2019, le reste étant revendu. Les postes de grenailage et de sablage sont équipés de système d'aspiration et de dépoussiérage. Les fours de fusion, les installations de régénération thermique ainsi que les chaudières sont équipés de cheminées permettant de canaliser et diffuser les émissions gazeuses.

Par ailleurs, pour tout nouveau bâtiment et toute nouvelle installation, l'impact sur l'environnement est pris en compte dès la phase de conception.

Les déchets sont gérés, évacués et suivis selon la réglementation en vigueur dans chaque pays. Chaque filiale cherche à réduire à la source la génération de ses déchets et réalise un tri sélectif au niveau des ateliers. Les filières d'élimination retenues sont prioritairement celles qui permettent la valorisation, comme pour les déchets d'aluminium (crasses et copeaux), les cartons, les palettes, le verre...

Le tonnage de déchets d'aluminium (crasses et copeaux) est de 7 076 tonnes en 2019 contre 8 112 tonnes en 2018 valorisé à 100 % en interne ou en externe. La baisse de tonnage de déchets s'explique par la baisse des volumes de production.

Les sites de production de pièces noyautées régénèrent une grande part de leurs sables en circuit interne par des installations de régénération thermique, ce qui permet de limiter la quantité de déchets de sables évacués en enfouissement contrôlé. Les rebuts de fabrication font l'objet d'un recyclage matière en fusion.

#### 2.3.1.3.3 Utilisation durable des ressources

##### 2.3.1.3.3.1 L'eau

Les process utilisés dans nos sites industriels sont peu consommateurs d'eau. Les principales utilisations sont : le refroidissement des pièces après moulage, la préparation d'émulsions huileuses (huiles de coupe solubles) ou de poteyage, le lavage des pièces usinées, le rinçage de pièces au ressuage, les bacs de traitement thermique, ou encore le lavage des sols.

Des actions sont mises en place systématiquement pour réduire les consommations d'eau en privilégiant les circuits fermés : refroidissement des moules et des pièces, avec utilisation de groupes froids conformes à la réglementation.

Les consommations d'eau sont suivies mensuellement, permettant d'en mesurer l'évolution et de détecter d'éventuelles fuites.

	Sites de Fonderie (en m3/t)	Sites d'usinage (en m3/1 000 pièces)
2014	1.94	1.63
2015	2.16	1.85
2016	2.92	1.40
2017	2.54	1.34
2018	2.31	1.31
2019	2.23	1.43

##### 2.3.1.3.3.2 Les matières premières

La matière première utilisée est l'aluminium, dont la consommation est suivie mensuellement.

Les process industriels sont améliorés au quotidien afin de :

- diminuer le pourcentage des rebuts ;
- diminuer la perte au feu industrielle (=perte de masse due à la fusion d'un matériau + déchets d'aluminium) ;
- et optimiser la mise au mille (=quantité de matière première nécessaire à l'obtention de 1 000 kg de produit final) sans altérer la qualité des produits livrés au client.

### 2.3.1.3.3.3 L'énergie

Les sites de production utilisent du gaz (gaz naturel sur tous les sites de fonderie hormis un site en Chine qui s'approvisionne en propane) pour la fusion de l'aluminium, le chauffage des moules et parfois le traitement thermique.

Ils consomment de l'électricité pour maintenir l'aluminium liquide dans des fours, pour le traitement thermique des pièces, pour la production d'air comprimé, ainsi que pour les machines d'usinage et de lavage des pièces.

Chaque site suit les consommations détaillées de gaz et d'électricité de l'ensemble de ses installations. Ces consommations sont monitorées par le Groupe

L'ensemble des actions menées a permis d'améliorer de 11,6 % le ratio de consommation énergétique par tonne produite depuis 2014.

L'objectif pour 2020 est d'améliorer les ratios de consommation énergétique par tonne produite de 4 %, à mix 2019 constant.

## CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PAR ACTIVITÉ

	Sites de Fonderie (en kWh/T)	Sites d'usinage (en kWh/1 000 pièces)
2014	5 434	2 143
2015	5 122	2 092
2016	4 821	2 003
2017	4 793	1 865
2018	4 827	2 072
2019	4 802	2 379

### 2.3.1.3.3.4 Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de GES du Groupe sont liées à la combustion du gaz et la consommation d'électricité de ses installations. Le Groupe continue ses efforts pour limiter ses impacts en maîtrisant ses consommations.

Un benchmark du secteur industriel montre que les postes significatifs sont l'énergie de process, les matières premières et le fret entrant et sortant. En particulier dans l'industrie de la

métallurgie, dans les activités de fonderie et d'usinage, les postes significatifs sont les matières premières et l'énergie de process.

Le Bélier a donc réalisé une quantification de ses émissions sur ces éléments significatifs de sa chaîne de valeur. La répartition se décompose comme suit :

- 70 à 80 % des émissions totales pour la production d'aluminium en amont de notre activité ;
- 10 à 20 % des émissions totales pour notre propre production.

Nous ne communiquerons donc que sur les émissions de gaz à effet de serre issues de notre production, seul poste où nous avons un levier d'influence.

Les émissions directes liées à la consommation de gaz et de propane s'élèvent pour le Groupe à 52 918 tCO<sub>2</sub>e, dont 3 664 tCO<sub>2</sub>e due à la combustion de propane.

Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité des usines représentent quant à elles 58 866 tCO<sub>2</sub>e.

Les émissions totales directes et indirectes s'élèvent ainsi pour le Groupe à 111 784 tCO<sub>2</sub>e.

	2019	2018
tCO <sub>2</sub> Électricité	58 866	63 639
tCO <sub>2</sub> Gaz	52 918	58 616
dont tCO <sub>2</sub> Propane	3 664	5 903
<b>TOTAL EMISSIONS</b>	<b>111 784</b>	<b>122 255</b>

Les pièces fabriquées sur un continent sont destinées en priorité au marché local, limitant ainsi les émissions dues au transport.

Les déplacements professionnels sont limités, privilégiant le recours à la vidéoconférence.

Dans les domaines de la conception produit, Le Bélier recherche des solutions d'allègement des pièces produites pour ses clients automobiles et aéronautiques, contribuant ainsi à la réduction de consommation de carburant et d'émission de CO<sub>2</sub>.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas de flotte de transport et sous-traite cette activité.

## 2.3.2 RISQUES SOCIAUX

### 2.3.2.1 Risques sociaux : accident du travail

#### 2.3.2.1.1 Explication du risque/enjeu

La sécurité du personnel est une priorité et une valeur du Groupe et développée tout particulièrement depuis 2011. En 2018, notre politique sécurité a été revue.

La nature même de nos activités qui s'exercent dans un environnement chaud, bruyant et possiblement poussiéreux

nécessite l'amélioration constante des conditions de travail en particulier pour les ouvriers de nos fonderies. Un suivi médical, avec l'intervention d'une médecine du travail spécifique, est réalisé dans le cadre des obligations et processus propres à chaque pays.

### 2.3.2.1.2 Politique Sécurité



**Le Bélier**  
**POLITIQUE SÉCURITÉ / SAFETY POLICY**

Dans **notre volonté prioritaire de protection des hommes**, nous avons progressé ; **cependant les résultats ne sont pas encore au niveau de notre attente fondamentale.**  
*Despite progress regarding our high priority objective of the protection of men, the results have not yet attained the level of our fundamental expectation.*

**Notre réalité est la suivante / Our reality is**

<b>Notre métier et son évolution technologique</b> où le risque est très présent.	<b>Our profession and its technological evolution</b> where risk is omnipresent.
Un marché où <b>l'exigence de performance</b> est nécessaire.	<b>A marketplace where performance is a requirement.</b>
<b>Des différences culturelles</b> à prendre en compte.	<b>Cultural differences</b> to take into account.
<b>Des obligations légales</b> incontournables.	<b>Legal obligations</b> that cannot be overlooked.

**Dans le but de progresser encore, nous devons axer nos efforts sur les leviers suivants / With the aim of continuous progression, we must base our efforts on the following axes**

<b>Sensibiliser</b> , au travers de la formation et la connaissance des risques par une <b>prise de conscience renforcée.</b>	<b>Increase awareness</b> through training and <b>knowledge of risk.</b>
<b>Intégrer la priorité sécurité</b> dès la conception de nouveaux moyens de production et infrastructures.	<b>Integrate the safety Policy</b> at the start of development of new production and infrastructures.
<b>Renforcer notre qualité d'observation</b> , associée à un rituel annuel de diagnostic externe.	<b>Reinforce our quality of observation</b> , associated with an annual ritual of external diagnosis.
<b>Etablir un plan stratégique sécurité Groupe</b> remis à jour annuellement.	<b>Draw up a Group Safety strategic plan</b> and annually update.

**Notre Politique passe par / Our Policy is**

<b>Le respect des valeurs du Groupe</b> dont la Responsabilité de tous et la Transparence.	<b>The respect for the values of the Group</b> including the Responsibility of every individual and Transparency.
<b>Un management sincère et exemplaire</b> qui exprimera pleinement son autorité en terme de sécurité.	<b>A sincere and exemplary management</b> which will fully express its authority in terms of safety.
<b>Une implication de tous les Dirigeants du Groupe</b> dans le déploiement de cette politique.	<b>An involvement of all Group Directors</b> in the deployment of this policy.

Cette politique sécurité du Groupe Le Bélier, engageant tout son management et en particulier la mise à disposition de tous les moyens nécessaires, va nous permettre de répondre à notre attente naturelle de protection des personnes.  
*This Safety Policy of Le Bélier Group, which engages the management and in particular the availability of all the necessary means, will enable us to meet our natural expectation of the protection of individuals.*

Philippe DIZIER, Directeur Général / CEO

### 2.3.2.1.3 Plan d'actions/d'amélioration/actions mises en œuvre

Partout dans le Groupe, le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire et soumis à des procédures de remise de ceux-ci ; le non-respect de ces consignes élémentaires de sécurité peut être sanctionné.

En matière de maladies professionnelles, la répétition de certaines tâches conduit à des états classifiés en France en TMS (troubles musculosquelettiques). L'installation de systèmes et de processus automatisés vient diminuer ces risques.

Ainsi et par exemple, l'automatisation de la coulée de l'aluminium, du sciage des pièces sur certains équipements, concourent à cette diminution des risques.

Depuis 2011, un axe de travail spécifique aux accidents du travail a été mis en place : au travers du Plan d'amélioration continue (Mars+), des plans d'actions liés à la sécurité sont revus par les membres du CODIR. Cet axe de travail s'accompagne d'un objectif de réduction de l'indice de fréquence de nos accidents du travail au niveau du Groupe, indice qui cette année a progressé de 82 % par rapport à 2011.

Cette amélioration est rendue possible grâce à des actions globales mises en œuvre sur différentes thématiques dont les deux principales sont :

- la mise en œuvre d'une formation spécifique avec la méthode ODA (Observer, Dialoguer, Agir) qui permet une identification des risques rapide et encourage le traitement du risque immédiat ;
- la mise en œuvre d'un plan d'actions prioritaires partagés entre les usines afin de :
  - définir des actions communes,
  - échanger sur les solutions,
  - mutualiser, en se répartissant les projets et en les déployant ensuite.

L'indice de fréquence est défini par la formule [(Nombre d'accidents avec arrêt >24 h) x 1 000/effectif disponible]. Celui-ci est suivi mensuellement. Pour comparaison celui de la profession des Fonderies de métaux légers s'établissait en 2016 à 50,9 en France.



## INDICE DE FRÉQUENCE DES AT, PAR FILIALE

	Verac	Dalian	Lushun	Wuhan	Ajka	Mohacs	Szolnok	Kikinda	Queret F	Queret M	Total hors HQ
2018	20,7	18,7	11,1	0,0	13,1	0,0	6,0	16,4	2,7	20,0	11,4
2019	16,1	0,0	2,8	0,0	10,5	0,0	0,0	21,5	5,3	0,0	8,6

L'objectif pour l'année suivante est d'atteindre un indice de fréquence inférieur ou égal 8,2.

## 2.3.2.2 Risques sociaux : rotation

### 2.3.2.2.1 Explication du risque/enjeu

Notre ambition est de permettre aux hommes et aux femmes qui composent Le Bélier de trouver une motivation constante dans l'accomplissement des activités dont ils ont la charge, de créer un cadre favorable à l'épanouissement des talents de chacun et d'offrir des perspectives réalistes d'évolution

Notre management s'appuie sur cinq valeurs qui sont la Responsabilité, l'Innovation, l'Échange, la Transparence et le Respect de la Sécurité et de l'Environnement.

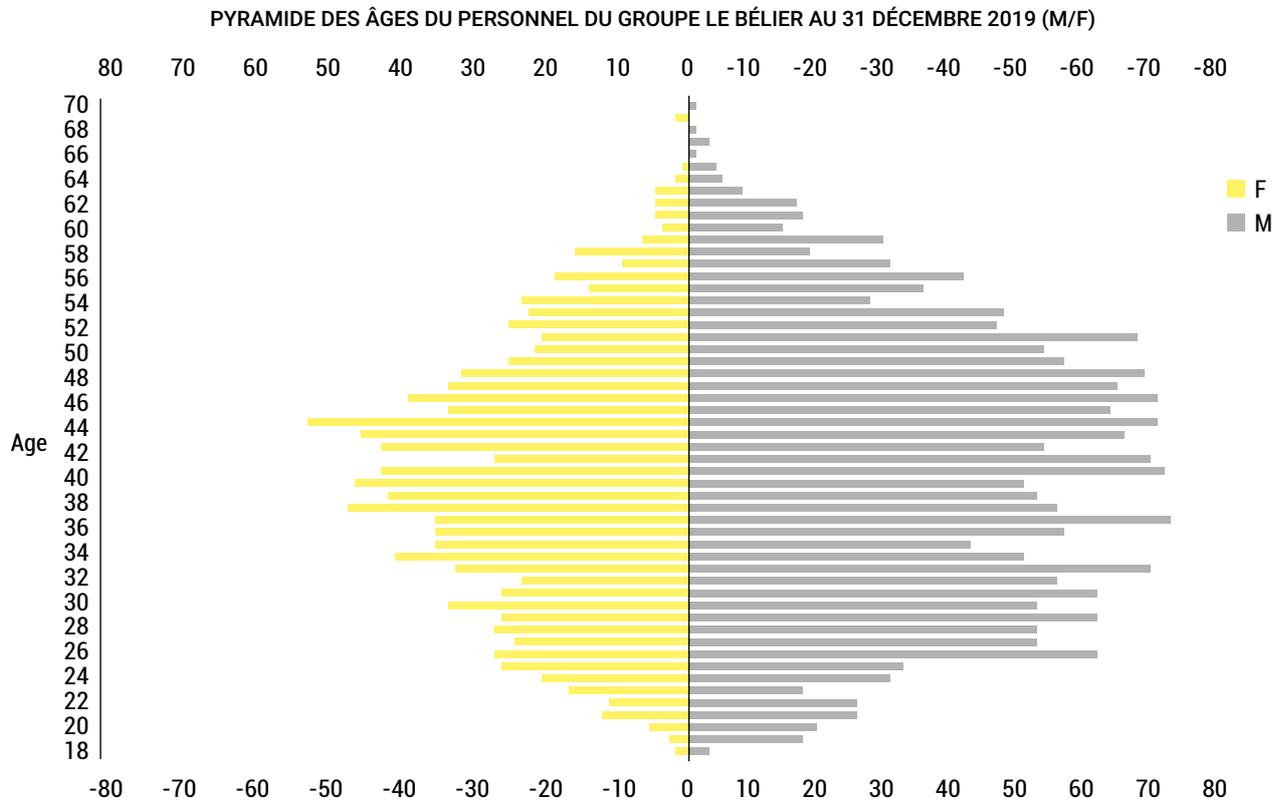
L'ensemble de l'effectif total inscrit au 31/12/19 est de 3 380 personnes.

La connaissance des éléments permet d'anticiper des nécessités de renouvellement des effectifs dû au vieillissement naturel, d'équilibrage des effectifs H/F, de mesures sociales notamment pour les seniors.



## DÉCLARATION DE PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRE 2019

NOS PRINCIPAUX RISQUES ET OBJECTIFS À ATTEINDRE



### 2.3.2.2.2 Politique RSE

La politique RSE est présentée dans son intégralité dans le paragraphe 3.1/Politique RSE & Les valeurs du groupe

### 2.3.2.2.3 Plan d'actions/d'amélioration/actions mises en œuvre :

La stratégie RH de Le Bélier a été développée en prenant en compte la problématique de turn-over et de rétention comme une priorité essentielle.

Afin de retenir et d'attirer les divers collaborateurs couvrant les besoins de l'organisation, de nouveaux programmes RH sont déployés.

Ces outils et programmes RH seront standardisés sur l'ensemble des sites, la problématique de rétention étant commune à la quasi-totalité des pays où le Groupe est implanté. Ils se réclament d'une utilisation simple et abordable par tous.

Les principaux axes stratégiques cités ci-après s'accompagnent de plans opérationnels permettant une mesure effective des résultats :

1. amélioration des processus de recrutement et de l'image employeur de Le Bélier ;
2. développer la formation professionnelle et créer les bases d'une culture du feedback ;
3. préparer l'avenir et créer un plan de succession ;
4. améliorer le positionnement de l'entreprise sur des marchés de l'emploi en forte tension ;
5. promotion de la diversité et dynamisation de la mobilité interne
6. développement de process RH efficient : digitalisation, standardisation (mise en place d'accords collectifs si besoin) ;
7. à l'échelle locale, mise en œuvre de projets sociétaux.

L'efficacité de ces axes stratégiques se mesurent au travers des différents indicateurs ci-dessous.

## NOMBRE D'ENTRÉE/SORTIE

2019	Head Q	Kikinda	Ajka	Mohacs	Szolnok	Verac	Queret F	Queret M	Dalian	Lushun	Wuhan	Total
Entrées	14	134	202	52	83	3	155	54	3	145	37	882
Sorties	21	303	306	95	161	23	164	61	160	56	50	1 400
<b>TOTAL FLUX</b>	<b>- 7</b>	<b>- 169</b>	<b>- 104</b>	<b>- 43</b>	<b>- 78</b>	<b>- 20</b>	<b>- 9</b>	<b>- 7</b>	<b>- 157</b>	<b>89</b>	<b>- 13</b>	<b>- 518</b>

## FORMATION SUR 2018 ET 2019 (HEURES FORMATION/MOYENNE EFFECTIFS DISPONIBLES)

	2018	2019
Heures de formation	59 061	95 862
Heures de formation par personne	14.7	26.5

L'objectif pour 2020 est de réaliser un nombre d'heures de formation par personne de 27,5 en moyenne.

## 2.3.3 RISQUES, DE CORRUPTION ET DE NON-RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

### 2.3.3.1 Explication du Risque/Enjeu

Implanté internationalement avec près de 3 600 employés en moyenne sur l'année présents sur plusieurs continents, le groupe Le Bélier peut être exposé à des risques significatifs notamment juridiques et réputationnels en cas de violation de son code de conduite anti-corruption ou de manquement à la loi.

### 2.3.3.2 Politique anti-corruption (Code éthique et de conduite)

La lutte contre la corruption devient un élément essentiel de la modernisation de la vie économique, c'est pourquoi le groupe Le Bélier s'est engagé dans un programme de détection et de prévention d'éventuelles infractions, comme le trafic d'influence et la corruption.

C'est dans ce cadre que le Groupe a réalisé un « Code éthique et de conduite contre les risques de corruption » afin de prévenir et lutter contre toutes les formes de corruption et d'accompagner nos collaborateurs dans la conduite de leurs activités au quotidien.

Le Bélier souhaite que chaque collaborateur, quelle que soit sa position hiérarchique, quelle que soit sa fonction, quel que soit le pays dans lequel il travaille, s'engage à se conformer à ce code.

Ce code de conduite définit et illustre les différents types de comportements à proscrire. Il est important pour chacun, de préserver la réputation et l'image de la Société en agissant de façon éthique. Le respect de ces valeurs contribue à la notoriété positive du Groupe et à sa performance.

Aller à l'encontre des dispositions de ce code pourra avoir des conséquences lourdes pour le Groupe et pourra donc être sanctionné par des mesures disciplinaires. Au travers de ce code, nous nous engageons à conduire nos activités de manière honorable, avec équité et honnêteté.

La mise en place de ce « Code éthique et de conduite contre les risques de corruption » s'accompagne notamment des politiques et procédures dédiées comme :

- politique/procédure pour protéger les « lanceurs d'alertes » ;
- politique « cadeaux et invitations » pour encadrer ces pratiques ;
- procédure « déclaration de conflit d'intérêts » pour clarifier d'éventuelles situations ;
- la définition d'une politique « Responsabilité des Fournisseurs » visant à interdire toute forme de corruption ainsi que s'assurer de la préservation des droits de l'homme et éviter toute forme de discrimination.



# Le Bélier

## POLITIQUE DE RESPONSABILITE DES FOURNISSEURS SUPPLIERS RESPONSIBILITY POLICY

Le Bélier attend de tous ses fournisseurs qu'ils s'engagent dans des pratiques de chaîne d'approvisionnement responsable et qu'ils se conforment à cette Politique de Responsabilité des Fournisseurs. *Le Bélier expects all of its suppliers to engage in responsible supply chain practices and to comply with this Suppliers Responsibility Policy.*

Les fournisseurs de Le Bélier doivent être conformes aux lois, règles et réglementations applicables dans les pays dans lesquels ils opèrent et doivent maintenir des mesures appropriées pour assurer le respect de ces lois, règles et réglementations légales. *The suppliers of Le Bélier must apply applicable laws, rules and regulations in the countries in which they operate and must maintain suitable measures to ensure compliance with such laws, rules and legal regulations.*

En particulier, ils doivent, *In particular, they must:*

- Veiller à la préservation des **droits de l'homme**  
*Ensure that human rights are preserved,*
  - Rejeter toute forme d'**asservissement** et de **traites d'êtres humains**, ainsi que tout **travail forcé**, ne pas accepter d'employer ou d'engager des travailleurs contre leur propre volonté, *Reject any form of slavery or human trafficking and any forced labor, not accept employment or engagement of people against their own free will,*
  - Ne pas autoriser le **travail des enfants**, à aucune phase de production ou de transformation, *Not allow child labor at any phase of production or processing,*
  - Eviter toute forme de **discrimination**, *Avoid all form of discrimination,*
  - Reconnaître le droit de tous les employés à former et à adhérer à des **associations** de leur choix et de **négoier collectivement**, *Recognize the right of all employees to form and join associations of their own choosing and to bargain collectively,*
  - Interdire la **corruption** et ne tolérer aucune forme de corruption, *Ban corruption and don't tolerate any form of bribery,*
  - Se conformer aux lois applicables concernant les **conditions de travail** et les **rémunérations**.
- Comply with applicable laws regarding working conditions and remunerations.*
  - Promouvoir **la sécurité et la santé** de leurs employés, *Promote the safety and health of their employees,*
  - Respecter les exigences légales environnementales ; faire preuve d'engagement volontaire envers la **protection de l'environnement** en mettant en place un système de management de l'environnement, *Comply with environment legal requirements; show voluntary commitment to environment protection by implementing an Environmental Management System,*
  - S'assurer que les produits vendus ne contiennent pas de "**conflict mineral**" (étain, tantale, tungstène et or) provenant d'entités qui financent directement ou indirectement des conflits en République démocratique du Congo ou dans les pays limitrophes, *Ensure that the products sold don't incorporate "conflict mineral" (tin, tantalum, tungsten and gold) sourced from entities which directly or indirectly finance conflict in the Democratic Republic of Congo or adjoining countries.*

**Olivier ALIX**

Directeur Achats & Supply Chain  
 Purchasing & Supply Chain Director

### 2.3.3.3 Plan d'actions/d'amélioration/actions mises en œuvre



« La lutte contre la corruption devient un élément essentiel de la modernisation de la vie économique, c'est pourquoi le groupe Le Bélier s'est engagé dans un programme de détection et de prévention d'éventuelles infractions, comme le trafic d'influence et la corruption. »

La mise en place de la politique générale notamment en application de la loi Sapin II, favorisant la lutte contre la corruption a été accompagnée de la mise en œuvre de mesures concrètes :

- › une implication régulière au plus haut niveau de l'entreprise afin d'établir une cartographie précise et actualisée des risques de corruption au niveau du Groupe ;
- › la mise en place d'un « Code d'éthique et de conduite contre le risque de corruption » diffusé progressivement sur tous les sites depuis juin 2018 ;
- › élaboration d'un planning de formation : Une présentation adaptée du dispositif auprès des fonctions identifiées comme « exposées » au risque de corruption. Des présentations au niveau du Comité de direction Groupe ainsi que les « comités de pilotages » en usine ;
- › mise en place d'une procédure visant à organiser et protéger tout lanceur d'alerte ainsi que clarifier les potentiels conflits d'intérêts ;
- › une actualisation continue des contrats de travail ainsi que des règlements intérieurs afin de pouvoir sanctionner les comportements prohibés.

2

## 2.4 RISQUE FISCAL

Le Groupe a toujours adopté une politique fiscale cohérente, transparente et raisonnable visant à garantir les intérêts des actionnaires tout en s'inscrivant dans sa stratégie de responsabilité d'entreprise. Le Groupe adopte donc un comportement consistant, non seulement à respecter la législation, mais aussi à apporter une juste contribution aux pays dans lesquels il exerce son activité.

Par ailleurs, le Groupe n'encourage, ni ne promeut l'évasion fiscale.

## 2.5 RISQUES NON INTÉGRÉS À LA DPEF

Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les thèmes du gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, de l'alimentation responsable, équitable et durable, ainsi que du respect du bien-être animal ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.



## 2.6 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

À l'Assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1681 (portée d'accréditation disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) et membre du réseau de l'un des Commissaires aux comptes de votre société (ci-après « entité »), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur demande au siège de l'entité.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- › la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- › la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 <sup>(1)</sup> :

- › nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- › nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- › nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;

(1) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe 1. Pour certains risques (droits de l'homme, lutte contre la corruption et évasion fiscale), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et sur le site de Kikinda (Serbie) ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe 1, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 16 % et 20 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (16 % des consommations d'énergie et 20 % des effectifs) ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre septembre 2019 et mars 2020 sur une durée totale d'intervention de cinq semaines.

Nous avons mené un entretien avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment la Direction Administrative et Financière.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense, le 16 mars 2020

L'Organisme Tiers Indépendant

EY & Associés

Christophe Schmeitzsky  
Associé, Développement Durable

Jean-François Bélorgey  
Associé



## DÉCLARATION DE PERFORMANCES EXTRA-FINANCIÈRE 2019

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

### Annexe 1 : informations considérées comme les plus importantes

#### Informations sociales

##### Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)

Les accidents du travail et l'indice de fréquence par filiale  
Les effectifs (inscrits, disponibles, entrées et sorties de l'année)  
Les heures de formation (nombre d'heures par effectif)

##### Informations qualitatives (actions ou résultats)

L'emploi (rétention)  
La santé et la sécurité (actions de prévention)  
Les actions de formation

#### Informations environnementales

##### Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)

Le nombre de filiales certifiées ISO 14001  
La consommation de gaz et d'électricité des sites de fonderie (kWh/t)  
La consommation de gaz et d'électricité des sites d'usinage (kWh/1 000 pièces)  
La consommation d'eau des sites de fonderie (m<sup>3</sup>/t)  
La consommation d'eau des sites d'usinage (m<sup>3</sup>/1 000 pièces)  
Les déchets d'aluminium (t) et la part valorisée  
Les émissions directes liées à la consommation de gaz et de propane (tCO<sub>2</sub>e)  
Les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité des usines (tCO<sub>2</sub>e)

##### Informations qualitatives (actions ou résultats)

Les résultats de la politique en matière environnementale/ énergétique (certifications, moyens)  
L'économie circulaire (matières premières, énergie, gestion des déchets)  
La gestion de l'eau  
Le changement climatique

#### Informations sociétales

##### Informations quantitatives (incluant les indicateurs clé de performance)

##### Informations qualitatives (actions ou résultats)

Les actions en faveur des droits de l'homme (collaborateurs et fournisseurs)  
Les actions engagées pour prévenir la corruption  
L'évasion fiscale

# Comptes consolidés et notes annexes au 31 décembre 2019

3



<b>3.1</b>	<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>40</b>		
3.1.1	Compte de résultat consolidé	40		
3.1.2	État du résultat global	41		
3.1.3	Bilan consolidé	42		
3.1.4	État des variations des capitaux propres consolidés	43		
3.1.5	Tableau des flux de trésorerie consolidés	44		
			<b>3.2</b>	<b>NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>
				<b>45</b>
			<b>3.3</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS</b>
				<b>76</b>

## 3.1 COMPTES CONSOLIDÉS

### 3.1.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

#### NORMES IFRS - PAR NATURE

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/12/2019 (12 mois)	31/12/2018 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3.1.1; 4.1</b>	<b>319 533</b>	<b>358 758</b>
Autres produits de l'activité	3.1.2	986	1 516
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>320 519</b>	<b>360 274</b>
Achats consommés		- 155 901	- 181 424
Charges de personnel (hors coût des plans d'actions de performance)	3.1.3	- 66 079	- 66 761
Charges externes		- 48 205	- 54 921
Impôts et taxes		- 3 020	- 3 075
Dotations nettes aux amortissements et dépréc. s/ immobilisations		- 24 171	- 20 794
Dotations nettes aux provisions	3.1.5	128	122
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		- 1 121	363
Autres produits et charges d'exploitation	3.1.6	- 693	92
<b>Résultat opérationnel des activités <sup>(1)</sup></b>		<b>21 457</b>	<b>33 876</b>
Autres produits et charges opérationnels	3.1.8	- 2 783	- 521
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>18 674</b>	<b>33 355</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3.1.9	283	259
Coût de l'endettement financier brut	3.1.9	- 807	- 926
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>- 524</b>	<b>- 667</b>
Autres produits et charges financiers	3.1.9	- 423	2
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>17 727</b>	<b>32 690</b>
Charge d'impôt	3.1.10	- 5 313	- 5 538
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>12 414</b>	<b>27 152</b>
Résultat net d'impôt des activités abandonnées			
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>		<b>12 414</b>	<b>27 152</b>
■ Part du Groupe		12 414	27 152
■ Part des intérêts minoritaires			
<b>Résultat net par action</b>	<b>3.1.11</b>	<b>1,90</b>	<b>4,15</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>3.1.11</b>	<b>1,90</b>	<b>4,15</b>

(1) Résultat Opérationnel des Activités : Résultat Opérationnel avant « Coût des plans d'actions de performance » et avant « Autres produits et charges opérationnels ».

## 3.1.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL TOTAL

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2019 (12 mois)</b>	<b>31/12/2018 (12 mois)</b>
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>	<b>12 414</b>	<b>27 152</b>
Écarts actuariels sur avantages au personnel	- 539	- 767
▪ <i>dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>	- 539	- 767
<b>S/Total des éléments non recyclables en compte de résultat, nets d'impôts</b>	<b>- 539</b>	<b>- 767</b>
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger	- 671	- 2 365
Couverture de flux de trésorerie futurs	417	25
▪ <i>dont produits (charges) portés en capitaux propres</i>	417	25
▪ <i>dont produits (charges) transférés en résultat de la période</i>	0	0
<b>S/Total des éléments recyclables en compte de résultat</b>	<b>- 254</b>	<b>- 2 340</b>
<b>S/Total des produits (et charges) comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts</b>	<b>- 793</b>	<b>- 3 107</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL TOTAL</b>	<b>11 621</b>	<b>24 045</b>
Part du Groupe	11 621	24 045
Part des intérêts minoritaires	0	0

## 3.1.3 BILAN CONSOLIDÉ

## BILAN CONSOLIDÉ NORMES IFRS

## Actif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Goodwill	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	13 473	13 473
Immobilisations incorporelles	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	3 988	3 433
Immobilisations corporelles	3.2.1 à 3.2.3; 3.2.5	130 606	126 279
<i>dont Terrains</i>		3 098	3 043
<i>dont Constructions</i>		27 753	26 882
<i>dont Matériel industriel</i>		77 988	65 740
<i>dont autres immobilisations corporelles</i>		21 767	30 614
Autres actifs non courants		309	289
Actifs d'impôts différés	3.2.13	4 044	3 983
		<b>152 420</b>	<b>147 457</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	3.2.5; 3.2.6	32 638	35 112
Clients et comptes rattachés	3.2.5; 3.2.7	54 655	63 780
Autres actifs courants	3.2.5; 3.2.8	14 048	19 456
Actif d'impôt courant	3.2.8	1 127	769
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.2.9	145 643	128 168
Instruments financiers actifs	3.2.11	49	58
		<b>248 160</b>	<b>247 343</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>400 580</b>	<b>394 800</b>

## Passif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	3.2.10	10 005	10 005
Primes		9 826	9 826
Reserves		155 004	135 722
Ecart de conversion		- 19 842	- 19 171
Résultat de l'exercice		12 414	27 152
Interêts minoritaires		0	0
		<b>167 407</b>	<b>163 534</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Dettes financières à long terme	3.2.11	87 894	88 759
Passif d'impôts différés	3.2.13	489	385
Provisions - non courantes	3.2.14; 3.2.15	5 555	5 055
Autres passifs non courants	3.2.16	7 334	8 140
		<b>101 272</b>	<b>102 339</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes financières court terme	3.2.12; 3.2.18	0	155
Part courante des dettes financières à long terme	3.2.11; 3.2.18	47 780	39 099
Provisions - courantes	3.2.14	428	349
Instruments financiers passifs	3.2.11	872	2 204
Fournisseurs et comptes rattachés		65 203	65 727
Autres passifs courants	3.2.17	17 618	21 393
		<b>131 901</b>	<b>128 927</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>400 580</b>	<b>394 800</b>

## 3.1.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées et résultats nets	Écarts de conversion	Autres produits et charges enregistrés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>146 062</b>	<b>- 16 806</b>	<b>- 2 145</b>	<b>146 942</b>	<b>0</b>	<b>146 942</b>
Impact au 01/01/2018 d'IFRS15			287			287		287
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2018 APRÈS IMPACT D'IFRS 15</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>146 349</b>	<b>- 16 806</b>	<b>- 2 145</b>	<b>147 229</b>	<b>0</b>	<b>147 229</b>
Résultat net 2018			27 152			27 152		27 152
Écarts actuariels sur avantages au personnel					- 767	- 767		- 767
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger				- 2 365		- 2 365		- 2 365
Couverture de flux de trésorerie futurs					25	25		25
<b>Résultat global 2018</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 152</b>	<b>- 2 365</b>	<b>- 742</b>	<b>24 045</b>	<b>0</b>	<b>24 045</b>
Dividendes versés			- 7 725			- 7 725		- 7 725
Rachat d'actions propres			- 12			- 12		- 12
Autres variations			- 3			- 3		- 3
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2018</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>165 761</b>	<b>- 19 171</b>	<b>- 2 887</b>	<b>163 534</b>	<b>0</b>	<b>163 534</b>
Impact au 01/01/2019 d'IFRS 16						0		0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2019 APRÈS IMPACT D'IFRS 16</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>165 761</b>	<b>- 19 171</b>	<b>- 2 887</b>	<b>163 534</b>	<b>0</b>	<b>163 534</b>
Résultat net 2019			12 414			12 414		12 414
Écarts actuariels sur avantages au personnel					- 539	- 539		- 539
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger				- 671		- 671		- 671
Couverture de flux de trésorerie futurs					417	417		417
<b>Résultat global 2019</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12 414</b>	<b>- 671</b>	<b>- 122</b>	<b>11 621</b>	<b>0</b>	<b>11 621</b>
Dividendes versés			- 7 725			- 7 725		- 7 725
Rachat d'actions propres			- 11			- 11		- 11
Autres variations			- 12			- 12		- 12
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2019</b>	<b>10 005</b>	<b>9 826</b>	<b>170 427</b>	<b>- 19 842</b>	<b>- 3 009</b>	<b>167 407</b>	<b>0</b>	<b>167 407</b>

## 3.1.5 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Notes	2019	2018
<b>OPÉRATIONS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>12 414</b>	<b>27 152</b>
Élimination des transactions sans incidence sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions		25 878	21 322
Neutralisation des coûts des plans d'actions de performance non décaissés	3.1.3	0	0
Neutralisation change latent lié aux variations de juste valeur des instruments financiers et aux variations de change	3.1.9	- 410	120
Variation des impôts différés	3.1.10	182	- 1 112
Reprise de subvention d'investissement	3.2.16	- 829	- 991
Plus et moins values de cession d'immobilisations		775	92
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>38 010</b>	<b>46 583</b>
Variation du besoin en fond de roulement		12 288	- 1 663
<b>Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation (A)</b>		<b>50 298</b>	<b>44 920</b>
<b>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.2.2	- 31 856	- 28 794
Encaissements résultant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		643	73
Variations des immobilisations financières		- 3	17
Subventions d'investissements reçues	3.2.13	229	5 201
<b>Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations d'investissements (B)</b>		<b>- 30 987</b>	<b>- 23 503</b>
<b>Free cash Flow (A) + (B)</b>		<b>19 311</b>	<b>21 417</b>
<b>OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Rachat d'actions propres	3.2.10	- 11	- 12
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	3.2.10	- 7 725	- 7 725
Souscription d'emprunts	3.2.11	50 585	50 047
Remboursement d'emprunts	3.2.11	- 45 173	- 34 811
<b>Flux de trésorerie provenant des (affecté aux) opérations de financement (C)</b>		<b>- 2 324</b>	<b>7 499</b>
Incidence des variations nettes de taux de change – écart de conversion (D)		643	164
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)</b>		<b>17 630</b>	<b>29 080</b>
Trésorerie à l'ouverture (F)	3.2.9	128 013	98 933
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE (A+B+C+D+F)</b>	<b>3.2.9</b>	<b>145 643</b>	<b>128 013</b>

## 3.2 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

### Sommaire

<b>PRÉSENTATION DU GROUPE</b>	<b>46</b>		
<b>1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>	<b>46</b>		
1.1 Arrêté des comptes	46	3.1.4 Frais de recherche et développement	56
1.2 Base de préparation des états financiers consolidés	46	3.1.5 Dotations nettes aux provisions	56
1.2.1 Déclaration de conformité	46	3.1.6 Autres produits et charges d'exploitation	56
1.2.2 Méthode de consolidation	47	3.1.7 Coût des plans d'actions de performance	57
1.2.3 Date de clôture	48	3.1.8 Autres produits et charges opérationnels	57
1.2.4 Jugements et estimations	48	3.1.9 Résultat financier	57
1.2.5 Faits marquants de l'exercice	48	3.1.10 Charge d'impôts	57
1.2.6 Événements postérieurs à la clôture	48	3.1.11 Résultat par action	58
1.3 Changements comptables	49	3.1.12 EBITDA	58
1.3.1 Changement de présentation	49	3.2 Bilan consolidé	59
1.4 Résumé des principales méthodes comptables	49	3.2.1 <i>Goodwill</i>	59
1.4.1 Présentation du bilan	49	3.2.2 Immobilisations brutes	59
1.4.2 Regroupement d'entreprises	49	3.2.3 Amortissements et dépréciations des immobilisations	60
1.4.3 Immobilisations	49	3.2.4 Contrats de location	61
1.4.4 Dépréciation des actifs	50	3.2.5 Dépréciations d'actifs	62
1.4.5 Stocks	51	3.2.6 Stocks et en-cours	63
1.4.6 Actifs et passifs financiers – Instruments financiers	51	3.2.7 Clients et comptes rattachés	63
1.4.7 Opérations en devises	52	3.2.8 Actifs courants d'exploitation	63
1.4.8 Impôts différés	52	3.2.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie	63
1.4.9 Subventions d'investissements	52	3.2.10 Capitaux propres	64
1.4.10 Provisions et passifs à plus d'un an	52	3.2.11 Emprunts et dettes financières long terme et instruments dérivés	64
1.4.11 Avantages au personnel	52	3.2.12 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers	66
1.4.12 Paiements fondés sur des actions	53	3.2.13 Actifs et passifs d'impôts différés	68
1.4.13 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	53	3.2.14 Provisions	68
1.4.14 Résultat Opérationnel des Activités	53	3.2.15 Avantages au personnel	69
1.4.15 Autres produits et charges opérationnels	53	3.2.16 Autres passifs non courants : subventions d'investissement	71
1.4.16 Résultat par action	54	3.2.17 Autres passifs courants	72
1.4.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie	54	3.2.18 Passifs financiers – part courante	72
<b>2 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>54</b>	<b>4 INFORMATIONS DIVERSES</b>	<b>73</b>
2.1 Variations du périmètre de consolidation	54	4.1 Information sectorielle	73
2.2 Liste des entreprises consolidées	54	4.1.1 Chiffres significatifs par secteur	73
<b>3 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS</b>	<b>55</b>	4.1.2 Information sectorielle France	74
3.1 Compte de résultat consolidé	55	4.1.3 Chiffre d'affaires par principaux clients	74
3.1.1 Chiffre d'affaires consolidé par activité	55	4.2 Taux de conversion des devises étrangères	75
3.1.2 Autres produits de l'activité	55	4.3 Engagements hors bilan	75
3.1.3 Charges de personnel et effectifs des sociétés consolidées	56	4.4 Informations sur les parties liées	75
		4.4.1 Relations avec Le Bélier Participations, Galilée et Copernic	75
		4.4.2 Rémunération des dirigeants	76
		4.5 Honoraires des Commissaires aux comptes	76

## Présentation du Groupe

Le Bélier est un groupe spécialisé dans la fonderie d'aluminium pour l'industrie automobile mondiale.

Depuis juin 1999, ses titres sont cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment C, et depuis le 29 janvier 2016, au compartiment B.

## 1 Principes et méthodes comptables

### 1.1 Arrêté des comptes

Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du Bélier du 16 mars 2020.

Ces comptes seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2020.

### 1.2 Base de préparation des états financiers consolidés

#### 1.2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de l'exercice 2019 sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne au 31 décembre 2019 et disponible sur le site internet de la Commission européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes 2019 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 31 décembre 2019 et qui sont applicables obligatoirement.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

#### 1.2.1.1 NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES EN EUROPE À PARTIR DE L'EXERCICE OUVERT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Le Bélier a appliqué les Normes, amendement de normes et interprétations applicables en Europe à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et en particulier :

##### › IFRS 16 « Contrats de location »

Le groupe Le Bélier a appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de locations » qui remplace IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et vient supprimer la divergence de traitement comptable qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ».

Les preneurs doivent comptabiliser la majorité de leurs contrats de location selon les modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et enregistrer ainsi au bilan un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué, avec en contrepartie une dette représentative de l'obligation de payer ce droit. L'amortissement du droit d'utilisation et les intérêts de la dette sont comptabilisés au compte de résultat.

Le Groupe a identifié des contrats de location pour des aménagements de terrain (parkings), des biens immobiliers (notamment des entrepôts), des véhicules, du matériel roulant et pour certains matériels bureautique ou informatique, qui étaient précédemment considérés comme des contrats de location simples sous IAS 17 et pour lesquels un droit d'utilisation est maintenant reconnu sous IFRS 16.

##### **Modalités d'application à la date de transition du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Le Groupe a appliqué IFRS 16 selon la méthode rétrospective simplifiée (pas de retraitement des périodes comparatives).

Les mesures de simplification retenues sont les suivantes :

- › exclusion des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ;
- › exclusion des contrats portant sur des actifs de valeur à neuf inférieure à 5 000 USD.

Ces contrats restent comptabilisés en charge de location au compte de résultat.

À la date d'application :

- › le passif au titre de la location est évalué à la valeur des loyers restant dus, actualisés au taux d'endettement à la date de première application. Le taux d'actualisation est le taux marginal d'emprunt correspondant à la durée du contrat et déterminé par pays ;
- › l'actif est égal au montant de la dette de loyers, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer à la date de première application.

Le Groupe a opté pour la présentation des immobilisations par catégorie d'actifs sous-jacents.

**IMPACT DE L'APPLICATION D'IFRS 16 SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019, DATE DE 1<sup>RE</sup> APPLICATION DE LA NORME**

En milliers d'euros	31/12/2018	Application IFRS 16	01/01/2019
Immobilisations corporelles nettes	126 279	1 443	127 722
Loyers payés d'avance/à payer		9	9
<b>S/Total actif</b>	<b>126 279</b>	<b>1 452</b>	<b>127 731</b>
Dettes financières long terme (part + 1 an)	88 759	869	89 628
Dettes financières long terme (part - 1 an)	39 099	583	39 682
<b>S/Total passif</b>	<b>127 858</b>	<b>1 452</b>	<b>129 310</b>

**IMPACT DE L'APPLICATION D'IFRS 16 SUR LES ÉTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2019**

En milliers d'euros	31/12/2019
Immobilisations corporelles nettes	1 312
Loyers payés d'avance/à payer	6
<b>S/Total actif</b>	<b>1 318</b>
Résultat	- 23
Dettes financières long terme (part + 1 an)	740
Dettes financières long terme (part - 1 an)	601
<b>S/Total passif</b>	<b>1 318</b>

La valeur nette comptable des biens loués, inclus dans les immobilisations corporelles, se décompose comme suit au 31 décembre 2019 :

En milliers d'euros	Terrains/ aménagements	Constructions	Autres immobilisations corporelles	S/Total
Application IFRS 16	80	572	791	1 443
<b>Valeur nette au 01/01/2019</b>	<b>80</b>	<b>572</b>	<b>791</b>	<b>1 443</b>
Nouveaux contrats/modifications	4	106	429	539
Dotation aux amortissements	- 26	- 197	- 437	- 660
Écart de change		- 6	- 4	- 10
<b>Valeur nette au 31/12/2019</b>	<b>58</b>	<b>475</b>	<b>779</b>	<b>1 312</b>

Le montant des paiements minimum futurs au titre de la dette IFRS16 se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2019		
	Valeur de la dette	Intérêts à payer	Paiements futurs minimaux (échéances restant dues)
A moins d'un an	601	47	648
De 1 à 5 ans	740	47	787
A plus de 5 ans		0	
<b>S/Total passif</b>	<b>1 341</b>	<b>94</b>	<b>1 435</b>

Par ailleurs, au 31 décembre 2019 :

- l'impact sur l'EBITDA du Groupe est de + 795 K€ ;
- la charge d'intérêts relative à la dette de loyers s'élève à - 19 K€.

La charge de loyers non retraités (loyers de courte durée, loyers variables, loyers relatifs aux contrats portant sur des actifs de faible valeur) figure en note 3.2.4.3.

**1.2.1.2 AUTRES AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE ET D'APPLICATION OBLIGATOIRE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

L'IASB a également publié les normes, amendements et interprétations suivants, adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017) – Diverses dispositions ;
- amendements à IAS 19 – Modification, réduction ou liquidation d'un régime ;
- amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises ;
- amendements à IFRS 9 – Clauses de remboursement anticipé ;
- interprétation IFRIC 23 – Positions fiscales incertaines.

Ces textes publiés par l'IASB n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.



**1.2.1.3 NORMES ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES  
PAR L'UNION EUROPÉENNE MAIS D'APPLICATION  
NON OBLIGATOIRE POUR LES COMPTES 2019**

Le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Par ailleurs, le Groupe n'applique aucune des normes et interprétations qui auraient été publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union européenne.

**1.2.2 Méthode de consolidation**

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

**1.2.3 Date de clôture**

Toutes les sociétés consolidées ont clôturé leurs comptes au 31 décembre 2019.

**1.2.4 Jugements et estimations**

La préparation des états financiers du Groupe requiert de la part du management le recours, à des jugements, estimations et hypothèses, qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations comptables et hypothèses concourant à la préparation des états financiers ont été effectuées dans un contexte induisant une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet de jugements ou d'estimations sont notamment les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur (voir note 3.2.5) ; l'évaluation des engagements de retraite (voir note 3.2.15), l'évaluation des provisions pour risques (voir note 3.2.14), les durées d'utilisation des immobilisations (voir note 1.4.3), les impôts différés (voir note 3.2.13), l'évaluation de la juste valeur des paiements fondés en actions (voir note 3.2.10).

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de la préparation des comptes. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les éléments réels peuvent différer des estimés comptabilisés.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements au cours d'un exercice pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs, concernent notamment les dépréciations d'actifs non financiers, les actifs d'impôts différés et les provisions pour risques et charges (cf. infra).

**1.2.5 Faits marquants de l'exercice**

Alors que l'année 2019 s'est déroulée dans un contexte économique général difficile, Le Bélier a montré une forte résilience de par sa capacité à assurer une bonne maîtrise de ses opérations.

Dans ce cadre, même si les tonnages vendus s'inscrivent en baisse, le Groupe maintient un haut niveau de performance et continue d'afficher une structure financière très solide.

**1.2.6 Événements postérieurs à la clôture**

**ÉPIDÉMIE DE COVID-19**

L'épidémie de Covid-19 a eu pour conséquence la fermeture des trois filiales du Groupe en Chine pendant 2 semaines pour les deux plus importantes et pour 7 semaines pour la plus petite qui se trouve en proximité de Wuhan. Dans ce cadre, le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 devrait ressortir en baisse par rapport au haut niveau d'activité du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Sur la base des hypothèses de production connues à ce jour, et hors effet systémique lié au Covid-19 dont il n'est pas possible d'estimer à date l'impact sur l'activité du 2<sup>nd</sup> trimestre, le Groupe anticipe un retour de la croissance au cours du 2<sup>nd</sup> semestre et confirme ses perspectives moyen terme positives grâce au bon niveau de commandes et au nombre accru de nouveaux lancements : 85 prévus en 2020 (dont 20 issus des reports de 2019).

Le Bélier suit avec attention l'évolution du Covid-19 et prend les mesures nécessaires pour protéger ses salariés et l'activité avec ses clients. La situation de trésorerie du Groupe permet d'assurer la continuité d'exploitation.

**PROJET DE CESSIION D'UN BLOC MAJORITAIRE**

Faisant suite à l'annonce le 9 décembre 2019 de l'entrée en négociations exclusives entre ses principaux actionnaires majoritaires, dont Copernic, holding de contrôle de la famille Galland, et M. Philippe Dizier, Directeur Général de Le Bélier, et Guangdong Wencan Die Casting Co. Ltd., société cotée sur la Bourse de Shanghai (603348 (SHA) (« Wencan »), et à l'accomplissement par Le Bélier des procédures applicables en matière de droit social, Le Bélier a pris connaissance de la signature le 8 janvier 2020 du contrat de cession d'une participation majoritaire représentant environ 61,96 % du capital de Le Bélier à Wencan au prix de 38,18 € par action (sous réserve d'ajustements usuels à la date de réalisation de la cession notamment en cas de distribution de dividendes, étant précisé que les principaux actionnaires majoritaires de Le Bélier se sont engagés dans ce cadre à faire leurs meilleurs efforts à ce que Le Bélier ne distribue pas de dividendes) qui serait suivie du dépôt d'une offre publique d'achat obligatoire simplifiée au même prix de 38,18 € par action.

La cession du bloc majoritaire, et par conséquent le dépôt du projet d'offre publique, reste sujette à la réalisation de certaines conditions suspensives usuelles, dont l'obtention des autorisations réglementaires en France au titre du contrôle des investissements étrangers, et en Chine au titre des investissements directs à l'étranger, l'approbation des autorités de concurrence allemande et slovaque et l'approbation de l'acquisition à la majorité des deux tiers des droits de vote par les actionnaires de Wencan,

(étant précisé que les actionnaires de contrôle de Wencan représentant environ 68,18 % du capital de Wencan ont consenti un engagement irrévocable de voter en faveur de l'acquisition).

La réalisation du transfert du bloc majoritaire devrait intervenir fin du premier semestre 2020.

Pour financer l'intégralité de l'opération, Wencan aura recours à ses fonds propres à hauteur de 60 % et à des financements bancaires sécurisés auprès de la Société Générale et d'Industrial Bank of China pour le solde.

Le Conseil d'administration de Le Bélier réuni en formation non conflicté a mandaté le 16 mars 2020 ses administrateurs indépendants afin de désigner et suivre les travaux d'un expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre et présenter ses conclusions sous la forme d'une attestation d'équité et se prononcer sur l'appréciation du prix dans le cadre de l'intention de Wencan de se réserver la possibilité de procéder à un retrait obligatoire à l'issue de l'offre publique.

L'identité de l'expert indépendant sera communiquée dès sa désignation.

Le Conseil d'administration se prononcera sur l'intérêt de l'offre et sur ses conséquences pour Le Bélier, ses actionnaires et ses salariés, au vu notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant.

Le projet d'offre publique sera soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers qui appréciera sa conformité par rapport aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Conformément aux règles applicables en matière de communication financière des sociétés cotées, Le Bélier communiquera de nouveau sur l'opération en cours à l'occasion de sa prochaine étape.

## 1.3 Changements comptables

### 1.3.1 Changement de présentation

La présentation des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2019 est identique à celle des comptes consolidés pour l'exercice 2018.

## 1.4 Résumé des principales méthodes comptables

### 1.4.1 Présentation du bilan

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), le bilan présente distinctement les actifs et les passifs courants des actifs et passifs non courants. Les actifs et passifs liés au cycle d'exploitation ainsi que ceux dont la maturité est inférieure à douze mois à la date de la clôture sont classés en courants, les autres en non courants.

### 1.4.2 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Ainsi, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la Société acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, à l'exception des actifs

non courants en cours de cession qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente conformément à IFRS 5.

Lorsqu'un *goodwill* est déterminé de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent matériellement la présentation des états financiers consolidés, l'information comparative présentée pour les périodes précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

Lorsque le *goodwill* est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, sont comptabilisés en charges de la période et présentés sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé.

## 1.4.3 Immobilisations

### 1.4.3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Seuls les actifs incorporels répondant à la définition de la norme IAS 38 sont comptabilisés au bilan.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » concerne principalement des logiciels acquis ou développés en interne et des coûts de recherche et développement.

Les frais de recherche sont enregistrés en charges de l'exercice sur lequel ils sont encourus. Les dépenses de développement engagées sur la base d'un projet individuel sont comptabilisées en actif incorporel lorsque le Groupe peut démontrer :

- la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre ;
- le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs ;
- l'existence de ressources disponibles pour achever le développement de l'actif ;
- et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Après leur comptabilisation initiale en qualité d'actif, les dépenses de développement sont évaluées en utilisant le modèle du coût, c'est-à-dire au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque le développement est achevé et que l'actif est prêt à être mis en service. Il est amorti linéairement sur la période, n'excédant pas 5 ans, au cours de laquelle sont attendus les avantages économiques liés au projet.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, qui ne dépasse pas 5 ans.

Le Groupe ne dispose pas de fonds de commerce issus de regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, ni de frais d'établissement, ni de marque.

#### 1.4.3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « première application des normes IFRS », le Groupe a choisi de réévaluer à leur juste valeur présumée correspondant au nouveau coût historique amorti certaines catégories d'immobilisations corporelles dans le bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Ces réévaluations se sont appuyées sur l'expertise d'un cabinet indépendant. Elles ont porté sur tous les actifs faisant l'objet d'une approche par composant, et sur l'immobilier, lui-même approché par composant, excepté sur les actifs de Chine et de Serbie, non significatifs à l'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en termes de valeur d'immobilisation.

La valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production comprenant les charges directes et indirectes de production sur la base de l'activité normale. Ce coût comprend notamment les droits de

mutations, honoraires, commissions et frais d'actes attribuables à l'acquisition ou la construction des actifs.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'une immobilisation qui exige une longue période de préparation avant d'être utilisée sont incorporés au coût d'entrée de cet actif, conformément à IAS 23 révisée.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition et sous déduction éventuelle d'une valeur résiduelle. À ce titre, le mode d'amortissement linéaire est retenu.

Le Groupe procède annuellement à la révision des plans d'amortissement en fonction des durées d'utilité effectives de ses actifs corporels.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a isolé parmi les équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique.

Principales durées d'amortissement et méthodes	Durée	Amortissement Economique
Frais recherche et développement	5 ans	Linéaire
Concessions – brevets – licences	5 ans	Linéaire
Sauf logiciel standards et spécifiques	3 ans	Linéaire
Constructions – Aménagements bâtiments	25 ans	Linéaire
Géré en composants		
■ Gros œuvre	40 ans	Linéaire
■ Couverture	25 ans	Linéaire
■ Réseaux câblés	15 ans	Linéaire
■ Aménagements intérieurs	20 ans	Linéaire
Rénovation de bâtiments anciens	15 ans	Linéaire
Matériel industriel, cas général	6 ans 2/3	Linéaire
Sauf matériel industriel géré par composants	5 à 15 ans (fonction des composants)	Linéaire
Moules de productivité	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Autres immob. corporelles non industrielles	4 ans	Linéaire
Matériel informatique	2 ans	Linéaire

Les biens financés par location financière sont comptabilisés en immobilisations à l'actif du bilan comme s'ils avaient été financés par emprunt lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Conformément à la norme IAS 17, les critères d'appréciation des contrats sont notamment :

- › le rapport entre les durées d'utilité des biens pris en location et la durée du contrat ;
- › la comparaison entre les paiements futurs et la juste valeur du bien ;
- › l'existence d'une clause de transfert de propriété ou d'option d'achat ;
- › le caractère spécifique de l'actif.

Les immobilisations significatives cédées dans le cadre d'un contrat de lease-back sont conservées à l'actif pour leur valeur d'origine et continuent d'être amorties. Les engagements correspondants à l'égard des bailleurs sont comptabilisés en dettes financières. Les redevances sont ventilées en remboursements de dettes et en coût de l'endettement financier.

#### 1.4.4 Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 définit la méthode qu'une entreprise doit appliquer afin de s'assurer que la valeur comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant recouvré par leur utilisation ou leur vente.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer individuellement la valeur recouvrable des actifs, ceux-ci sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles cette valeur est alors déterminée.

En dehors de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur. Les indices de perte de valeur sont passés en revue à chaque clôture.

Les UGT du groupe Le Bélier sont basées sur l'organisation opérationnelle par activité. Elles représentent les plus petits groupes d'actifs dont l'utilisation continue génère des cash-flows largement indépendants de ceux générés par d'autres groupes d'actifs (à savoir les sites de production).

Les actifs immobilisés (écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles), font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou des circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés des UGT, incluant les *goodwills*. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise dans la limite de la valeur comptable qui aurait été celle du bien en l'absence de toute constatation de perte de valeur sur les exercices précédents. Une perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition n'est jamais reprise.

### 1.4.5 Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation.

Les marchandises et les approvisionnements sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits et travaux en cours sont évalués à leur coût de fabrication comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production sur la base de l'activité normale.

Concernant les produits finis, les en-cours d'outillages et les en-cours de pièces : la valorisation est déterminée soit au prix de revient soit à la valeur réalisable, lorsque celle-ci lui est inférieure.

Les principes appliqués en matière de dépréciation sont les suivants :

- pour les matières premières, fournitures, matières consommables, emballages, et produits finis : une dépréciation est constituée qui tient compte d'une possible valeur nette de réalisation ;
- les stocks à déprécier étant identifiés à partir de critères de rotation lente.

## 1.4.6 Actifs et passifs financiers – Instruments financiers

### 1.4.6.1 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers inclus dans le champ d'application d'IFRS 9 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Le Groupe ne possède pas de placements détenus jusqu'à leur échéance ni d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur.

### 1.4.6.2 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée, au cas par cas, lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

Dans le cadre d'opérations récurrentes ou ponctuelles, les créances clients peuvent faire l'objet d'escompte et être cédées à des établissements bancaires. Une analyse est alors menée lors de ces opérations pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances. Si cet examen met en évidence le transfert de la quasi-totalité de ces risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées du bilan et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus, le cas échéant.

Dans la situation inverse, les créances clients continuent à être comptabilisées au bilan et une dette financière est reconnue en concours bancaires courants pour le montant escompté.

### 1.4.6.3 EMPRUNTS BANCAIRES

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.



#### 1.4.6.4 VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITÉS

Les valeurs mobilières de placement sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Elles sont évaluées à leur juste valeur en date de clôture.

#### 1.4.6.5 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et de *swaps* de taux d'intérêt et de devises pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

La juste valeur des contrats de change à terme résulte de la différence entre le cours de change à terme et le taux du contrat. Le cours de change à terme est calculé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires. La juste valeur des *swaps* de taux d'intérêt et de devises est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé.

##### **Couverture de juste valeur**

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

##### **Couverture de flux de trésorerie**

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

#### 1.4.7 Opérations en devises

Il est rappelé que la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro.

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaie étrangère sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les dettes et créances en devises sont valorisées au cours de la clôture de l'exercice et les écarts sont constatés directement en résultat financier.

La rubrique écarts de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères. Elle est également utilisée pour enregistrer les effets des investissements nets de ces activités à l'étranger.

La méthode de conversion est la suivante : postes de bilan au cours de clôture, postes de compte de résultat au cours moyen, les différences étant enregistrées directement en capitaux propres en écart de conversion.

#### 1.4.8 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » des impôts différés actifs ou passifs sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, selon la méthode du taux variable, au taux applicable le plus probable à la date du reversement.

Pour chaque entité fiscale :

- les impôts différés actifs et passifs sont compensés afin de constater une position nette ;
- les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ou sur déficits reportables ne sont pas constatés au-delà des impôts différés nets passifs, lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

#### 1.4.9 Subventions d'investissements

Le Groupe peut bénéficier de subventions d'investissements dans le cadre de ses activités.

Ces subventions sont comptabilisées pour leur valeur brute en autres passifs non courants.

La reprise en compte de résultat est faite selon le même rythme que celui des amortissements des équipements subventionnés, en autres produits de l'activité.

#### 1.4.10 Provisions et passifs à plus d'un an

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'à la clôture d'un exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources dans des délais encore incertains à la date d'arrêt des comptes mais dont le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

#### 1.4.11 Avantages au personnel

L'application de la norme IAS 19 relative aux avantages au personnel entraîne la comptabilisation de l'ensemble des avantages au personnel identifiés, notamment indemnités de départ en retraite et indemnités de fin de contrat.

Ces avantages au personnel font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle qui repose sur :

- des hypothèses en matière d'inflation, de hausse des salaires, de rendement des actifs ou de taux utilisés pour actualiser les

obligations, hypothèses qui évoluent d'une année par rapport à l'autre ;

➤ les écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité.

Les montants bruts de ces avantages sont enregistrés au bilan en provisions à long terme, les variations de l'exercice sont comptabilisées au compte de résultat en « dotations nettes aux provisions » d'une part, et en « autres produits et charges financières » d'autre part pour le montant correspondant au coût financier, à l'exception des écarts actuariels sur indemnités de retraite qui sont comptabilisés en capitaux propres.

#### 1.4.12 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés et mandataires sociaux du Groupe bénéficient de plans d'options d'achat d'actions et d'attributions gratuites d'actions.

Conformément à IFRS 2 – Paiement fondés sur des actions –, ces plans sont comptabilisés comme des transactions réglées en instruments de capitaux propres. En conséquence, la juste valeur des options est évaluée à la date d'attribution et est constatée au poste « Coût des plans d'actions de performance » dans le compte de résultat par étalement sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires, en contrepartie d'une augmentation de la situation nette dans un compte spécifique.

#### 1.4.13 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le Bélier a appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2018 la norme IFRS 15.

Pour ce faire, la Société a recensé les principales opérations de ventes du Groupe à travers l'analyse des contrats-cadre et des commandes clients ouvertes, permettant d'identifier les différentes obligations de prestation.

##### PRINCIPALES PROMESSES

Pour chaque « projet automobile », les principales promesses faites par Le Bélier à un client sont les suivantes et sont distinctes l'une de l'autre :

- fourniture des pièces, dont le chiffre d'affaires est constaté au moment où le contrôle sur les pièces est transféré au client, soit en général à la livraison ;
- fourniture des outillages de production, tels que les moules et les autres équipements utilisés pour la production des pièces vendues.

Dans certains contrats, la fourniture d'outillages conforme peut être considérée comme une promesse distincte. Le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du démarrage de la production en série après acceptation du client.

Les contrats peuvent parfois préciser que le client participe en amont au financement du renouvellement de cet outillage. Ces contributions sont différées et ensuite reconnues en chiffre d'affaires lors du renouvellement de l'outillage.

Concernant les coûts liés à l'obtention d'un contrat, ils sont dorénavant portés à l'actif et sont amortis sur la durée du contrat. Ce traitement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

Les modalités d'allocation du prix de transaction sont en ligne avec les prix contractuels correspondant à des prix de vente spécifiques, ces derniers reflétant le coût de production auquel s'ajoute une marge appropriée au bien en question.

##### PRINCIPES COMPTABLES

Pour les pièces, les produits sont constatés à la livraison, ou bien à la consommation dans le cas des stocks dépôt-consignation.

Pour les outillages, les produits sont enregistrés à l'acceptation des pièces-type par le client.

Ces produits sont enregistrés en chiffre d'affaires.

##### ACTIVITÉS MENÉES AU DÉMARRAGE D'UN CONTRAT

Le Groupe peut être amené à engager des coûts dans le cadre d'activités de co-design avec le client en amont de la commande. Aucun chiffre d'affaires n'est reconnu sur ces activités.

#### 1.4.14 Résultat Opérationnel des Activités

La Société a défini un indicateur, le Résultat Opérationnel des Activités (« ROA ») qui correspond au Résultat Opérationnel avant coûts des plans d'actions de performance et avant autres produits et charges opérationnels.

#### 1.4.15 Autres produits et charges opérationnels

À ce poste sont comptabilisés des produits ou charges considérés de nature non récurrente ou anormale et d'un montant significatif.

Ceux-ci concernent notamment :

- les produits ou les charges directement attribuables au regroupement d'entreprises, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, et ceux liés aux cessions de filiales ;
  - les coûts liés aux mutations d'activité, dont notamment les frais de personnel ;
  - les coûts des actions de restructuration soit principalement le coût des départs de personnel, les charges externes générées par ces actions, les coûts de fermeture de site ;
  - les variations de provisions constituées pour ces restructurations, par exemple provisions pour PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) ou GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) ;
- Les coûts provisionnés comprennent les indemnités de préavis, les indemnités conventionnelles ou légales de licenciement, les indemnités de départ volontaire, les aides à la création ou à la reprise d'entreprise, les aides à la mobilité géographique, le coût de l'organisme d'aide au reclassement, les dépenses de formation et les frais de déplacement du personnel concerné par l'accord.
- Les provisions n'incluent pas de coûts de reconversion ni de relocalisation du personnel conservé ;
- les variations de provision pour dépréciation d'actifs consécutives à des chutes brutales d'activité et de provisions pour litiges de nature anormale ou non récurrente ;
  - les éventuels litiges significatifs, non directement liés aux activités opérationnelles du Groupe.

### 1.4.16 Résultat par action

Le Résultat Net par action est déterminé en divisant le Résultat Net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le Résultat Net dilué par action est déterminé en divisant le Résultat Net part du Groupe par la somme du nombre moyen pondéré d'actions sur la période et du nombre total d'instruments dilutifs.

### 1.4.17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les dépôts à court terme ayant une durée initiale inférieure ou égale à 3 mois.

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

## 2 Périmètre de consolidation

### 2.1 Variations du périmètre de consolidation

Néant.

### 2.2 Liste des entreprises consolidées

Sociétés (Activité)	Siège	n° Siret	31/12/2019		Mode de consolidation
			% de contrôle	% d'intérêt	
<b>Le Bélier S.A.</b> (société mère)	Vérac (33) – France	39362977900017	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Fonderies et Ateliers du Bélier</b> (fonderie d'alliages légers)	Vérac (33) – France	59615014400019	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>LBO</b> (location machines)	Vérac (33) – France	40307761300012	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Hongrie SA</b> (fonderie d'alliages légers)	Ajka – Hongrie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>BSM Hungary Machining Ltd</b> (usinage)	Szolnok – Hongrie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Mohács</b> (fonderie d'alliages légers)	Mohács – Hongrie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>LBQ Foundry SA de CV</b> (fonderie d'alliages légers)	Querétaro – Mexique	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>BQ Machining SA de CV</b> (usinage)	Querétaro – Mexique	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Kikinda</b> (fonderie d'alliages légers)	Kikinda- Serbie	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Dalian</b> (fonderie d'alliages légers)	Dalian – Chine	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>HDPCI</b> (holding)	Hong Kong	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Lushun</b> (fonderie d'alliages légers)	Lushun – Chine	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale
<b>Le Bélier Wuhan</b> (fonderie d'alliages légers)	Wuhan – Chine	Étrangère	100,00 %	100,00 %	Intégration globale

- Le Bélier SA a une activité de Holding active rendant des prestations de services au profit du Groupe.
- HDPCI, filiale à 100 % de Le Bélier, est la holding des deux sociétés Le Bélier Lushun et Le Bélier Wuhan.
- Les autres filiales consolidées ont une activité de fabrication de pièces en aluminium destinées aux équipementiers et constructeurs de moyens de transport, à l'exception de LBO qui a une activité de location de machines.

La société tête de groupe est Le Bélier Participations.

### 3 Notes annexes aux états financiers consolidés

Tous les montants sont indiqués en milliers d'euros (K€).

#### 3.1 Compte de résultat consolidé

##### 3.1.1 Chiffre d'affaires consolidé par activité

Pour chaque « projet automobile », les principales promesses faites par Le Bélier à un client et généralement identifiées dans le cadre de l'analyse sont les suivantes :

- fourniture des pièces, dont le chiffre d'affaires est constaté au moment où le contrôle sur les pièces est transféré au client, soit en général à la livraison ;
- fourniture des outillages de production, tels que les moules et les autres équipements utilisés pour la production des pièces vendues.

Dans certains contrats, la fourniture d'outillages conforme peut être considérée comme une promesse distincte. Le chiffre d'affaires est alors reconnu lors du démarrage de la production en série après acceptation du client.

Les contrats peuvent parfois préciser que le client participe en amont au financement du renouvellement de cet outillage. Ces contributions sont différées et ensuite reconnues en chiffre d'affaires lors du renouvellement de l'outillage.

Concernant les coûts liés à l'obtention d'un contrat, ils sont dorénavant portés à l'actif et sont amortis sur la durée du contrat. Ce traitement n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

Le Bélier fournit des pièces en lien avec des projets spécifiques dans le cadre de commandes ouvertes passée avec ses clients. Tant qu'un appel ferme de volumes n'a pas été reçu du client, les volumes futurs prévisionnels ne peuvent pas être inclus dans le carnet de commandes tel que défini par IFRS 15. La publication de cette information n'est donc pas considérée comme pertinente.

La présentation ci-dessous est pour le Groupe la plus pertinente au regard de ses activités et de son environnement.

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Fonderies	266 116	301 719	- 11,8 %
Usinage	38 677	37 314	3,7 %
Fabrication outillages	9 065	13 238	- 31,5 %
Autres <sup>(1)</sup>	5 675	6 487	- 12,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>319 533</b>	<b>358 758</b>	<b>-10,9 %</b>

(1) inclut notamment des prestations de services.

Par ailleurs, conformément aux objectifs d'IFRS 15.114, nous présentons en complément ci-dessous une analyse du Chiffre d'affaires par famille de produits :

	31/12/2019	31/12/2018
Freinage	64,8 %	65,5 %
Admission d'air	19,0 %	16,6 %
Chassis Structure	14,8 %	15,7 %
Autres	1,4 %	2,1 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Montant des actifs et passifs sur contrats du groupe au 31 décembre 2019 :

- les actifs sur contrat sont des factures à établir pour 29 K€ (contre 103 KE au au 31 décembre 2018) et sont incluses dans le poste « Clients et comptes rattachés » ;
- les passifs sur contrats sont des avances reçues des clients, incluses dans le poste « Autres passifs courants » pour un montant de 929 K€ (contre 961 K€ au 31 décembre 2018) . Voir note 3.2.17.

##### 3.1.2 Autres produits de l'activité

Le Groupe a enregistré en 2019 au poste « Autres produits de l'activité » :

- un produit de 95 K€ au titre du crédit d'impôt-recherche en France contre 83 K€ en 2018 ;
- un produit de 829 K€ au titre de la reprise des subventions d'investissement, contre 991 KE en 2018.

À ce poste figurait aussi en 2018 le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), comptabilisé comme une subvention pour un montant de 265 K€.

### 3.1.3 Charges de personnel et effectifs des sociétés consolidées

#### 3.1.3.1 CHARGES DE PERSONNEL (HORS COÛT DES PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE)

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Salaires	50 254	49 925	0,7 %
Charges sociales	12 650	13 054	-3,1 %
Autres charges de personnel	3 175	3 782	-16,0 %
<b>S/Total charges de personnel (hors coût des plans d'actions de performance)</b>	<b>66 079</b>	<b>66 761</b>	<b>-1,0 %</b>

Pour information, les coûts relatifs aux intérimaires et personnels extérieurs à la Société sont enregistrés dans le poste « Charges externes » pour 4 343 K€ en 2019 et pour 6 768 K€ en 2018.

#### 3.1.3.2 EFFECTIFS DISPONIBLES (Y COMPRIS INTÉRIMAIRES)

	Fin de période		Moyen	
	31/12/2019	31/12/2018	2019	2018
<b>EFFECTIFS PAR PAYS</b>				
France	219	231	226	241
Hongrie	1 470	1 810	1 633	1 895
Serbie	663	849	697	733
Chine	598	676	594	678
Mexique	465	478	467	477
<b>TOTAL</b>	<b>3 415</b>	<b>4 044</b>	<b>3 618</b>	<b>4 024</b>
<b>EFFECTIFS PAR NATURE</b>				
Main d'œuvre directe	2 056	2 465	2 135	2 507
Main d'œuvre indirecte	918	1 176	1 014	1 121
Main d'œuvre structure	440	403	469	396
<b>TOTAL</b>	<b>3 415</b>	<b>4 044</b>	<b>3 618</b>	<b>4 024</b>

### 3.1.4 Frais de recherche et développement

En 2019, le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 201 K€, dont 121 K€ de frais de personnel, contre respectivement 179 K€ et 150 K€ en 2018.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré en 2019 au poste « autres produits de l'activité » un produit de 95 K€ au titre du crédit d'impôt-recherche en France contre 83 K€ en 2018.

### 3.1.5 Dotations nettes aux provisions

Ce poste s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2019			31/12/2018
	Dotations	Reprise	Dot. Nettes	Rappel Dot. Nettes
Provision pour dépréciation client	- 18		- 18	86
Provision pour risques et charges	- 522	668	146	36
<b>S/Total Dotations nettes aux provisions</b>	<b>- 540</b>	<b>668</b>	<b>128</b>	<b>122</b>

Remarque : les dépréciations nettes des stocks sont incluses :

- › pour les stocks de matières et consommables, dans le poste « Achats consommés » pour - 248 K€ ;
- › pour les stocks de produits en cours et finis, dans le poste « variation des stocks de produits en cours et finis » pour + 3 K€.

### 3.1.6 Autres produits et charges d'exploitation

En 2019 les produits d'exploitation s'élèvent à 1 087 K€ (contre 822 K€ en 2018) et les charges d'exploitation à - 1 780 K€ (contre - 730 K€ en 2018).

Les montants sont individuellement non significatifs.

### 3.1.7 Coût des plans d'actions de performance

Néant.

### 3.1.8 Autres produits et charges opérationnels

En 2019 les charges et produits opérationnels non courants s'élevaient à - 2 783 K€ correspondant à :

- › une dotation pour dépréciation d'immobilisations en Chine pour - 12 K€ et en France pour - 48 K€ ;
- › une dépréciation d'actifs immobilisés en France pour - 1 719 K€ à la suite du test de dépréciation réalisé sur l'exercice (voir note 3.2.5 « Dépréciation d'actifs ») ;

- › des coûts de restructuration en Chine, au Mexique et en Serbie pour - 564 K€ et à des coûts de mutation industrielle en France pour - 440 K€.

En 2018 les charges et produits opérationnels non courants s'élevaient à - 521 K€ correspondant intégralement à des charges nettes de dépréciation d'immobilisations en France liées à l'arrêt prévu de certains chantiers automobiles grande série.

### 3.1.9 Résultat financier

	2019	2018
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	283	259
Coût de l'endettement financier brut	- 807	- 926
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 524</b>	<b>- 667</b>
Gains (pertes) de change réalisés	- 832	148
Gains (pertes) de change latents	410	- 120
Autres produits ou (charges) financières	- 1	- 26
<b>Autres produits et charges financières</b>	<b>- 423</b>	<b>2</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>- 947</b>	<b>- 665</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les éléments disponibles sur les filiales hongroises et serbes ont permis de retenir l'euro comme monnaie fonctionnelle de ces filiales, selon la norme IAS 21.

Montants recyclés pendant l'exercice en provenance des capitaux propres : néant.

Flux de trésorerie positifs et négatifs liés aux charges financières nettes :

	2019	2018
Produits financiers encaissés	283	240
Produits financiers non encaissés	0	19
<b>TOTAL PRODUITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>283</b>	<b>259</b>
Charges financières décaissées	- 681	- 864
Charges financières non décaissées	- 126	- 62
<b>TOTAL COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>- 807</b>	<b>- 926</b>

En 2019, les charges financières non décaissées sont des intérêts sur avantages au personnel pour - 100 K€ et des charges pour couverture de taux d'emprunt en France pour - 26 K€.

### 3.1.10 Charge d'impôts

#### 3.1.10.1 VENTILATION DE L'IMPÔT

	2019	2018
Produit/(Charge) impôt courant	- 5 131	- 6 650
Produit/(Charge) impôt différé	- 182	1 112
<b>TOTAL PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT</b>	<b>- 5 313</b>	<b>- 5 538</b>

La charge d'impôt courant concerne toutes les sociétés, sauf Le Bélier Querétaro Machining au Mexique et le groupe fiscal français.

La charge d'impôt différé correspond pour - 51 K€ à l'incidence de la mise à jour de l'activation des reports déficitaires sur une filiale mexicaine.

## 3.1.10.2 RENSEIGNEMENTS SUR LES TAUX D'IMPOSITION DIFFÉRÉS

	2019	2018
Chine	25 %	25 %
Hongrie	9 %	9 %
France <sup>(1)</sup>	25 % à 31 %	25 % à 33,33 %
Mexique	30 %	30 %
Serbie	15 %	15 %

(1) Compte tenu de la baisse programmée du taux d'IS en France, le taux d'impôt différé retenu dépend de la maturité de l'élément ayant entraîné l'impôt différé. Cependant les IDA en France étant activés à hauteur des IDP, il n'y a pas d'impact sur l'exercice.

## 3.1.10.3 PREUVE D'IMPÔT

	2019	2018
Résultat avant impôt	17 727	32 690
<b>Impôt théorique (33,33 %)</b>	<b>- 5 908</b>	<b>- 10 896</b>
Impôts différés actifs non reconnus sur la période	- 637	- 1 924
Impact des différences de taux d'imposition	1 814	3 547
Impact des différences permanentes et autres	- 582	3 735
<b>IMPÔT COMPTABILISÉ</b>	<b>- 5 313</b>	<b>- 5 538</b>

## 3.1.11 Résultat par action

	2019	2018
<b>Résultat net en K€ (A)</b>	<b>12 414</b>	<b>27 152</b>
Nombre d'actions au 1 <sup>er</sup> janvier	6 582 120	6 582 120
Nombre d'actions créés sur la période	0	0
Nombre d'actions en fin de période	6 582 120	6 582 120
Nombre d'actions auto-détenues	35 754	35 661
<b>Nombre moyen pondéré et ajusté d'actions ordinaires pour le résultat de base par action (B)</b>	<b>6 546 366</b>	<b>6 546 459</b>
Nombre instruments dilutifs (options d'achat d'actions et plan d'attribution gratuite d'actions)	0	0
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat de base par action (C)</b>	<b>6 546 366</b>	<b>6 546 459</b>
<b>Résultat Net par action (en euro) (A x 1000/B)</b>	<b>1,90</b>	<b>4,15</b>
<b>Résultat Net dilué par action (en euro) (A X 1000/C)</b>	<b>1,90</b>	<b>4,15</b>

## 3.1.12 EBITDA

Le Béliér a redéfini cet indicateur de la façon suivante :

➤ EBITDA : Résultat Opérationnel des Activités augmenté des dotations nettes aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (hors dépréciations pour actifs circulants), diminué des reprises de subventions d'investissement, diminué du résultat de cession des éléments d'actifs.

Les coûts des plans de d'actions de performance et la participation des salariés sont exclus de cet indicateur.

	2019	2018
<b>Résultat Opérationnel des Activités</b>	<b>21 457</b>	<b>33 876</b>
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations	24 171	20 794
Dotations nettes aux provisions (hors dépréciation pour actifs circulants)	- 146	- 36
Reprises subventions investissements	- 829	- 991
Plus values sur cessions d'immobilisations	775	92
Participation des salariés	0	80
<b>EBITDA AVANT COÛT GLOBAL DES PLANS D' ACTIONS DE PERFORMANCE</b>	<b>45 428</b>	<b>53 815</b>

## 3.2 Bilan consolidé

### 3.2.1 Goodwill

	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute	13 473	13 473
Perte de valeur	0	0
<b>Valeur nette</b>	<b>13 473</b>	<b>13 473</b>
Ventilation par entité		
LBL-LBW	12 923	12 923
LBH	66	66
BSM	453	453
LBK	31	31
<b>TOTAL</b>	<b>13 473</b>	<b>13 473</b>

### 3.2.2 Immobilisations brutes

#### 3.2.2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2018 (Y COMPRIS GOODWILL)

Situations et mouvements de la période	31/12/2017	Impact écart de change	Acquisitions	Cessions	31/12/2018
<b>Goodwill</b>	<b>13 473</b>				<b>13 473</b>
Coûts de développement	2 702	- 16			2 686
Concessions, brevets et marques	4 900	- 18	641	- 4	5 519
Concessions, brevets et marques en crédit-bail	1 818	- 1	96		1 913
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances et acomptes	306	0	- 158		148
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>9 726</b>	<b>- 35</b>	<b>579</b>	<b>- 4</b>	<b>10 266</b>
Terrains	2 314	29		- 16	2 327
Terrains en crédit-bail	734	- 18			716
Constructions, aménagements	31 622	- 355	10 822	- 189	41 900
Constructions, aménagements en crédit-bail	12 482	- 182			12 300
Installations techniques	167 337	- 2 558	32 216	- 3 146	193 849
Installations techniques en crédit-bail	28 605	- 427			28 178
Autres immobilisations corporelles, immobilisations en cours, avances et acomptes <sup>(1)</sup>	55 005	- 1 252	- 14 823	- 208	38 722
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	102				102
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>298 201</b>	<b>- 4 763</b>	<b>28 215</b>	<b>- 3 559</b>	<b>318 094</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>321 400</b>	<b>- 4 798</b>	<b>28 794</b>	<b>- 3 563</b>	<b>341 833</b>

(1) Les matériels destinés au lancement des nouveaux produits, comme le NODE\*, en immobilisations en cours à l'ouverture ont été mis en service sur la période.

\* NODE : le projet NODE est attaché à une plateforme majeure d'un grand constructeur automobile européen. Il s'agit de la production de pièces de châssis d'un poids de l'ordre de 8 kg qui nécessitent un processus de fonderie avec noyautage.

## 3.2.2.2 IMMOBILISATIONS BRUTES AU 31 DÉCEMBRE 2019 (Y COMPRIS GOODWILL)

Situations et mouvements de la période	31/12/2018	Impact IFRS 16 au 01/01/2019	Impact écart de change	Acquisitions	Cessions	31/12/2019
<b>Goodwill</b>	<b>13 473</b>					<b>13 473</b>
Coûts de développement	2 686		- 6	716		3 396
Concessions, brevets et marques	5 519		17	909	- 27	6 418
Concessions, brevets et marques en crédit-bail	1 913		- 2			1 911
Autres immobilisations incorporelles	0					0
Avances et acomptes	148			- 35		113
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>10 266</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>1 590</b>	<b>- 27</b>	<b>11 838</b>
Terrains	2 327	80	49	43	- 19	2 480
Terrains en crédit-bail	716		- 13			703
Constructions, aménagements	41 900	572	- 228	4 799	- 247	46 796
Constructions, aménagements en crédit-bail	12 300		- 136			12 164
Installations techniques	193 849		- 1 716	33 299	- 7 051	218 381
Installations techniques en crédit-bail	28 178		- 179			27 999
Autres immobilisations corporelles	10 163	791	- 136	2 608	- 282	13 144
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	102					102
Immobilisations en cours <sup>(1)</sup>	25 850		- 166	- 9 539		16 145
Avances et acomptes	2 709		36	- 944		1 801
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>318 094</b>	<b>1 443</b>	<b>- 2 489</b>	<b>30 266</b>	<b>- 7 599</b>	<b>339 715</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>341 833</b>	<b>1 443</b>	<b>- 2 480</b>	<b>31 856</b>	<b>- 7 626</b>	<b>365 026</b>

(1) Les matériels destinés au lancement des nouveaux produits, comme le NODE\*, en immobilisations en cours à l'ouverture ont été mis en service sur la période.

\* NODE : le projet NODE est attaché à une plateforme majeure d'un grand constructeur automobile européen. Il s'agit de la production de pièces de châssis d'un poids de l'ordre de 8 kg qui nécessitent un processus de fonderie avec noyautage.

## 3.2.3 Amortissements et dépréciations des immobilisations

## 3.2.3.1 AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Situations et mouvements de la période	31/12/2017	Impact écart de change	Dotation amortis.	Reprise (cession immo.)	Dotation dépréciation immobilis. <sup>(1)</sup>	Reprise dépréciation immobilis.	31/12/2018
<b>Goodwill</b>	<b>0</b>						<b>0</b>
Coûts de développement	732	- 10	505				1 227
Concessions, brevets et marques	3 445	- 15	351	- 4			3 777
Concessions, brevets et marques en crédit-bail	1 818						1 818
Autres immobilisations incorporelles	0		11				11
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>5 995</b>	<b>- 25</b>	<b>867</b>	<b>- 4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 833</b>
Terrains	0						0
Terrains en crédit-bail	0						0
Constructions, aménagements	17 770	- 203	1 667	- 142		- 36	19 056
Constructions, aménagements en crédit-bail	8 034	- 100	328				8 262
Installations techniques <sup>(1)</sup>	121 315	- 1 658	16 093	- 3 043	521	- 343	132 885
Installations techniques en crédit-bail	22 395	- 320	1 327				23 402
Autres immobilisations corporelles, immobilisations en cours, avances et acomptes	7 560	- 136	891	- 207			8 108
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	102						102
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>177 176</b>	<b>- 2 417</b>	<b>20 306</b>	<b>- 3 392</b>	<b>521</b>	<b>- 379</b>	<b>191 815</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>183 171</b>	<b>- 2 442</b>	<b>21 173</b>	<b>- 3 396</b>	<b>521</b>	<b>- 379</b>	<b>198 648</b>

(1) La dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs immobilisés concerne en France certains équipements industriels pour 521 K€, suite à l'arrêt progressif de certains chantiers. La charge correspondante au compte de résultat figure au poste « autres charges opérationnelles ».

## COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2019

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

### 3.2.3.2 AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Situations et mouvements de la période	31/12/2018	Impact écart de change	Dotations amortis.	Reprise (cession immo.)	Dotations dépréciation immobilis. (1)	Reprise dépréciation immobilis.	31/12/2019
<b>Goodwill</b>	<b>0</b>						<b>0</b>
Coûts de développement	1 227	- 7	584				1 804
Concessions, brevets et marques	3 777	11	435	- 27			4 196
Concessions, brevets et marques en crédit-bail	1 818						1 818
Autres immobilisations incorporelles	11	- 1	22				32
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>6 833</b>	<b>3</b>	<b>1 041</b>	<b>- 27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 850</b>
Terrains	0	1	46	- 20			27
Terrains en crédit-bail	0				58		58
Constructions, aménagements	19 056	- 60	2 196	- 155		- 1	21 036
Constructions, aménagements en crédit-bail	8 262	- 79	327		1 661		10 171
Installations techniques (1)	132 885	- 1 052	18 735	- 5 776	60	- 776	144 076
Installations techniques en crédit-bail	23 402	- 138	1 052				24 316
Autres immobilisations corporelles	8 108	- 90	1 551	- 246			9 323
Autres immobilisations corporelles en crédit-bail	102						102
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>191 815</b>	<b>- 1 418</b>	<b>23 907</b>	<b>- 6 197</b>	<b>1 779</b>	<b>- 777</b>	<b>209 109</b>
<b>S/TOTAL</b>	<b>198 648</b>	<b>- 1 415</b>	<b>24 948</b>	<b>- 6 224</b>	<b>1 779</b>	<b>- 777</b>	<b>216 959</b>

(1) La dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs immobilisés concerne en France certains équipements industriels pour 48 K€, suite à l'arrêt progressif de certains chantiers ainsi que des bâtiments et terrains en crédit-bail pour un montant total de 1 719 K€. La charge correspondante au compte de résultat figure au poste « autres charges opérationnelles ».

### 3.2.4 Contrats de location

#### 3.2.4.1 VALEUR NETTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS EN CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT OU DE CRÉDIT-BAIL

Au 31 décembre 2019

Nature immobilisation en crédit bail	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
Concessions, brevets, licences	1 818	1 818	0
Terrains	703	58	645
Constructions	12 164	10 171	1 993
Matériel	27 999	24 316	3 683
Autres immobilisations corporelles et immob. en cours	102	102	0
<b>TOTAL</b>	<b>42 786</b>	<b>36 465</b>	<b>6 321</b>

Au 31 décembre 2018

Nature immobilisation en crédit bail	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette comptable
Concessions, brevets, licences	1 818	1 818	0
Terrains	716	0	716
Constructions	12 300	8 262	4 038
Matériel	28 178	23 402	4 776
Autres immobilisations corporelles et immob. en cours	102	102	0
<b>TOTAL</b>	<b>43 114</b>	<b>33 584</b>	<b>9 530</b>

Les contrats de crédit-bail ou de location financement souscrits par le Groupe concernent des biens immobiliers, ainsi que du matériel informatique et industriel.

Ils n'incluent pas de loyers conditionnels et ne prévoient pas de sous-location.

## 3.2.4.2 PAIEMENTS MINIMUM FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En milliers d'euros	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018		
	Valeur de la dette	Intérêts à payer	Paielements futurs minimaux (échéances restant dues)	Valeur de la dette	Intérêts à payer	Paielements futurs minimaux (échéances restant dues)
À moins d'un an	3 554	118	3 672	1 919	100	2 019
De 1 à 5 ans	834	- 47	787	4 392	67	4 459
À plus de 5 ans		0			0	
<b>TOTAL</b>	<b>4 388</b>	<b>71</b>	<b>4 459</b>	<b>6 311</b>	<b>167</b>	<b>6 478</b>

## 3.2.4.3 LOYERS COMPTABILISÉS DANS LE RÉSULTAT

Par ailleurs le montant des locations opérationnelles comptabilisées dans le résultat s'élève à 1 120 K€ en 2019 contre 1 868 K€ en 2018.

## 3.2.5 Dépréciations d'actifs

Conformément au principe énoncé en note 1.4.4, la valeur comptable de chaque groupe d'actifs correspondant à chaque site de production, incluant les écarts d'acquisition qui lui sont rattachés a fait l'objet d'une comparaison avec leur valeur d'utilité, laquelle est égale à la somme des flux nets futurs actualisés de trésorerie attendus de chaque groupe d'actifs.

L'actualisation des flux de trésorerie futurs a été établie à partir du plan à moyen terme 2020-2023 du Groupe, établi en fin d'année 2019, et des dernières hypothèses budgétaires, avec :

- un taux d'actualisation de 11,1 % en France (contre 10 % en 2018), 12,5 % en Serbie (contre 12 % en 2018), 13 % au Mexique (inchangé par rapport à 2018), 12,3 % en Chine (contre 13 % en 2018) et 11,8 % en Hongrie (contre 11 % en 2018) ;
- et un taux de croissance à l'infini de 1,8 % en France (contre 0,5 % en 2018) et 0,5 % pour les autres pays (inchangé par rapport à 2018).

En 2017, le Groupe a décidé de grouper les UGT chinoises sous une seule et même UGT compte tenu notamment de l'évolution de l'organisation industrielle entre les sites.

Le test réalisé fin 2019 a permis de confirmer la valeur au bilan des écarts d'acquisition et des actifs, sauf pour la filiale opérationnelle en France pour laquelle le test a conduit à passer une dépréciation de 1 719 K€ sur les bâtiments et terrains en crédit-bail (voir ci-dessous Site 1 et note 3.2.3.2)

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2019 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs testés donne les résultats suivants pour les deux sites ayant la marge de test la plus faible :

En millions d'euros	Marge du test (valeur d'utilité - valeur comptable)	Impact sur la valeur d'utilité de la diminution de 0,5 % du taux de croissance à l'infini	Impact sur la valeur d'utilité de l'augmentation de 1 % du taux d'actualisation	Impact sur la valeur d'utilité de la baisse de 10 % du chiffre d'affaires
Site 1	- 1,7	- 0,3	- 0,7	- 0,4
Site 2	0,2	- 0,3	- 1,1	- 1,7

Par ailleurs, des dépréciations individuelles d'actifs incorporels et corporels ont également été comptabilisées au cours des exercices précédents, sur la base d'une analyse technique de chaque outil industriel. Cela concerne des biens dont l'utilisation future par le Groupe est incertaine, du fait par exemple de l'arrêt de leur utilisation ou de leur obsolescence technique.

Les principaux mouvements comptabilisés sur la période sont les suivants :

Provisions pour dépréciation	31/12/2018	Écart de change	Dotations <sup>(1)</sup>	Reprises <sup>(2)</sup>	31/12/2019
Sur goodwill	0				0
Sur immobilisations incorporelles et corporelles <sup>(1) (2)</sup>	2 569	- 16	1 779	- 777	3 555
Sur stocks et encours	3 237	8	950	- 705	3 490
Sur comptes clients et créances	123	- 2	18	0	139
<b>TOTAL</b>	<b>5 929</b>	<b>- 10</b>	<b>2 747</b>	<b>- 1 482</b>	<b>7 184</b>

(1) Dotations aux provisions pour dépréciation d'actifs immobilisés : voir ci-dessus et note 3.2.3.2

(2) Les reprises de - 777 K€ correspondent à la part des dotations aux amortissements de l'exercice des actifs dépréciés sur les exercices précédents.

## 3.2.6 Stocks et en-cours

	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute	36 128	38 349
Dépréciation	- 3 490	- 3 237
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>32 638</b>	<b>35 112</b>

Ventilation par nature :

	31/12/2019	31/12/2018
Matières premières/approvisionnements	7 745	9 054
En cours de biens	6 974	6 013
Produits intermédiaires et finis	17 919	20 045
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>32 638</b>	<b>35 112</b>

## 3.2.7 Clients et comptes rattachés

	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute	54 794	63 903
Dépréciation	- 139	- 123
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>54 655</b>	<b>63 780</b>

Au 31 décembre, l'analyse des créances échues mais non dépréciées est résumée ci-après :

	Total en K€	Non échues et non dépréciées	Échues et non dépréciées				
			< 30 jours	30 - 60 jours	60 - 90 jours	90 - 120 jours	> 120 jours
2019	54 655	49 321	3 562	618	201	586	366
2018	63 780	56 350	6 234	639	667	448	- 556

## 3.2.8 Actifs courants d'exploitation

	31/12/2019	31/12/2018
Avances fournisseurs	1 469	1 084
Créances état, personnel, autres <sup>(1)</sup>	11 550	17 233
Charges constatées d'avance	1 029	1 139
<b>S/Total Autres actifs courants</b>	<b>14 048</b>	<b>19 456</b>
<b>Actifs impôt courant (créance impôt exigible)</b>	<b>1 127</b>	<b>769</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15 175</b>	<b>20 225</b>

(1) Les créances de CIR et de CICE en France sont enregistrées en autres créances. En 2019, pour des montants respectifs de 744 K€ et 297 K€, contre 1 176 K€ et 849 K€ en 2018.

## 3.2.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	67 661	27 639
Disponibilités	77 982	100 529
<b>Disponibilités et VMP</b>	<b>145 643</b>	<b>128 168</b>
Concours bancaires courants	-	- 155
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>145 643</b>	<b>128 013</b>

Les valeurs mobilières de placement sont sur des supports sans risque, à court terme et sont disponibles.

Les concours bancaires courants et les financements à court terme comprennent les dettes d'affacturage.

### 3.2.10 Capitaux propres

#### 3.2.10.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital est composé de 6 582 120 actions ordinaires de 1,52 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement sur la période.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des actionnaires et des investisseurs et de soutenir sa croissance. Le Conseil d'administration veille au rendement des capitaux employés et au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

#### 3.2.10.2 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS AU PROFIT DES SALARIÉS

Au 31 décembre 2019 il n'existe plus de plans d'options d'achat d'actions ni de plans d'attribution gratuite d'actions qui soient encore en vigueur. Aucun impact n'est donc comptabilisé en capitaux propres sur l'exercice.

#### 3.2.10.3 AUTOCONTRÔLE

Au 31 décembre 2019 le Groupe détient 35 754 actions de la société Le Bélier pour un montant de 1 301 K€ (contre 35 661 actions pour un montant de 1 079 K€ au 31 décembre 2018).

Conformément à IAS 32, ces titres d'autocontrôle sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

#### 3.2.10.4 DIVIDENDES PAYÉS ET PROPOSÉS

Lors de l'Assemblée générale du 16 mai 2019 il a été voté la distribution d'un dividende sur le résultat 2018 d'un montant de 7 725 K€, qui a été mis en paiement le 23 mai 2019.

Le Conseil d'administration du 16 mars 2020 ne proposera pas de distribution de dividende sur le résultat 2019 à la prochaine Assemblée générale.

### 3.2.11 Emprunts et dettes financières long terme et instruments dérivés

#### 3.2.11.1 FLUX DES DETTES FINANCIÈRES DE L'EXERCICE

	31/12/2018	Impact IFRS 16 au 01/01/2019	Écart de change (faisant l'objet d'une couverture)	Écart de change	Augment.	Diminut.	31/12/2019
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>127 858</b>	<b>1 452</b>	<b>880</b>	<b>72</b>	<b>50 585</b>	<b>- 45 173</b>	<b>135 674</b>
Locations financières et crédit bail mobilier	3 554					- 1 461	2 093
Locations financières et crédit bail immobilier	2 757					- 462	2 295
Emprunts bancaires <sup>(1) (2)</sup>	121 547	1 452	880	72	50 585	- 43 250	131 286
<b>TOTAL ENDETTEMENT MLT</b>	<b>127 858</b>	<b>1 452</b>	<b>880</b>	<b>72</b>	<b>50 585</b>	<b>- 45 173</b>	<b>135 674</b>

(1) Augmentation des emprunts bancaires : au cours de la période le Groupe a négocié 50 000 K€ de nouveaux emprunts bancaires en France, sans covenants.

(2) Identification de la part des emprunts bancaires bénéficiant d'instruments de couverture.

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts au coût amorti ne bénéficiant pas d'instruments de couverture	111 017	91 945
Emprunts au coût amorti couverts par instruments financiers	19 683	31 229
Écart de change faisant l'objet d'une couverture	- 747	- 1 627
<b>TOTAL DES EMPRUNTS BANCAIRES</b>	<b>129 953</b>	<b>121 547</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES AU 31 DÉCEMBRE 2019

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

### 3.2.11.2 VENTILATION DES DETTES PAR ÉCHÉANCE

	Solde au 31/12/2019	Échéances - 1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances + 5 ans
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>135 674</b>	<b>47 780</b>	<b>87 894</b>	-
Locations financières et crédit bail mobilier	2 093	1 259	834	-
Locations financières et crédit bail immobilier	2 295	2 295	-	-
Emprunts bancaires <sup>(1)</sup>	131 286	44 226	87 060	-
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES LONG TERME</b>	<b>135 674</b>	<b>47 780</b>	<b>87 894</b>	-

(1) Covenants.

Dans certains contrats de prêt que le Groupe a signé, il existe des clauses de remboursement anticipé liées à des ratios de structure financière calculés sur la base des comptes annuels, soit au 31 décembre 2019.

Conformément à IAS 1 – Présentation des états financiers, la part à plus d'un an des emprunts qui pourraient être concernés

par le non- respect de ces ratios serait reclassée en part courante des dettes financières long terme.

Au 31 décembre 2019, tous les *covenants* sont respectés.

### 3.2.11.3 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR DEVISE DE REMBOURSEMENT

Devise de remboursement	31/12/2019	31/12/2018
En euros	135 154	126 475
En dollars	520	1 383
<b>TOTAL</b>	<b>135 674</b>	<b>127 858</b>

### 3.2.11.4 VENTILATION DES EMPRUNTS BANCAIRES LT PAR NATURE DE TAUX, APRÈS COUVERTURE

	31/12/2019	31/12/2018
Taux fixe	130 180	121 791
Taux variable	520	1 383
<b>S/TOTAL</b>	<b>130 700</b>	<b>123 174</b>

### 3.2.11.5 ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le Béliér a défini l'endettement financier net de la façon suivante : solde des dettes financières (courantes et non courantes) d'une part et de la trésorerie (disponibilités et valeurs mobilières de placement) d'autre part, net de l'impact des instruments de couverture.

	31/12/2019	31/12/2018
Dettes financières à long terme	135 674	127 858
Impact change de la juste valeur des instruments de couverture	747	1 627
<b>S/Total</b>	<b>136 421</b>	<b>129 485</b>
Concours bancaires courants et financements court terme	0	155
<b>TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER BRUT</b>	<b>136 421</b>	<b>129 640</b>
VMP et disponibilités	- 145 643	- 128 168
<b>TOTAL ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>- 9 222</b>	<b>1 472</b>

**3.2.11.6 OPÉRATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS : INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE TAUX ET DE CHANGE**

À clôture, les instruments de couverture pour risque de taux et de change sur les emprunts sont les suivants :

- en France, un instrument de couverture de taux (*swap* de taux variable à taux fixe de 6 M€) ;

- en Hongrie, sept instruments de couverture pour risque de taux et de change sur des emprunts libellés en dollars à taux fixe et swappés en euros à un autre taux fixe (*Cross Currency Swaps*).

Au 31 décembre 2019	Montant notionnel en milliers d'euros	Juste valeur au bilan				Niveau de juste valeur
		Instrument financier actif		Instrument financier passif		
		Part taux de change	Part taux d'intérêt	Part taux de change	Part taux d'intérêt	
<b>Couverture de taux</b>						
Swap de taux (France) Taux variable à fixe	6 000	0	0	0	- 51	2
<b>Couverture de change</b>						
Swaps de change et de taux (Hongrie- <i>Cross currency Swaps</i> ) USD/EUR et Taux fixe/taux fixe	19 683	50	- 1	- 797	- 24	2
<b>S/Total</b>		<b>50</b>	<b>- 1</b>	<b>- 797</b>	<b>- 75</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>49</b>		<b>- 872</b>		

La juste-valeur de ces instruments est de catégorie de niveau 2 selon la définition donnée par la norme IFRS 13 (instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables).

Les *Cross Currency Swaps* en Hongrie sont efficaces à 100 % à la date de clôture de l'exercice.

Il n'y a pas d'impact sur le résultat de la période car la mise en place des *Cross Currency Swaps* vient compenser intégralement l'impact de la réévaluation de change des dettes couvertes.

Par ailleurs, l'impact lié aux taux d'intérêts a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour 417 K€.

Par contre en France, du fait du remboursement de l'emprunt sous-jacent, l'instrument financier ne répond plus aux critères pour maintenir la comptabilité de couverture au 31 décembre 2019. La contrepartie a été comptabilisée au compte de résultat.

Au 31 décembre 2019, comme au 31 décembre 2018, aucun instrument financier de couverture de change concernant les achats ou les ventes n'était en vigueur.

**3.2.12 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers****3.2.12.1 RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE**

Les instruments financiers utilisés par le groupe Le Bélier font l'objet d'une gestion centralisée et ont pour objet de réduire l'exposition au risque de change sur les flux futurs de ses transactions ainsi qu'au risque de fluctuation de taux d'intérêt sur les flux de ses emprunts et ne relèvent d'aucun objectif spéculatif.

La politique du Bélier en matière de risque de taux et de change est la suivante :

La nature des taux d'intérêts pour les emprunts à taux variables est la suivante :

Base des taux variables	31/12/2019		31/12/2018	
	Montant	%	Montant	%
Euribor 6M	0	0 %	0	0 %
Euribor 3M	0	0 %	0	0 %
Libor 3MUSD	520	100 %	1 383	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>520</b>	<b>100 %</b>	<b>1 383</b>	<b>100 %</b>

**3.2.12.1.1 Risque de taux**

La politique du Groupe est de favoriser les prêts à taux fixe. Si les conditions de marché ne permettent pas la réalisation de cette priorité, le prêt est indexé à un taux variable EURIBOR ou LIBOR USD,

Le Groupe utilise plusieurs types d'instruments pour optimiser ses charges financières et gérer la répartition entre dettes à taux fixe et dettes à taux variable.

### 3.2.12.1.2 RISQUE DE CHANGE

Risque de change sur endettement : la politique du Groupe est que chaque société s'endette dans la devise de sa zone opérationnelle.

Risque sur les flux opérationnels libellés en devise autre que la devise opérationnelle :

- pour les achats : couverture en devise locale en Hongrie des achats auprès des fournisseurs locaux et des coûts salariaux ;
- pour les ventes : pour mémoire, la devise de facturation pour la Hongrie et la Serbie est l'euro.

L'exposition du Groupe au risque de change est la suivante :

2019 (en milliers d'euros)

Devise	USD	HUF	MXN	RSD	CNY
<b>Exploitation</b>					
Chiffre d'affaires	65 403				63 624
Masse sal., four., locaux, taxes...	- 35 791	- 55 901	- 13 681	- 13 942	- 60 481
	<b>29 612</b>	<b>- 55 901</b>	<b>- 13 681</b>	<b>- 13 942</b>	<b>3 143</b>
Sensibilité +1 % (hausse EUR)	- 296	559	137	139	- 31
<b>Financement</b>					
Emprunts	520				
Sensibilité +1 % (hausse EUR)	- 5				
	<b>- 301</b>	<b>559</b>	<b>137</b>	<b>139</b>	<b>- 31</b>

Remarque : l'analyse de sensibilité est calculée avec une hypothèse de variation dans le même sens de 1 % de chacune des devises.

La ventilation des dettes avant et après couverture est la suivante :

31/12/2019	Avant Couv		Instrument Financier	Impact Couverture	Après Couv	
<b>EUR</b>	<b>109 750</b>	<b>84,5 %</b>	<b>0</b>	<b>20 430</b>	<b>130 180</b>	<b>99,6 %</b>
Dettes EUR	109 750			20 430	130 180	
<b>USD</b>	<b>20 203</b>	<b>15,5 %</b>	<b>747</b>	<b>- 20 430</b>	<b>520</b>	<b>0,4 %</b>
Dettes USD faisant l'objet de couverture en EUR	19 683		747	- 20 430	0	
Dettes USD	520				520	
	<b>129 953</b>	<b>100 %</b>	<b>747</b>	<b>0</b>	<b>130 700</b>	<b>100 %</b>

Au 31 décembre 2019, comme au 31 décembre 2018, aucun instrument de couverture de change concernant les achats ou les ventes n'était en vigueur.

### 3.2.12.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ

À l'étranger, certains des emprunts et dettes financières contractés en Hongrie (12 285 K€ au 31 décembre 2019) comportent des clauses de type *covenants* financiers à respecter, calculés sur la base des comptes consolidés annuels :

Ratio Dettes financières nettes/EBITDA, inférieur à 2,5.

Au 31 décembre 2019, ces *covenants* sont respectés.

En France, les emprunts contractés au 31 décembre 2019 ne comportent pas de clauses de type *covenant* financier à respecter.

Le Groupe prévoit d'être en mesure de respecter ses obligations financières sur les douze prochains mois.

### 3.2.12.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque crédit sur les clients est géré par chaque ligne opérationnelle en fonction des politiques, procédures et contrôle de la gestion du risque de crédit mis en place par le Groupe.

Nos clients font l'objet d'une attention toute particulière en termes de risque et de délais de règlement.

Nous estimons pour nos clients majeurs, que leur taille et leur positionnement mondial et stratégique contribuent à la diminution de leur risque d'insolvabilité.

## 3.2.13 Actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2019	31/12/2018
	Net	Net
Crédit bail et location financière	- 583	- 586
Évaluation immobilisations et amortissements	815	821
Avantages au personnel	901	835
Autres différences temporaires	- 540	- 456
Autres	255	271
Activation déficit fiscaux France et Mexique	2 439	2 618
Activation crédit d'impôt Serbie	204	34
Activation différences temporaires durées amortissement au Mexique	64	61
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 555</b>	<b>3 598</b>
<b>TOTAL ID ACTIF</b>	<b>4 044</b>	<b>3 983</b>
<b>TOTAL ID PASSIF</b>	<b>- 489</b>	<b>- 385</b>

Durant l'exercice, le Groupe a enregistré une charge de 182 K€ en résultat et un crédit de 109 K€ en capitaux propres.

Compte tenu de l'évolution des résultats et des perspectives favorables, un impôt différé actif est comptabilisé :

› en Serbie, pour un montant de 704 K€ au 31 décembre 2019, contre 425 K€ au 31 décembre 2018, dont 204 K€ sont liés à des crédits d'impôt investissements, contre 34 K€ à fin 2018 ;

› sur une des filiales mexicaines les déficits fiscaux reportables ont fait l'objet de la comptabilisation d'un impôt différé actif pour un montant de 1 226 K€ à la clôture, contre 1 277 K€ au 31 décembre 2018 ;

› en France, un impôt différé actif de 640 K€ a été reconnu sur les reports déficitaires au 31 décembre 2019 ;

› en France, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'impôt différé actif s'élevaient à 12 994 K€ au 31 décembre 2019 contre 10 197 K€ à fin 2018. Les déficits fiscaux sont reportables sans limite de durée.

## ÉCHÉANCES D'ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON RECONNUS

Année	Montants au 31/12/2019 en milliers d'euros	Montants au 31/12/2018 en milliers d'euros
Report illimité	3 249	2 855

## 3.2.14 Provisions

## 3.2.14.1 FLUX DE L'EXERCICE

Provisions pour risques et charges	31/12/2018	Écart de change	Autres variations <sup>(1)</sup>	Dotations	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	31/12/2019
Litiges Clients/Fournisseurs	150	11		119			280
Litiges salariés	199	1		12	- 28	- 36	148
Avantages au personnel	5 055	- 35	748	391	- 138	- 466	5 555
<b>TOTAL</b>	<b>5 404</b>	<b>- 23</b>	<b>748</b>	<b>522</b>	<b>- 166</b>	<b>- 502</b>	<b>5 983</b>
<i>dont Résultat Opérationnel des Activités</i>				522	- 166	- 502	

(1) Les autres variations concernent les avantages au personnel et correspondent pour 100 K€ à des charges financières comptabilisées en résultat et pour 648 K€ à des écarts actuariels comptabilisés directement en capitaux propres.

Il n'existe pas d'autre litige né au 31 décembre 2019, qui serait de nature à remettre en cause les états financiers au 31 décembre 2019.

### 3.2.14.2 ÉCHÉANCES DES PROVISIONS

Provisions pour risques et charges	31/12/2019	Part courante	Part non courante
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'un an
Litiges Clients/Fournisseurs	280	280	
Litiges salariés	148	148	
Avantages au personnel	5 555		5 555
<b>TOTAL</b>	<b>5 983</b>	<b>428</b>	<b>5 555</b>

### 3.2.15 Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont composés essentiellement d'indemnités de fin de carrière (IFC), ainsi que d'indemnités de fin de contrat de travail.

La décomposition de la provision au 31 décembre 2019 est la suivante :

En milliers d'euros

IFC	4 647
Indemnités de fin de contrat de travail	908
Autres avantages à long terme	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 555</b>

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite et assimilés sont les suivantes :

#### 3.2.15.1 MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'engagement a été calculé par la méthode des Unités de Crédit Projetées telle que recommandée par la norme IAS 19 Révisée.

#### 3.2.15.2 HYPOTHÈSES DE L'ÉVALUATION POUR LES DEUX PRINCIPAUX PAYS (FRANCE ET HONGRIE)

##### Hypothèses actuarielles

Date de l'évaluation actuarielle des engagements	31/12/2019
Date d'extraction des données	31/10/2019
Table de mortalité	TPGF05 et TPGH05
Taux d'actualisation	0,77 % pour la France (1,57 % en 2018) 2,23 % pour la Hongrie (3,70 % en 2018)

Pour la France, le taux d'actualisation retenu est le taux IBOXX pour des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro ajusté à la durée des engagements du Groupe.

Pour la Hongrie, il est basé sur les taux directeurs de la banque centrale pour des obligations à 10 ans et plus.

##### Hypothèses catégorielles

› Indemnités de Départ à la Retraite (France & Hongrie)

Pays	Catégorie	Droits IFC	Âge de départ à la retraite	Modalités de départ	Taux de charges patronales	Évolution des salaires	Rotation du personnel
France	Cadres	Metallurgie	*	Volontaire	FAB : 52 %	FAB : 2 %	Table France
		Ingénieurs et Cadres			LB : 50 %	LB : 2 %	
France	Non cadres	Metallurgie	*	Volontaire	FAB : 48 %	FAB : 2 %	Table France
		Gironde – Landes			LB : 48 %	LB : 2 %	
Hongrie	Femmes	Table Le Bélier Hongrie	65 ans	Volontaire	21 %	6 %	Table Hongrie
	Hommes	Table Le Bélier Hongrie	65 ans	Volontaire	21 %	6 %	Table Hongrie

\* Âge de départ à la retraite pour la France :

Cadres :

- Nés en 1951 et avant : 63 ans,
- Nés en 1952 et après : 64 ans ;

Non cadres :

- Nés en 1951 et avant : 60 ans,
- Nés entre 1952 et 1954 : 61 ans,
- Nés en 1955 et après : 62 ans.

Les droits sont ceux en vigueur au cours de l'exercice 2019.

Le Groupe n'a pas d'engagements envers les salariés en Chine et ceux en Serbie ne sont pas significatifs à la clôture (50 K€).

Les régimes faisant l'objet de la présente évaluation ne sont pas financés.

**3.2.15.3 HYPOTHÈSES POUR LE MEXIQUE**

Au Mexique, l'évaluation est pratiquée selon la norme NIF-D3, qui converge tant du point de vue terminologie que de la norme vers les standards internationaux IASB et FASB.

Les hypothèses utilisées sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 8,00 % (contre 8,90 % en 2018) ;
- taux d'évolution des salaires : entre 5 % et 5,80 %.

**3.2.15.4 ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS POUR LE GROUPE**

	2 019	2 018
<b>ÉVOLUTION DE L'ENGAGEMENT (DBO)</b>		
<b>Engagement à l'ouverture</b>	<b>5 055</b>	<b>3 970</b>
Coût des services rendus	391	287
Charge d'intérêt	100	62
Pertes et (gains) actuariels	648	946
Prestations payées sur l'exercice	- 138	- 174
Modification du régime	0	0
Réduction/liquidation du régime	- 466	0
Écart de change	- 35	- 36
<b>Engagement à la clôture</b>	<b>5 555</b>	<b>5 055</b>
<b>DÉTAIL DE LA CHARGE DE L'EXERCICE</b>		
Coût des services rendus	391	287
Charge d'intérêt	100	62
Amortissement des services passés	0	0
Pertes et (gains) s/réduction du régime	- 466	0
<b>Charge/(produit) de l'exercice</b>	<b>25</b>	<b>349</b>
<b>ÉVOLUTION DE LA PROVISION</b>		
Provision à l'ouverture	5 055	3 970
Charge/(produit) de l'exercice	25	349
Pertes et (gains) actuariels enregistrés en capitaux propres	648	946
Pertes et (gains) actuariels enregistrés en résultat	0	0
Prestations payées sur l'exercice	- 138	- 174
Écart de change	- 35	- 36
<b>PROVISION À LA CLÔTURE</b>	<b>5 555</b>	<b>5 055</b>

L'impact en résultat en 2019 est comptabilisé :

- sur le poste « dotations nettes aux provisions » pour - 213 K€ ;
- en « autres produits et charges financiers » pour - 100 K€.

Le montant total des écarts actuariels comptabilisés directement dans les capitaux propres (avant impôts différés) s'élève à :

- 648 K€ au 31 décembre 2019 ;
- 946 K€ au 31 décembre 2018.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les engagements en France (qui s'élèvent à 3 606 K€ à la clôture, soit 65 % du total du Groupe) :

- impact d'une baisse de 0,5 % : hausse de 189 K€ du montant des engagements en France ;
- impact d'une hausse de 0,5 % : baisse de 174 K€ du montant des engagements en France.

**3.2.16 Autres passifs non courants : subventions d'investissement**

	31/12/2018	Écart de change	Augment.	Reprise	31/12/2019
Hongrie	8 027	- 205		- 825	6 997
Chine	113	- 1	229	- 4	337
<b>TOTAL SUBVENTION INVESTISSEMENT</b>	<b>8 140</b>	<b>- 206</b>	<b>229</b>	<b>- 829</b>	<b>7 334</b>

### 3.2.17 Autres passifs courants

Dettes d'exploitation :

	31/12/2019	31/12/2018
Avances clients	929	961
Dettes fiscales sociales <sup>(1)</sup>	12 166	15 656
Dettes diverses	2 546	2 877
Produits constatés d'avance <sup>(2)</sup>	1 977	1 899
<b>S/TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>17 618</b>	<b>21 393</b>

(1) Y compris dettes d'impôt courant.

(2) Les produits constatés d'avance correspondent principalement à des provisions pour le renouvellement de certains moules d'outillage.

### 3.2.18 Passifs financiers – part courante

En milliers d'euros	31/12/2019	31/12/2018
Découverts bancaires	-	155
Part courante des emprunts à LT	47 780	39 099
Instruments financiers passifs <sup>(1)</sup>	872	2 204
<b>TOTAL</b>	<b>48 652</b>	<b>41 458</b>

(1) Voir également note 3.2.11.6

## 4 Informations diverses

### 4.1 Information sectorielle

#### 4.1.1 Chiffres significatifs par secteur

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le Groupe est organisé en secteurs opérationnels. Chacun des secteurs opérationnels correspond à un pays à l'exception de la Hongrie et la Serbie qui ne forment qu'un seul secteur opérationnel. Un secteur opérationnel correspond au niveau auquel la gestion des activités de notre Groupe est suivie par le principal décideur opérationnel. Les principaux décideurs opérationnels du Groupe gèrent ces secteurs opérationnels de manière autonome pour le suivi de leur performance et l'allocation des ressources. Les indicateurs utilisés pour mesurer la performance des secteurs, et notamment le Résultat Opérationnel sont réconciliés ci-dessous avec les

états financiers consolidés. La dette financière, les résultats financiers et les impôts sont suivis au niveau du Groupe et ne sont pas alloués aux secteurs.

Les secteurs opérationnels Mexique et Chine sont regroupés dans le secteur « Hors Europe » ; la France, la Hongrie et la Serbie ont été regroupés dans le secteur « Europe ». Chacun des regroupements de secteurs opérationnels s'appuie sur des performances financières à long terme similaire ayant des caractéristiques économiques similaires, notamment en ce qui concerne le taux de marge brute.

Les flux inter-secteurs se font à un prix de cession interne comparable au prix de marché.

#### COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Chiffre d'affaires	210 721	118 956	- 10 144	319 533
Charges	- 204 265	- 103 931	10 120	- 298 076
Résultat Opérationnel des Activités	6 456	15 025	- 24	21 457
Coût des plans d'actions de performance	0			0
Autres produits et charges opérationnels	- 2 286	- 497		- 2 783
Résultat Opérationnel	4 170	14 528	- 24	18 674
Résultat financier				- 947
Impôt				- 5 313
Résultat Net				12 414
<b>Autres informations</b>				
Investissements	18 681	13 175		31 856
Dotations nettes aux amortissements	- 19 116	- 5 055	0	- 24 171
Dépréciations nettes d'actifs immobilisés	- 990	- 12		- 1 002

#### COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Europe	Hors Europe	Eliminations intersecteurs	Total
Chiffre d'affaires	240 104	128 650	- 9 996	358 758
Charges	- 223 268	- 111 573	9 959	- 324 882
Résultat Opérationnel des Activités	16 836	17 077	- 37	33 876
Coût des plans d'actions de performance	0			0
Autres produits et charges opérationnels	- 521			- 521
Résultat Opérationnel	16 315	17 077	- 37	33 355
Résultat financier				- 665
Impôt				- 5 538
Résultat Net				27 152
<b>Autres informations</b>				
Investissements	20 735	8 059		28 794
Dotations nettes aux amortissements	- 16 635	- 4 159	0	- 20 794
Dépréciations nettes d'actifs immobilisés	- 142			- 142



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

	Europe	Hors Europe	Éliminations intersecteurs	Total
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>				
Immobilisations nettes	97 943	36 863	- 212	134 594
Stocks/créances	75 849	39 381	- 16 387	98 843
Autres actifs (non ventilé)				167 143
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>400 580</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>				
Dettes fournisseurs	42 342	31 138	- 8 277	65 203
Impôt différé passif (non ventilé)				489
Autres passifs (non ventilé)				31 807
Dettes financières (non ventilé)				135 674
Capitaux propres (non ventilé)				167 407
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>400 580</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Europe	Hors Europe	Éliminations intersecteurs	Total
<b>ACTIFS SECTORIELS</b>				
Immobilisations nettes	102 088	27 812	- 188	129 712
Stocks/créances	88 674	41 046	- 13 595	116 125
Autres actifs (non ventilé)				148 963
<b>TOTAL ACTIF</b>				<b>394 800</b>
<b>PASSIFS SECTORIELS</b>				
Dettes fournisseurs	47 357	23 866	- 5 496	65 727
Impôt différé passif (non ventilé)				385
Autres passifs (non ventilé)				37 141
Dettes financières (non ventilé)				128 013
Capitaux propres (non ventilé)				163 534
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>394 800</b>



### 4.1.2 Information sectorielle France

Le chiffre d'affaires des pièces vendues en France s'élève à 18 166 K€ en 2019 contre 20 237 K€ en 2018.

Le montant des actifs non courants (immobilisations incorporelles et corporelles, actifs financiers non courants et actifs d'impôts différés) situés en France s'élève à 8 715 K€ au 31 décembre 2019 contre 14 048 K€ au 31 décembre 2018.

### 4.1.3 Chiffre d'affaires par principaux clients

La répartition par principaux clients se décompose de la façon suivante :

En millions d'euros	31/12/2019	31/12/2018
ZF	31,0 %	34,0 %
Continental Teves	12,0 %	14,0 %
Benteler	8,0 %	9,0 %
Autres	49,0 %	43,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

## 4.2 Taux de conversion des devises étrangères

L'évolution des taux de conversion utilisés pour les filiales étrangères est la suivante :

Pour 1 EUR	Bilan Taux de clôture		Compte de résultat Taux moyen		Variation	
	31/12/2019	31/12/2018	2019	2018	Comptes de bilan	Comptes de résultat
Hongrie (HUF)	330,5200	321,5100	325,3064	319,1342	2,8 %	1,9 %
Mexique (MXN)	21,2202	22,4921	21,5515	22,7396	-5,7 %	-5,2 %
Chine (CNY)	7,8205	7,8751	7,7359	7,7955	-0,7 %	-0,8 %
Serbie (RSD)	117,5928	118,1946	117,8219	118,2601	-0,5 %	-0,4 %
USD	1,1234	1,1450	1,1194	1,1778	-1,9 %	-5,0 %

## 4.3 Engagements hors bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS AU PÉRIMÈTRE DU GROUPE CONSOLIDÉ</b>		
<b>Engagements hors bilan liés au financement du Groupe</b>		
Dettes assorties de garanties :		
■ Nantissement de fonds de commerce	-	-
■ Nantissement de matériel	14 765	34 180
■ Nantissement de titres	-	-
■ Promesse de nantissement de titres		
■ Hypothèques immeubles	-	-
Autres engagements donnés :		
■ Avals et cautions aux banques	7 651	1 383
Engagements reçus :		
■ Garantie OSEO	-	-
■ Cautions bancaires		
■ Crédit moyen terme non utilisé		
■ Crédit court terme non utilisé	2 250	6 750
■ Caution tiers	-	-
<b>Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe</b>		
Engagements donnés :		
■ Avals et cautions fournisseurs	2 920	3 364
Engagements reçus :		
■ Caution tiers	-	-
Obligations contractuelles :		
■ Locations simples mobilières	-	499
■ Locations simples immobilières	-	43
■ Commandes fermes d'immobilisations	1 372	3 569
■ Commandes fermes de matières premières (nettes des engagements clients)	34 901	33 291
■ Locations financières : montants minimaux futurs prévus	4 459	6 478

## 4.4 Informations sur les parties liées

### 4.4.1 Relations avec Le Bélier Participations, Galilée et Copernic

Le montant des transactions avec Le Bélier Participations (LBP) et ses filiales est comptabilisé :

- › en résultat à hauteur de 135 K€ dans les produits de l'exercice au titre de ventes de pièces de fonderie ;
- › au bilan à hauteur de 103 K€ au le poste client et - 1 K€ au poste fournisseurs.

Aucune transaction significative avec Galilée ou Copernic impactant le résultat de l'exercice n'a été comptabilisée.

Il n'existe pas de dettes ou de créances entre le Groupe et Galilée ou Copernic.

#### 4.4.2 Rémunération des dirigeants

Au 31 décembre 2019, conformément à IAS 24, la rémunération des dirigeants membres du Conseil d'administration, comptabilisée dans le compte de résultat, se ventile de la façon suivante :

- avantages à court terme : 1 022 K€<sup>(1)</sup> ;
- avantages postérieurs à l'emploi : 0 ;
- autres avantages à long terme : 0 ;

- indemnité de fin de contrat de travail : 0 ;
- charge IFRS 2 de l'exercice : 0 K€ .

Par ailleurs, dans les provisions pour avantages au personnel, sont comptabilisées pour les dirigeants des indemnités de fin de carrière pour 123 K€ et des indemnités de fin de contrat de travail à hauteur de 483 K€.

#### 4.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Groupe Le Bélier Honoraires des Commissaires aux comptes (en euros)	ERNST & YOUNG				ACEFI CL				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
<b>AUDIT</b>												
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés	238 650	230 970	90,2%	82,5 %	108 500	108 500	93,9 %	93,9 %	39 035	42 257	75,9 %	74,7 %
■ émetteur	83 500	83 500	31,6%	29,8 %	73 500	73 500	63,6 %	63,6 %	0	0	0,0 %	0,0 %
■ filiales intégrées globalement	155 150	147 470	58,6%	52,7 %	35 000	35 000	30,3 %	30,3 %	39 035	42 257	75,9 %	74,7 %
<b>SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES</b>	26 000	26 000	9,8%	9,3 %	7 060	7 060	6,1 %	6,1 %	0	0	0,0 %	0,0 %
■ émetteur	26 000	26 000	9,8%	9,3 %	7 060	7 060	6,1 %	6,1 %	0	0	0,0 %	0,0 %
■ filiales intégrées globalement	0	0	0,0 %	0,0 %	0	0	0,0 %	0,0 %	0	0	0,0 %	0,0 %
<b>Sous total</b>	<b>264 650</b>	<b>256 970</b>	<b>100,0 %</b>	<b>91,8 %</b>	<b>115 560</b>	<b>115 560</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>39 035</b>	<b>42 257</b>	<b>75,9 %</b>	<b>74,7 %</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS : JURIDIQUE, FISCAL, SOCIAL</b>	0	22 874	0,0 %	8,2 %	0	0	0,0 %	0,0 %	12 397	14 301	24,1 %	25,3 %
■ émetteur			0,0 %	0,0 %			0,0 %	0,0 %			0,0 %	0,0 %
■ filiales intégrées globalement	0	22 874	0,0 %	8,2 %	0	0	0,0 %	0,0 %	12 397	14 301	24,1 %	25,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>264 650</b>	<b>279 845</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>115 560</b>	<b>115 560</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>51 433</b>	<b>56 558</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

(1) dont 20 K€ en jetons de présence, versés en 2019 au titre de l'exercice 2018.



## 3.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Assemblée Générale de la société Le Bélier,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Le Bélier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1.2.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables en Europe à partir de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'impact de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.



## Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

### Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, la valeur des actifs immobilisés s'élève à M€ 148,1 au regard d'un total de bilan de M€ 400,6. Ces actifs immobilisés sont essentiellement composés de matériels industriels, de constructions et, dans une moindre mesure, de goodwill comptabilisés lors des opérations de croissance externe (pour M€ 13,5) et d'immobilisations incorporelles (pour M€ 4,0).

Nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs immobilisés est un point clé de l'audit en raison de leur importance dans les comptes consolidés et de l'implication du jugement de la direction. En effet, notre expérience passée a démontré que la détermination de leur valeur recouvrable, étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de sortie, est le plus souvent la valeur d'utilité. Cette dernière est basée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, comme indiqué dans la note 1.4.4 de l'annexe aux comptes consolidés et requérant notamment l'exercice du jugement de la direction.

### Notre réponse

Le groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs, dont les modalités sont décrites dans les notes 1.4.4 et 3.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur.

Nous avons analysé les principales estimations, notamment les taux d'actualisation retenus, les taux de croissance long terme, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie dont nous avons examiné la cohérence de ces prévisions avec les perspectives de marché et l'historique de performance du groupe.

De plus, nous avons réalisé des analyses de sensibilité sur les tests de perte de valeur. L'ensemble de ces travaux a été mené avec l'aide de nos experts en évaluation.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra financière prévue par l'article L. 225 102 1 du Code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823 10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Le Bélier par votre assemblée générale du 10 mai 1995 pour le cabinet ACEFI CL et par vos statuts du 6 janvier 1994 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet ACEFI CL était dans la vingt-cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-sixième année, dont vingt et une années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- › il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- › concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822 -0 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Bordeaux, le 19 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

**ACEFI CL**

Matthieu Morkowitch

**ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Pierre Caton

Laurent Chapoulaud



# Comptes sociaux 2019



<b>4.1</b>	<b>COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2019</b>	<b>82</b>
4.1.1	Bilan et compte de résultat 2019	82
4.1.2	Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	85

<b>4.2</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>97</b>
------------	---	-----------



## 4.1 COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2019

### 4.1.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2019

#### 4.1.1.1 Bilan actif

En euros	Notes	Montant brut	Amortissements	31/12/2019	31/12/2018
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais de développement		2 211 428	1 331 699	879 729	1 322 301
Concessions, brevets et droits similaires		2 115 450	1 584 014	531 436	437 851
Fond commercial	3.1.1				
Autre immobilisations incorporelles		129 619	8 717	120 902	163 843
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains		225 115		225 115	225 115
Constructions		5 526 042	1 606 680	3 919 362	4 070 324
Installations techniques, matériels et outillages	2.1	738 671	1 630	737 041	194 781
Autres immobilisations corporelles		596 054	523 025	73 029	77 425
Immobilisations en cours		411 464		411 464	202 439
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Autres participations		68 658 005	3 323 430	65 334 575	65 212 575
Créances rattachées à des participations		10 985 307		10 985 307	20 903 932
Autres immobilisations financières	3.1.2	411 000		411 000	411 000
<b>Actif immobilisé</b>		<b>92 008 155</b>	<b>8 379 196</b>	<b>83 628 959</b>	<b>93 221 584</b>
<b>CRÉANCES</b>					
Créances clients et comptes rattachés	2.4	33 221 069		33 221 069	19 103 695
Autres créances	2.4	19 612 227		19 612 227	15 730 388
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : 1 397 199)	3.3	68 982 165	159 312	68 822 853	28 646 754
Disponibilités	3.4	16 984 112		16 984 112	40 456 630
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance		384 669		384 669	269 687
<b>Actif circulant</b>		<b>139 184 241</b>	<b>159 312</b>	<b>139 024 929</b>	<b>104 207 153</b>
Écart de conversion actif		435 121		435 121	225 671
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>231 627 516</b>	<b>8 538 508</b>	<b>223 089 008</b>	<b>197 654 408</b>

#### 4.1.1.2 Bilan passif

En Euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 10 004 822)	3.5.2	10 004 822	10 004 822
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3.5.1	9 825 618	9 825 618
Réserve légale	3.5.1	1 000 482	1 000 482
Report à nouveau	3.5.1	84 065 065	69 229 286
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>		<b>7 402 137</b>	<b>22 560 535</b>
Provisions réglementées	3.6.2	3 226 759	3 392 140
<b>Capitaux propres</b>		<b>115 524 884</b>	<b>116 012 884</b>
Provisions pour risques	3.6.3	555 438	345 988
Provisions pour charges	3.6.3		
<b>Provisions</b>		<b>555 438</b>	<b>345 988</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	3.7		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		100 488 351	75 470 664
Emprunts et dettes financières diverses		152 014	152 014
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	3.8		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 677 427	2 070 189
Dettes fiscales et sociales		3 353 175	3 120 035
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Autres dettes	3.8	100 629	271 616
<b>Dettes</b>		<b>106 771 594</b>	<b>81 084 516</b>
Écarts de conversion passif		237 092	211 019
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>223 089 008</b>	<b>197 654 408</b>



### 4.1.1.2 Compte de résultat

En Euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	4.1	<b>23 349 207</b>	<b>24 801 132</b>
Production immobilisée		1 301 733	1 887 240
Subvention d'exploitation		0	3 150
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		124 203	175 451
Autres produits		78	31
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>24 775 221</b>	<b>26 867 004</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Autres achats et charges externes	4.2	5 045 679	5 255 546
Impôts, taxes et versements assimilés	4.3	1 080 268	945 843
Salaires et traitements	4.4/4.10	8 918 206	7 991 748
Charges sociales	4.4/4.10	3 704 858	3 505 138
Dotations aux amortissements		1 101 500	955 825
Dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges	4.2	84 248	- 3 571
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>19 934 759</b>	<b>18 650 529</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>4 840 462</b>	<b>8 216 476</b>
Produits financiers de participations	4.7	2 324 960	14 286 810
Autres intérêts et produits assimilés	4.7	338 727	460 973
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	4.7	122 000	1 399 017
Différences positives de change	4.7	66 445	278 282
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	4.7	31 869	11 576
<b>Produits financiers</b>		<b>2 884 002</b>	<b>16 436 658</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	4.7	52 121	496 238
Intérêts et charges assimilés	4.7	446 305	363 755
Différences négatives de change	4.7	61 244	317 702
Charges nettes sur cessions de VMP	4.7	25 470	42 397
<b>Charges financières</b>		<b>585 140</b>	<b>1 220 091</b>
<b>Résultat financier</b>		<b>2 298 862</b>	<b>15 216 567</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>7 139 324</b>	<b>23 433 043</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4.8		91 950
Produits exceptionnels sur opérations de capital	4.8	4 125	
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges	4.8	209 599	
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>213 724</b>	<b>91 950</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4.8		2 606
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4.8	4 125	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	4.8	44 218	212 203
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>48 343</b>	<b>214 809</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>165 381</b>	<b>- 122 859</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	4.4		80 493
Impôts sur les bénéfices	4.9	- 97 432	669 156
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>		<b>7 402 137</b>	<b>22 560 535</b>

## 4.1.2 ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Les comptes annuels ont été arrêtés le 16 mars 2020 par le Conseil d'administration.

Les chiffres figurant dans les annexes sont exprimés en milliers d'euros (KEUR).

### Sommaire

<b>1</b>	<b>FAITS SIGNIFICATIFS</b>	<b>86</b>	<b>4</b>	<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT</b>	<b>93</b>
1.1	Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2019	86	4.1	Chiffre d'affaires	93
1.2	Événements postérieurs à la clôture	86	4.2	Autres achats et charges externes	93
			4.3	Impôts et taxes	93
<b>2</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>87</b>	4.4	Salaires et charges sociales	93
2.1	Actifs incorporels et corporels	87	4.5	Effectifs fin de période	94
2.2	Immobilisations financières	87	4.6	Frais de recherche et développement	94
2.3	Engagements de retraite	87	4.7	Résultat financier	94
2.4	Créances et Dettes	87	4.8	Résultat exceptionnel	94
2.5	Valeur Mobilières de Placement	87	4.9	Impôt sur les bénéfiques	94
			4.10	Rémunération des dirigeants	95
<b>3</b>	<b>NOTE EXPLICATIVE SUR LES COMPTES DE BILAN</b>	<b>88</b>	<b>5</b>	<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	<b>95</b>
3.1	Actif immobilisé	88	5.1	Engagements hors bilan	95
3.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	89	5.2	Exposition aux risques taux et change	96
3.1.2	Immobilisations financières	89		Risque de taux	96
3.1.3	Crédit d'impôt	90		Risque de change	96
3.2	Actif circulant	90	5.3	Engagements de crédits baux	96
3.3	Actions propres	90	5.4	Filiales et participations	96
3.4	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	91	5.5	Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société	97
3.5	Capitaux propres	91			
3.5.1	Variation des capitaux propres	91			
3.5.2	Capital social	91			
3.6	Provisions	91			
3.6.1	Provisions réglementées	91			
3.6.2	Provisions	92			
3.7	Dettes financières	92			
3.7.1	Échéances des dettes financières	92			
3.7.2	Ventilation des dettes financières à moyen terme par nature	92			
3.8	Dettes d'exploitation	93			
3.9	Produits à recevoir et charges à payer	93			

## 1 Faits significatifs

La société Le Bélier SA a une double activité :

- › celle de holding ;
- › celle de prestataire de services au bénéfice des sociétés du groupe.

### 1.1 Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2019

Le siège a été particulièrement actif dans le domaine des projets où des progrès substantiels ont été réalisés en 2019 avec 55 nouveaux produits lancés. L'activité commerciale a permis de totaliser 340 M€ de nouvelles commandes (Chiffres d'affaires cumulés sur la durée de vie des produits).

Les équipes du siège ont largement contribué à l'amélioration de la performance qualité du Groupe qui réalise sa meilleure année en la matière.

Le Groupe a investi dans l'innovation avec un nouveau procédé de fabrication de produits de châssis autorisant des caractéristiques mécaniques supérieures et/ou un poids allégé des produits.

### 1.2 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

## 2 Principes comptables

La situation arrêtée au 31 décembre 2019, et couvrant une période de douze mois, a été élaborée et présentée conformément aux principes et méthodes comptables admis en France en particulier le règlement ANC n° 2016-07 et identiques à ceux de l'exercice précédent.

### 2.1 Actifs incorporels et corporels

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- › frais de recherche et développement : Linéaire – 5 ans
- › licences informatiques : Linéaire – 3 ans
- › installations générales : Linéaire – 25 ans
  - sauf géré par composants
    - gros œuvre Linéaire – 40 ans
    - couverture Linéaire – 25 ans
    - réseaux IGT\* Linéaire – 15 ans
    - aménagements intérieurs Linéaire – 20 ans
- › autres immobilisations corporelles : Linéaire – 4 ans
- › matériel Informatique : Linéaire – 2 ans

\* Réseaux IGT : réseaux câblés.

Frais de Recherche et de Développement :

Les coûts de développement répondant aux critères définis par le Plan Comptable Général sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, et amortis sur leur durée réelle d'utilisation (5 ans au maximum), à compter de leur date de mise en service. Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges.

### 2.2 Immobilisations financières

La valeur d'entrée dans le patrimoine des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition, y compris les frais accessoires.

À la date de clôture, la valeur d'entrée est comparée avec la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tenant compte des perspectives d'avenir des filiales :

- › actif net comptable ;
- › actif net réévalué ;
- › valeur d'utilité déterminée à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie net de l'endettement.

Si ces critères conduisent à une évaluation de la valeur d'inventaire inférieure à leur valeur historique, une dépréciation est constituée à due concurrence.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'entrée hors frais d'enregistrement.

### 2.3 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et assimilés ne sont pas provisionnés mais indiqués en engagements hors bilan (cf. note 5.1).

Leur évaluation est effectuée selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- › taux d'actualisation : 0,77 % pour la France ;
- Pour la France, le taux d'actualisation retenu est le taux IBOXX pour des obligations notées AA ajusté à la duration des engagements du groupe
- › hypothèse de départ en retraite : à l'initiative du salarié ;
  - › âge moyen de départ :
    - cadres :
      - né en 1951 et moins : 63 ans,
      - né en 1952 et plus : 64 ans ;
    - ouvriers :
      - né en 1951 et moins : 60 ans,
      - né entre 1952 et 1954 : 61 ans,
      - né en 1955 et plus : 62 ans.

## 2.4 Créances et Dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes exprimées en monnaie étrangère (hors zone Euro) sont valorisées au cours de la devise le jour de la clôture.

Pour les créances, une dépréciation est constatée au cas par cas lorsque la créance présente des risques d'irrecouvrabilité.

## 2.5 Valeur Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur valeur d'acquisition. Si leur valeur liquidative à la clôture est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Dans le cas des actions propres détenues, la constatation de la dépréciation dépend de l'affectation ou pas des actions aux plans d'attribution gratuite d'actions et d'options d'achat d'actions.

Les titres auto-détenus affectés aux plans de performance dont la valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable font l'objet d'une provision inscrite au passif qui est étalée sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires des plans.

## 3 Note explicative sur les comptes de bilan

### 3.1 Actif immobilisé

#### TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS BRUTES

	Immobilisations brutes			31/12/2019	
	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, créations, apports, virements	Diminution par cession ou mise HS	Réaffectation comptable (cf. 3.1.2)	Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice
Concessions, Coûts de développement, brevets et droits similaires	3 958	385			4 343
Fond commercial, mali de fusion					
Immobilisations incorporelles en cours	151		37		113
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 109</b>	<b>385</b>	<b>37</b>		<b>4 456</b>
Terrains	225				225
Constructions sur sol propre	3 896				3 896
Constructions sur sol d'autrui	1 484	146			1 630
Install. techn., mat., outillage indust.	195	549	6		739
Autres immobilisations corporelles	23				23
Matériel de bureau et informatique, mobilier	515	58			573
Immobilisations corporelles en cours	202	209			411
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>6 540</b>	<b>962</b>	<b>6</b>		<b>7 497</b>
Autres participations	89 562	2 254	12 173		79 643
Prêts et autres immobilisations financières	411				411
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>89 973</b>	<b>2 254</b>	<b>12 173</b>		<b>80 054</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 622</b>	<b>3 601</b>	<b>12 216</b>		<b>92 007</b>

**TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS**

	Amortissements			31/12/2019
	Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Amortissements fin d'exercice
Concessions, Brevets et droits similaires	2 185	739		2 924
Fond commercial, mali de fusion				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 185</b>	<b>739</b>		<b>2 924</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	997	171		1 168
Constructions sur sol d'autrui				
Install. techn., mat., outillage indust.	313	138	10	441
Matériel de transport	19	4		23
Matériel de bureau et informatique, mobilier	442	58		500
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 770</b>	<b>371</b>	<b>10</b>	<b>2 131</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 955</b>	<b>1 110</b>	<b>10</b>	<b>5 056</b>

**3.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

À hauteur de 2 212 K€, les frais de recherche et développement sont essentiellement liés au projet NODE\*. La nature des postes immobilisés est essentiellement de la masse salariale rattachée à ce projet. La durée d'amortissement retenue est de 5 ans : l'amortissement du projet a débuté au 1<sup>er</sup>/01/2017, la dotation de la période s'élève à 442 K€.

À hauteur de 3 622 K€, il s'agit d'un mali de fusion consécutif à l'opération de transmission universelle de patrimoine de la SCI Du Plantier de la Reine en 2009.

En application du règlement de l'ANC du 23/11/2015, le mali a été affecté au 1<sup>er</sup> janvier 2016 aux actifs sous-jacent correspondant :

- au terrain pour un montant de 211 K€ ;
- aux constructions pour un montant de 3 411 K€.

Les constructions sont amorties sur la durée résiduelle de l'immobilisation, soit 20 ans.

La dotation de l'exercice s'élève à 171K€ portant l'amortissement cumulé à 682K€.

**3.1.2 Immobilisations financières**

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
LBQ Foundry SA de CV	19 000			19 000
Le Bélier Dalian Foundry Co. Ltd	3 446			3 446
BQ Machining SA de CV	8 483			8 483
Fonderies et Ateliers du Bélier	7 681			7 681
Le Bélier Hongrie SA	1 767			1 767
HDCPI Limited	28 181			28 181
LBO SARL	100			100
<b>Titres de participation</b>	<b>68 658</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>68 658</b>
Le Bélier Hongrie SA	6 304	2 254	199	8 359
Le Bélier Mohács Ltd	0			0
Le Bélier Dalian Foundry Co. Ltd	0			0
LBQ Foundry SA de CV	2 600	26		2 626
HDCPI Limited	12 000		12 000	0
<b>Avances aux filiales</b>	<b>20 904</b>	<b>2 280</b>	<b>12 199</b>	<b>10 985</b>
Autres	0		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>89 561</b>	<b>2 280</b>	<b>12 199</b>	<b>79 643</b>

\* NODE : Le projet NODE est attaché à une plateforme majeure d'un grand constructeur automobile européen. Il s'agit de la production de pièces de châssis d'un poids de l'ordre de 8 kg qui nécessitent un processus de fonderie avec noyautage.

Une reprise pour dépréciations de titres de 122 K€ a été constatée sur les entités mexicaines :

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
LBQ Foundry SA de CV	0			0
BQ Machining SA de CV	3 445		122	3 323
<b>PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DES TITRES</b>	<b>3 445</b>	<b>0</b>	<b>122</b>	<b>3 323</b>

Au 31 décembre 2019, la valeur d'inventaire des titres de participation LBQ Foundry SA de CV et BQ Machining SA de CV a été déterminée notamment à partir des flux nets futurs actualisés de trésorerie établis à partir du plan moyen terme 2020-2023 à fin 2019 avec un taux d'actualisation de 13,0 % (13,6 % en 2018) et un taux de croissance à l'infini de 0,5 % (1,8 % en 2018).

Le solde des avances aux filiales et aux participations se répartit ainsi :

	Total	À - 1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
HDCPI Limited	-	-		
Le Bélier Hongrie SA	8 359	8 359	-	
LBQ Foundry SA de CV	2 626	2 626		
<b>TOTAL</b>	<b>10 985</b>	<b>10 985</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.1.3 Crédit d'impôt

CIR	2019	2018	2017	2016	2015
Le Bélier SA	97	83	254	319	388
Fonderies et Ateliers du Bélier					
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>83</b>	<b>254</b>	<b>319</b>	<b>388</b>
CICE					
Le Bélier SA	0	79	92	59	61
Fonderies et Ateliers du Bélier	0	186	234	212	236
<b>Total</b>		<b>265</b>	<b>326</b>	<b>271</b>	<b>297</b>
CI Retenues à la source					
Le Bélier SA	0	386	396		
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>734</b>	<b>976</b>	<b>590</b>	<b>685</b>

Une demande de remboursement des CICE et CIR 2015 a été faite auprès de l'administration.

## 3.2 Actif circulant

	Total	À - d'1 an	À + d'1 an
Clients	33 221	33 221	
Personnel et Charges Sociales	80	80	
État et collectivités publiques	1 859	1 626	233
Groupe et associés <sup>(1)</sup>	17 725	17 725	
	52 885	52 652	233

(1) Avances de trésorerie consenties aux filiales du Groupe.

## 3.3 Actions propres

	Nb de titres	Coût d'achat	Valeur en K€
Actions propres non affectées	34 379	39,18	1 347
Contrat de liquidité	1 375	36,40	50
<b>TOTAL</b>	<b>35 754</b>		<b>1 397</b>

La Société détient des actions propres afin d'assurer la liquidité de ses titres sur le marché, ainsi que des titres en auto-détention résultant d'actions non attribuées lors des plans d'actions gratuites.

Au 31/12/2019, il a été comptabilisé une dépréciation de ces titres pour un montant de 159 K€.



### 3.4 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Ces placements sont sur des supports sans risque, à court terme et sont disponibles.

### 3.5 Capitaux propres

#### 3.5.1 Variation des capitaux propres

	Au 31/12/2018	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Augmentation de capital	Autres variations	Au 31/12/2019
Capital social	10 005					10 005
Prime d'apport	9 826					9 826
Réserve légale	1 000					1 000
Réserves indisponibles	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	69 229	14 836				84 065
Provision réglementée*	3 392				- 165	3 227
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>22 561</b>	<b>- 22 561</b>	<b>7 402</b>		<b>-</b>	<b>7 402</b>
<b>SOUS TOTAL AU BILAN</b>	<b>116 013</b>	<b>- 7 725</b>	<b>7 402</b>		<b>- 165</b>	<b>115 525</b>
Dividendes		7 725				

\* Cf. 3.6.2.

#### 3.5.2 Capital social

Le capital est composé de 6 582 120 actions à 1,52 € de nominal.

### 3.6 Provisions

#### 3.6.1 Provisions réglementées

Des amortissements dérogatoires ont été comptabilisés sur l'exercice.

Ils correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition de HDPCI Ltd (en 2014) pour 44 K€

Amortissement du projet NODE :

Il a été comptabilisé 210 K€ de reprise d'amortissement dérogatoire sur l'exercice.

### 3.6.2 Provisions

	Solde au 31/12/2018	Dotation de la période	Reprise de la période	Reprise période (provision utilisée)	Reprise période (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2019
Provisions pour investissement	0					0
Provisions pour implantation à l'étranger	0					0
Amortissements dérogatoires	3 392	44	210			3 227
<b>Total Provisions réglementées</b>	<b>3 392</b>	<b>44</b>	<b>110</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 227</b>
Provision pour litige social	120					120
Provision pour litige fiscal	0					0
Provision pour perte de change	226	435			226	435
Provision pour charges de restructuration	0					0
Autres provisions pour risques et charges	0					0
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>346</b>	<b>435</b>		<b>0</b>	<b>226</b>	<b>555</b>
Provision pour dépréciations de titres	3 445				122	3 323
Provisions pour dépréciations clients	0					0
provisions pour dépréciations de VMP	317	0	157			159
<b>Total Provisions pour dépréciations</b>	<b>3 762</b>	<b>0</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>122</b>	<b>3 482</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 500</b>	<b>479</b>	<b>267</b>	<b>0</b>	<b>348</b>	<b>7 264</b>
Dont dotations et reprises :						
■ d'exploitation		0			0	
■ financières		435	157		348	
■ exceptionnelles		44	210		0	

### 3.7 Dettes financières

#### 3.7.1 Échéances des dettes financières

	Total	À - d'un an	2 à 5 ans	à + de 5 ans
Dettes bancaires à moyen terme	100 420	29 882	70 538	0
Intérêt courus non échus	68	68		
Concours bancaires courants	0	0		
Concours trésorerie groupe	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>100 488</b>	<b>29 950</b>	<b>70 538</b>	<b>0</b>

#### 3.7.2 Ventilation des dettes financières à moyen terme par nature

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunt taux fixe avec garantie		0
Emprunt taux fixe sans garantie	100 420	75 405
Emprunt taux variable avec garantie		0
Emprunt taux variable sans garantie		0
Intérêts courus	68	66
<b>TOTAL</b>	<b>100 488</b>	<b>75 471</b>

Tous les emprunts sont libellés en euros.

Ils ne sont soumis à aucun covenant.



### 3.8 Dettes d'exploitation

	Total	À - d'un an	1 à 5 ans	à + de 5 ans
Fournisseurs	2 081	2 081		
Personnel et Charges Sociales	3 183	3 183		
État et collectivités publiques	170	170		
Groupe et associés	0	0		
	<b>5 434</b>	<b>5 434</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.9 Produits à recevoir et charges à payer

	31/12/2019	31/12/2018
<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>		
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Créances sociales et fiscales	29	31
Autres créances	76	61
<b>CHARGES À PAYER</b>		
Emprunts auprès des établissements de crédit	68	66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760	867
Dettes fiscales et sociales	2 716	2 439
Autres dettes	101	85

## 4 Renseignements concernant les postes du compte de résultat

### 4.1 Chiffre d'affaires

Le Bélier SA, en tant que tête de groupe, assure une fonction de Direction pour le compte de ses filiales. Les frais de groupe qu'elle refacture à ses filiales en rémunération de cette fonction lui assure l'essentiel de son chiffre d'affaires.

	Pays	Au 31/12/19	Au 31/12/18
UE	France	1 111	1 053
	Hongrie	10 252	11 039
Hors UE	Chine	3 429	4 173
	Mexique	5 634	5 559
	Serbie	2 923	2 975
<b>TOTAL</b>		<b>23 349</b>	<b>24 799</b>

### 4.2 Autres achats et charges externes

Ce poste enregistre principalement des frais de déplacement, des honoraires dans le cadre de missions et d'études et des assurances.

### 4.3 Impôts et taxes

Ce poste comprend notamment les retenues à la source sur redevances des filiales chinoises du groupe.

En l'absence de crédit d'impôt cette année, ce poste est en progression par rapport à l'exercice précédent.

Le montant de la CVAE et de la Taxe d'apprentissage sont en retrait sur la période.

### 4.4 Salaires et charges sociales

Au vu des résultats du groupe et de l'accord d'intéressement en vigueur, il a été comptabilisé un intéressement pour un montant de 200 K€.

#### 4.5 Effectifs fin de période

Effectifs au 31/12/19	Ouvriers	Cadres	E.T.A.M.	Total	Rappel 31/12/18
Hommes	0	65	24	89	94
Femmes	0	15	11	26	29
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>35</b>	<b>115</b>	<b>123</b>

#### 4.6 Frais de recherche et développement

En 2019 le montant des frais de recherche et développement directement enregistrés en résultat s'élève à 201 K€, dont 121 K€ de frais de personnel, contre respectivement 179 K€ et 150 K€ en 2018.

#### 4.7 Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Dividendes reçus des filiales	2 254	14 211
Intérêts facturés aux filiales	296	332
Reprises dépréciation sur Immo financières	122	1 399
Intérêts créditeurs (placements...)	114	217
Autres produits financiers et gains de change	98	278
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 884</b>	<b>16 437</b>
Dotations dépréciation sur VMP	- 157	317
Dotations provision R&C Financières		
Intérêts des emprunts	448	352
Intérêts sur concours courants		
Autres charges financières et pertes de change	294	551
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>585</b>	<b>1 220</b>

#### 4.8 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comporte :

- pour 44 K€, à une dotation aux amortissements dérogatoires liée aux frais d'acquisition HDPCI Ltd inclus dans la valeur des titres ;
- pour 210 K€, une reprise d'amortissement dérogatoire liée au projet NODE.

#### 4.9 Impôt sur les bénéfices

En 2019, le poste impôts sur les sociétés comprend essentiellement 95K€ de crédit d'impôt recherche.

Le Bélier SA « Tête de groupe » applique le régime de l'intégration fiscale avec ses filiales Fonderies et Ateliers du Bélier et LBO SARL depuis le 01/01/2005 dont les caractéristiques sont les suivantes :

- chaque société membre du groupe calcule son impôt comme si elle était imposée séparément ;
- en l'absence d'intégration fiscale, la société Le Bélier SA aurait dû acquitter un impôt sur les sociétés brut de 678 K€ ;
- le montant des déficits reportables au titre de l'intégration fiscale est de 14 461 K€.

Accroissement ou allègement de la dette future d'impôt :

Nature des différences	31/12/2019	31/12/2018
Provision pour implantation étranger Mexique		
Provision pour investissement		
<b>BASE TOTALE</b>		
<b>Accroissement de la dette future d'impôt</b>		
<b>CHARGES NON DÉDUCTIBLES TEMPORAIREMENT</b>		
Provison pertes de change	435	226
Effort construction		
Organic		
Participation	0	80
<b>CHARGES DÉDUITES (PRODUITS IMPOSÉS) FISCALEMENT MAIS NON ENCORE COMPTABLEMENT</b>		
Écart de conversion actif	- 435	- 226
Écart de conversion passif	237	211
<b>AUTRES ALLÈGEMENTS FUTURS</b>		
Déficits reportables en avant		
Retraitement Crédit Bail Immobilier	0	0
Moins values à long terme		
<b>BASE TOTALE</b>	<b>237</b>	<b>291</b>
<b>Allègement de la dette future d'impôt</b>	<b>66</b>	<b>81</b>

#### 4.10 Rémunération des dirigeants

En raison de leurs fonctions de mandataires sociaux dirigeants, ces derniers ont perçu une rémunération de 1 001 K€.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration s'est élevé à 80 K€.

## 5 Informations diverses

### 5.1 Engagements hors bilan

	31/12/2019	31/12/2018
<b>1- ENGAGEMENTS LIÉS AU PÉRIMÈTRE DU GROUPE</b>		
Néant		
<b>2- ENGAGEMENTS LIÉS AU FINANCEMENT DE LA SOCIÉTÉ</b>		
Engagements donnés :		
Crédit bail et locations	183	199
<b>3- ENGAGEMENTS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE LA SOCIÉTÉ</b>		
Engagements donnés :		
Avals et cautions (au profit de filiales)	15 577	25 062
Avantages postérieurs à l'emploi calculé sur la base de la méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière et anciennetés actuelles, charges sociales incluses <sup>(1)</sup>	2 413	2 073
Dettes assorties de garanties :		
Engagement de substitution	2 025	3 434
Instruments financiers de couverture	6 000	8 000

(1) Ce poste comprend des indemnités pour les dirigeants à hauteur de :

- indemnités de fin de carrière : 123K€
- indemnités de fin de contrat de travail : 483K€

L'emprunt sous-jacent à l'instrument financier a été remboursé.

## 5.2 Exposition aux risques taux et change

### Risque de taux

Aucun nouvel instrument n'a été mis en place sur l'exercice.

la Société possède toujours un swap de taux variable Euribor 3M contre taux fixe 0,41 % d'un nominal de 6 000 K€.

Cet instrument ayant perdu son critère d'efficacité, la juste valeur d'un montant de – 51 K€ a été intégralement passée en charge financière, conformément au règlement ANC 2015-5.

Il figure au bilan dans les autres dettes pour ce même montant.

### Risque de change

Les actifs valorisés en devise correspondent aux titres de participation.

Les dettes et créances et devises se décomposent ainsi :

› en USD

Créances commerciales : 3 598 k USD (LBQ Foundry SA de CV et BQ Machining SA de CV).

Dettes commerciales : 2 k USD (BQ Machining SA de CV).

Créances Compte courant : 1 552 k USD (LBQ Foundry SA de CV).

› en HUF

Créance Dividendes : 2 762 889 k HUF (Le Bélier Hongrie SA).

## 5.3 Engagements de crédits baux

Si les biens avaient été acquis par l'entreprise :

Biens en crédit bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		2019	Cumulés	
Terrains	29		0	29
Construction	571	10	411	160
Arius – Licences SAP	1 138		1 138	0
GE – CAPITAL – Licence SAP	200		200	0
Etica – PLM	480		480	0
Econocom – Matériels Informatiques	102		102	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 520</b>	<b>10</b>	<b>2 331</b>	<b>189</b>

## 5.4 Filiales et participations

### TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2019 EN K€

Filiales	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)
<b>Fonderies et Ateliers du Bélier</b>			
Activité : Fonderie d'alliages légers	2 574	14 268	99,99 %
<b>Le Bélier Hongrie SA *</b>			
Activité : Fonderie d'alliages légers	4 602	41 862	40,53 %
<b>Le Bélier Dalian Foundry Co. Ltd *</b>			
Activité : Fonderie d'alliages légers	4 251	10 704	80,51 %
<b>LBQ Foundry S.A. DE C.V. *</b>			
Activité : Fonderie d'alliages légers	4 783	16 186	97,86 %
<b>BQ Machining SA de CV *</b>			
Activité : Usinage	8 483	- 13 369	99,99 %
<b>LBO SARL</b>			
Activité : Location de machines	8	207	100 %
<b>HDPCI Limited</b>			
Activité : Holding	0,01*	3 161	100 %

\* Convertis en K€ au cours historique



Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Étrangères	Françaises	Étrangères
Valeur comptable des titres détenus			-	-
Brute :	7 781	60 877	-	-
Nette :	7 781	57 554	-	-
Montant des prêts et avances accordés	1 600	18 751	-	-
Montant des cautions et avals donnés	0	15 577	-	-
Montant des dividendes encaissés	0	12 000	-	-

L'intégralité des filiales et participations de Le Bélier SA sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Les transactions conclues entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Certaines informations n'ont pas été fournies en raison du préjudice pouvant résulter de leur divulgation.

### 5.5 Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société

Les comptes de la société Le Bélier SA sont consolidés par la méthode d'intégration globale par la société Le Bélier Participations SAS.



## 4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Assemblée Générale de la société Le Bélier,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Le Bélier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## Évaluation des titres de participation

### Point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de M€ 65,3, soit 29 % du total de l'actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour le montant de la différence.

Comme indiqué dans la note 2-2 de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tenant compte des perspectives d'avenir des filiales : actif net comptable, actif net réévalué et valeur d'utilité déterminée à partir de l'actualisation des flux futurs de trésorerie nets de l'endettement.

Compte tenu de l'importance des titres de participation dans le bilan, de la complexité des modèles utilisés et de leur sensibilité aux variations de données et des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'inventaire des titres de participation comme un point clé de l'audit présentant un risque d'anomalies significatives.

### Notre réponse

Nous avons pris connaissance des contrôles de la société sur le processus de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation et des créances rattachées. Nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner avec l'assistance de nos experts en évaluation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction et fondée sur une justification de la méthode d'évaluation des éléments chiffrés utilisés et des hypothèses ;
- comparer les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation et des créances rattachées avec les données sources par entité ainsi que les résultats des travaux d'audit sur ces filiales ;
- tester par sondages l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-5 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.



## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Le Bélier par votre assemblée générale du 10 mai 1995 pour le cabinet ACEFI CL et par vos statuts du 6 janvier 1994 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2019, le cabinet ACEFI CL était dans la vingt-cinquième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-sixième année, dont vingt et une années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

#### Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- › il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



## COMPTES SOCIAUX 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris et Bordeaux, le 19 mars 2020

Les Commissaires aux Comptes

**ACEFI CL**

Matthieu Mortkowitch

**ERNST & YOUNG Audit**

Jean-Pierre Caton      Laurent Chapoulaud

# Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel 2019





## 5.1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019

**PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019**

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 19 mars 2020,

**Nicolas VAILLANT**  
Directeur Administratif et Financier

**Philippe DIZIER**  
Directeur Général





# Le Bélier

Le Bélier - Plantier de la Reine  
BP 103 - 33240 - Vérac France  
Tél. : 00(0)557 550 300

[lebelier.com](http://lebelier.com)